



COSMO

N°3

holi's

CHAMBERY

17-18 AVRIL: LA FETE

POLONAIS

de poznan aux mines de la loire

L 1109 3 12F COSMOPOLIS AVRIL 82

SOMMAIRE

Actuelles

- **Agenda-Brèves** 4
- **Chambéry.** 17 et 18 avril : Printemps International 10
 - A la mairie : la Commission Internationale 11
 - Femmes : une maison pour être bien 12
 - Le Club Méditerranée à la montagne : les dessous du blanc manteau 14
 - En Maurienne : cuviste à Péchiney 15
- **G.E.F.E.C.** Les grosses magouilles d'une petite entreprise 16
- **O.F.P.R.A.** Les réfugiés politiques à l'Office 18
- **Oyonnax.** Plastic dur et patron de choc 20
- **Régularisation.** A trop petits pas 22
- **Iraniens.** La colère exportée 23
- **Polonais.** De Poznan aux mines de la Loire. 60 ans d'immigrations 28
- **Chiliens.** Huit années d'exil à Lyon 38

Fleur de peau

- **Grigny.** Une association contre la grisaille 42
- **Mots de la rue.** Métro, « Légitime Défense » 47
- **Ecriture,** quand tu nous tiens ! 48
- **La parole à...** José Barros 44

Culturelles

- **Krishna.** Rien de neuf sous les crânes rasés 33
- **Nouvelle.** Salim, prince de la justice 36

EDITO

On comptait déjà les Bretons, les Occitans, les Corses, les Basques et quelques autres. Tant bien que mal, bon gré, mal gré, ils s'étaient tous mis au français, les jacobins avaient gagné.

Puis, la parole a commencé à s'échapper des normes, les uns l'ont brisée, d'autres l'ont polie, restructurée, d'autres ont inventé de nouveaux langages de sciences ou d'amour, à l'usage d'initiés ou offerts à tous.

Enfin, la machine elle-même s'est mise à répéter, à enregistrer, à se rappeler, à comprendre et à parler ; elle au moins ne fonctionne que dans son langage, c'est le seul qu'elle connaît, pas de déviation possible.

Eux, les fils et les filles de l'autre nés ici ou là-bas, plantés un jour dans une banlieue grise, débarqués dans la valise d'un Mohammed ou d'un autre, ils essaient de parler à la manière de maintenant ou d'avant, sans trop savoir laquelle choisir — ont-ils seulement balbutié ou se sont-ils trompés ? — aucune machine ne comprend leur parole, personne n'y reconnaît la sienne.

Une nouvelle culture naît... Un langage neuf de ceux qui dérangent et qu'on n'aime pas entendre hors des cadres établis, étrangers parce que refusés et ça donne Zaâma d'Banlieue, la frime, Rock Against Police, des raisins verts qui agacent encore beaucoup de dents... « Cosmopolis », chaque mois, leur ouvre ses colonnes.

Cosmopolis



COSMOPOLIS / Mensuel / 38 rue Burdeau / 69001 Lyon / 839.69.92 /

Rédaction :

Ont participé à ce numéro :

Philippe Revil, Michel Bibout, Brice Wong, Oscar Villain, Albert Agostino, L. Bennaoum, Jean-Jacques Massard, Philippe Berthon, Catherine Leti, Yves Guélaud, A. Belbarhi, Bernard Bolze, Pierre Gras, Gérard Vidal, Djamel Saadna, Henri Westphal, Gérard Clavay, Jean-René Marchalot, Gabrielle Serraz, Franco A.

Les articles signés n'engagent que leur auteur.

Secrétariat de rédaction :

Bernard Bolze, Dominique Royer.

Dessins :

José Guerreiro.

Photographies :

Yves Guélaud, Jean Bartz, Philippe Schuller, Daniel Besson.
Michel Jaget (couverture)

Maquette :

Marie-Noëlle Aury / Dominique Mégard.

Administration :

Editeur : Association Immigrations, 38 rue Burdeau, 69001 Lyon, avec le concours de Jean Baudrand / Jean-René Marchalot / Carole / Marie-Hélène Cauchy / Fatia / Jean-Louis Routhier /

Directeur de publication :

André Gachet.

Photocomposition / Montage / Photogravure /

Texto, 38 rue Burdeau, 69001 Lyon / Tél. 839.19.94.

Impression :

Bosc Frères / 42 quai Gailleton / 69002 Lyon.

Dépôt légal N° 74 47. Numéro de commission paritaire : 64253.
I.S.S.N : en cours.

savoie

REVUES JOURNAUX

SOLIDARITÉ Trimestriel
Journal d'information sur les problèmes de l'immigration et du Tiers-Monde

« Le journal *Solidarité* existe depuis novembre 1978. Depuis le départ, nous l'avons tiré à 1000 exemplaires. Le nombre de nos abonnés s'est élevé au bout d'un an à 400 environ, puis il a stagné. Cependant, l'équipe responsable du journal n'a cessé d'améliorer la qualité de la publication. Cela a été très difficile vu le manque de moyens financiers que connaît notre association. Aujourd'hui, nous faisons un appel pressant à tous les lecteurs, à tous les adhérents. Si vous êtes convaincu(e) de l'importance de *Solidarité*, n'hésitez pas à vous abonner, à abonner d'autres personnes. Un grand nombre d'abonnements nous permettrait, dans l'avenir, de paraître plus régulièrement, de vous offrir un journal de qualité, un outil de travail et de réflexion.

Nous rappelons également que *Solidarité* concerne tout le monde. Il vous est ouvert. Vous pouvez y faire paraître des informations pratiques, des articles, des annonces (une rubrique *Petites Annonces* est prévue dans le numéro de juin), à la condition pratique que les textes nous parviennent au plus tard un mois et demi après la parution du numéro précédent. Pour le prochain numéro, envoyez vos écrits avant le 15 avril. »
C.S.T.I., 95 rue Guisserie, 73000 Chambéry.

loire

ASSOCIATIONS

Echange et Promotion

En une vingtaine de pages, Echange et Promotion donne des nouvelles de ses activités : l'alphabétisation, l'interprétariat et l'animation. Le compte-rendu financier indi-

que pour finir que « les perspectives actuelles ne permettent malheureusement pas d'envisager le développement des activités existantes ». Son adresse : 1 place Saint-Roch, 42100 Saint Etienne.

G.R.A.I.N. MAGIQUE

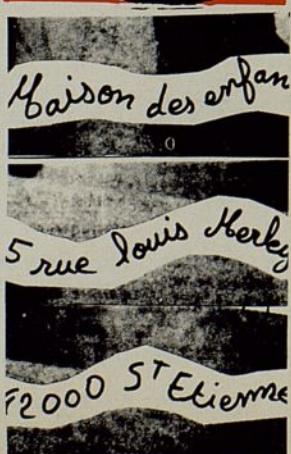
Groupe de Recherche et d'Animation pour une Identité Nouvelle.

Ses buts : rassembler et faire connaître les différentes composantes culturelles de la région stéphanoise. Promouvoir les moyens d'expression de l'immigration par la création d'un atelier linguistique, un atelier audio-visuel, un atelier théâtre et danse, une radio libre, un atelier formation diffusion, un atelier recherche expression.

Tout contact à G.R.A.I.N. MAGIQUE (C.S. Terrenoire), B.P. N°30, 42100 St Etienne. Tél. : 53.73.30. Tous les jours en semaine de 14h à 17h.

La Boîte à clous

« La boîte à clous », un vrai journal fait par de vrais enfants. Si tu as entre 4 et 14 ans, écris des poèmes, des textes, fais des dessins !!! Envoie-les ou apporte-les, les jeudi et vendredi de 17h à 19h à La Maison des Enfants, 5 rue Louis Merley, 42000 St Etienne.



isère

RADIO LIBRE

Radio Tropicque

A l'occasion du lancement de *Radio Tropicque*, un pot a été offert le 12 mars à Grenoble au 57 de la rue Maréchal Randon (siège de l'A.D.C.F.A.). Les objectifs sont semblables à ceux de *Cosmopolis*, nous reparlerons de cette radio. (Tél. : (76) 44.72.45).



inti illimani

bourse du travail (lyon) le 9 mars à l'initiative du Secours Populaire Français

FILMS

Cinéma Ste Marie d'en-Bas, 8 rue Très-Cloître.
L'attentat : 2 et 3 avril
Alibaba et les quarante voleurs (film égyptien) : 9 et 10 avril
L'Ange des Maudits (film américain) : 16 et 17 avril
La Voix (film algérien) : 23 et 24 avril
La Charbonnier (film algérien) : 30 avril
Groupe de musique (à préciser) : 31 avril

Pour tout renseignement : Office Dauphinois des Travailleurs Immigrés, 8 rue Très-Cloître à Grenoble.

LES AUTRES

Cette revue régionale trimestrielle d'information sur l'immigration consacre son numéro d'avril au service social et l'immigration, dont une partie porte sur la question de maintenir ou non des institutions spécifiques. Des analyses, des témoignages de jeunes, des réflexions d'élus et de responsables d'associations. S.A.I.D., 5 place Ste-Claire, 38000 Grenoble. Le numéro : 8 francs.

drôme

ASSOCIATIONS

Journées de la terre

L'Association Médicale Franco-Palestinienne organise le 3 avril à la salle des Fêtes de Valence une après-midi à partir de 14h30 : La Terre Palestinienne, La Terre des Indiens d'Amérique, La Terre du Larzac.



rhône

ASSOCIATIONS

La Maison pour la Santé

A l'occasion de l'ouverture à Lyon de la Maison pour la Santé, 15 rue J.B. Say, Lyon 1^{er} (827.17.16), l'association Réseau Santé organise du lundi 19 au samedi 24 avril une semaine d'accueil et d'expression sur le thème Santé : la parole aux usagers. Venez. Ecrivez. Téléphonez du lundi au vendredi de 15h à 21h. Le samedi de 15h à 19h.

REVUES JOURNAUX

L'ALPHABÉTISATION

Quand les adultes apprennent à lire. *Okapi*, bi-mensuel



pour les enfants, consacre le supplément de son numéro 244 à l'alphabétisation des adultes. « Lire et écrire nous semblent quelque chose de naturel. Pourtant des millions d'adultes dans le monde ne le savent pas ». Des dessins et des reportages au Brésil, au Nicaragua, en Egypte, au Mali. Pour les enseignants, les éducateurs, les parents, un moyen d'alerter et d'intervenir. Adresser commande à Catherine Mosse, 31 quai Arloing, 69009 Lyon. (50 francs net les dix exemplaires).

LIVRES

Fédérop

Le vendredi 16 avril en soirée, à la librairie Fédérop, 11 rue du Doyenné, 69005 Lyon, Guido Montani viendra présenter et débattre de son livre : le Tiers-Monde et l'unité européenne. « Notre monde reste divisé en Etats nationaux souverains, refermés sur leur égoïsme, qu'ils soient puissants et riches ou faibles et pauvres ». (Renseignements à Fédérop : 837.86.43).

FORMATIONS

La cas de l'Islam

Les 22 et 23 mai 1982, le centre Thomas More organise une session ayant pour thème : Politique et religion au XX^e siècle : le cas de l'Islam. Pour tous renseignements, centre

Thomas More, B.P. 105, 69210 L'Arbresle, tél. : (74) 01.01.03. Avec Jacques Vernant, Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

MANIFESTATIONS

QUINZAINE VALENCIENNE

Organisée par le foyer espagnol culturel de Vénissieux, elle durera du 16 au 26 avril et sera inaugurée par le maire de la ville ibérique. Au programme films, expositions, conférences. Pour en savoir plus, téléphonez au 250.17.91.

SICILIENS

Les Siciliens de la région Rhône-Alpes ont choisi Catane en Sicile pour lieu de leur deuxième conférence régionale sur l'immigration. Elle s'y tiendra du 15 au 17 avril.

Au menu : Leurs droits, les problèmes de scolarité des enfants d'immigrés, la défense et le développement de leur culture.

JOURNÉE DE LA TERRE

Le 19 avril au C.C.O., 39 rue Courteline à Villeurbanne, l'Association Médicale Franco-Palestinienne, l'Association de Solidarité Franco-Arabe et l'Association France-Palestine organi-

sent une journée de la terre. A partir de 15 heures avec films, diaporama, chansons et meeting.

CINÉMAS

LES FILMS DES TABLES CLAUDIENNES

Un peu plus d'un an déjà... Quelques professionnels du cinéma se sont regroupés en Société Coopérative Ouvrière de Production au 17 de la rue Burdeau dans le 1^{er} arrondissement de Lyon. Leur vocation : produire du court métrage. Ils disposent de locaux et de matériel adapté à toutes les exigences du métier. Leur travail d'équipe est ouvert à toutes les suggestions et ils vous accueilleront volontiers.

DISQUES

CARTE DE SÉJOUR

Coup de chapeau au groupe de rock « Carte de séjour » qui sort ce mois son premier disque : un maxi-45 tours de 30 cm avec quatre titres.

Ils seront dans le prochain *Cosmopolis* : Mosquito, leur maison de disque, ne grenouille pas chez les requins. On peut s'y présenter avec son enregistrement en téléphonant au 892.88.35 ou au 838.03.97.

LIBRAIRIE BISTROT

MACHON-LISON

Une librairie-bistrot, coopérative forte déjà de deux cents membres a ouvert ses portes tout dernièrement dans le quartier de Vaise. Au 14bis de la rue Marietton. Un endroit pour lire en mangeant, manger en discutant, discuter de ses lectures, se réunir, et bien sûr, contribuer à la vie du quartier.



FORUM DU MOIS

L'Association Immigrations

vous invite au

FORUM DU MOIS

Le jeudi 22 avril 1982

M.A.C.L.Y.,
23 rue Tramassac,
69005 Lyon

Les thèmes des précédents forums ont été les régularisations, la justice et les jeunes, les mariages mixtes. Le thème du mois d'avril vous sera communiqué en téléphonant au 839.69.92



RADIO

RADIO CANUT

Emet désormais tous les jours de 18h30 à 23h sur 101 MHz. Se voulant radio d'expression populaire, elle donne la parole aux syndicats, associations et divers comités. Refusant enfin la voix de la professionnalisation, elle veut fonctionner uniquement sur la base d'un collectif de bénévoles le plus large possible. (839.18.15 — 3 rue Pouteau, 69001 Lyon).

ABONNEZ-VOUS.

96.5 MHz LYON

Je t'offre ce dossier afin que nul ne meure, ni les morts d'hier, ni les réssucités d'aujourd'hui.

Je veux ma voix brutale, je ne la veux pas belle, je ne la veux pas pure, je ne la veux pas de toutes dimensions.

Je la veux de part en part déchirée, je ne veux qu'elle s'amuse car enfin, je parle de l'homme et de son refus, de la quotidienne pourriture de l'homme, de son épouvantable démission.

F. Fanon

Spécial Fanon

L'hebdomadaire « Sans Frontière » a publié en février un spécial **Frantz Fanon**, 60 pages, pour évoquer le dissident et le rebelle, le militant, le poète. 60 pages d'une très grande force à lire absolument.

Numéro hors série, on peut le commander à « Sans Frontière », 33 Bd Saint-Martin, 75003 Paris (prix de vente : 15F).



de partout

REVUES

Plein jeu — cahiers d'écomusique : les musiques populaires des régions françaises et occitanes, leurs histoires, leur sociologie et leur avenir en cette fin de vingtième siècle. Une revue trimestrielle à faire trouver long les trimestres. Secrétariat de rédaction : Les Musiciens Routiniers, 23 rue Sergent Blandan, 69001 Lyon.

Combat pour la diaspora publie son numéro 7 « Sartre parlait du Juif que l'on nommait Juif, mais la question, la fameuse question juive, n'est-elle pas aussi celle que se posent les autres ? ». Deux ans d'existence déjà et un besoin pressant de voir ses lecteurs s'abonner. (c/o Editions Syros, 9 rue Borromée, 75015 Paris).

C.I.E.M.

Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations.

Organisé en quatre secteurs : documentation, information et recherche, édition et diffusion, formation et associations, il vient de faire paraître plusieurs brochures parmi lesquelles :

— Travailleurs immigrés : le bilan. Contribution au bilan de la France en mai 1981 en ce qui concerne la condition des travailleurs immigrés par Stanislas Mangin

— La nouvelle génération de l'immigration maghrébine. Essai d'analyse sociologique par Jazouli Adil.

— Les travailleurs immigrés clandestins en France par J. Costa, Lascoux, C.W. de Wendem Didier.

A commander au C.I.E.M., 46 rue de Montreuil, 75011 Paris, (1) 372.49.34

ASSOCIATIONS

Le Toit du Monde : lieu de rencontre des étrangers entre eux et avec la population poitevine, 31 rue des Trois-Rois, Poitiers. Le collectif Tiers-Monde vient de faire l'acquisition d'un local qui sera un lieu de réunion, un lieu de culte, d'alphabétisation et comprendra quatre logements individuels pour travailleurs immigrés. On peut les contacter au 88.86.25.



Cet agenda est à la disposition de ceux et celles, groupes ou individus, qui proposent, éditent, manifestent, filment, exposent, se réunissent... Les informations doivent nous parvenir avant le 10 du mois précédent la parution (pour le numéro de mai, avant le 10 avril).

« Alexandre » c'est l'gars du Diâbe!

7



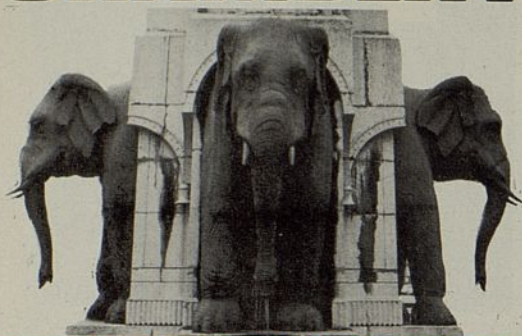
CHAMBERY



FETE INTERNATIONALE

*Chambéry. Turin. Albstadt. R.D.A. U.R.S.S. G.B. Chambéry. Cambodge-Vietnam
Amérique latine. Tunisie. Turquie. Chambéry
Yougoslavie. Pologne. C.S.T.I. Portugal. Chambéry. Amnesty International.
Et tutti quanti*

CHAMBERY

l'esprit de la fête

FETE INTERNATIONALE

Une fête est un événement.
 Elle est fête pour colorer le temps.
 Le jour de fête est toujours habillé autrement :
 En bel habit de fête il se fait magicien,
 rassemble d'un seul geste et dans un seul instant
 tous les morceaux du temps.
 La fête n'est qu'un événement.
 Le lendemain, peut-être, il n'en restera rien.
 Elle n'était fête que d'un moment.
 Peu m'importe si toi seul tu t'en souviens longtemps,
 tu y reviens souvent,
 car la fête recommence tout comme le printemps.

Les gens des villes ont bien droit aux saisons.
 Les gens des villes n'ont plus de temps, dites-vous ?
 Il est vrai que leur temps n'est qu'un horaire d'hiver,
 mesuré, malmené, brisé, décomposé,
 de trottoir en usine, de solitude en foule...
 Il est vrai, leur temps n'a plus le temps de s'habiller et de chanter
 comme les fleurs au pré et les oiseaux quand ils sortent des haies.
 Les habitants de la ville décident alors de s'offrir un printemps...
 Se réunissent, parlent d'eux-mêmes, parlent des autres,
 nombreux et différents, les uns enracinés, les autres déracinés,
 Savoyards d'origine, immigrés, réfugiés.
 Les uns regardent vers l'étranger,
 les autres en viennent... et y sont encore :
 une multitude de nations au creuset de la ville.
 Le temps leur a tout simplement appris qu'ils vivent ensemble,
 ces gens de la ville. Ils décident donc de prendre le temps
 par le printemps.

Un printemps ? Dérision ou provocation ?
 Avez-vous oublié ce qu'a été celui de Prague ?
 Et comment a tourné l'été de Gdansk ?
 Ou l'automne à Santiago ?
 Quelle sera la saison prochaine à San Salvador ?
 Le printemps sera triste en Turquie...
 On dansera à Chambéry.
 Le sommeil des saisons nous offre en rêve un printemps pour chaque
 peuple
 Une Internationale des Printemps.

Oscar Villain



Photos Philippe Schuller

RELATIONS INTERNATIONALES

mairie... mini-ministère...

Relations internationales, commission internationale... La municipalité d'Union de la gauche de Chambéry, depuis son élection en 1977, n'a pas ménagé ses efforts dans un secteur bien souvent jugé très secondaire par de nombreuses autres villes.

« **E**N 1977, lorsque nous sommes arrivés à la tête du pouvoir municipal, la commission internationale n'existait pas. Nous ne l'avons pas créée immédiatement. Elle s'est plutôt en quelque sorte, imposée à nous petit à petit. ». On pourrait ajouter que Jean Bérard, conseiller municipal (P.S.U.) chargé de ce secteur, en a fait « petit à petit » admettre l'idée à un conseil municipal quelque peu circonspect au départ ; comme il devrait faire admettre la nécessité d'embaucher un permanent pour s'occuper de ce secteur quelques deux années plus tard.

Si le conseil municipal de Chambéry, conduit par son maire Francis Ampe, se montrait quelque peu réservé quant à l'idée d'un secteur international, il n'en fut pas de même en ce qui concerne l'un de ses aspects : l'immigration. Dans ce domaine, la municipalité allait tenter une expérience originale et illégale : le conseil consultatif des immigrés.

L'expérience du conseil consultatif des immigrés

Le conseil municipal part du principe suivant : la population de Chambéry compte 15 % d'immigrés. S'ils avaient accès au pouvoir municipal ils devraient avoir droit à 5 conseillers municipaux. Il est impossible d'organiser des élections au suffrage universel. Alors la municipalité pousse à la création d'une association le C.C.I.C. (Conseil Consultatif des Immigrés de Chambéry) association composée de 4 collèges : amicales et associations étrangères, syndicats C.G.T. et C.F.D.T., associations de quartiers, associations, telle le C.S.T.I.S. (Comité de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés de Savoie) œuvrant en faveur des immigrés.

But du C.C.I.C. : intéresser les immigrés à la vie de la commune et leur faire mieux mesurer les problèmes de celle-ci notamment en ce qui

concerne le logement. Ce conseil fonctionnera durant six mois. Ses cinq représentants (désignés par l'assemblée générale de l'association) siègeront effectivement à la table du conseil. Et puis le verdict du ministère de l'Intérieur (le ministre est alors Bonnet) tombe : le C.C.I.C. est illégal. Et les protestations et demandes d'explication n'y feront rien. Bonnet ne reviendra jamais sur sa décision.

Traiter à égalité associations françaises et étrangères

Aujourd'hui l'on reconnaît à la mairie, qu'à l'époque on était un peu trop volontariste. On voulait aller trop vite, on avait tendance à mettre tous les immigrés dans le même sac, de fait, les choses ne sont pas si simples. Enfin que le C.I.C.C. ne fonctionnait pas si bien que ça, tant il est difficile d'associer à la gestion communale des gens que rien n'y prépare... On a donc décidé en se servant de l'expérience du C.I.C.C. de développer les activités d'une commission internationale mais sans « faire de distingo » entre les associations françaises et les associations étrangères. A l'heure actuelle une cinquantaine de groupements font partie de la commission « inter » extra-municipale (la moitié environ y sont actives). On y trouve des organisations aussi différentes que l'association Chambéry-Albstadt (ville de R.F.A. jumelée avec Chambéry), le Secours catholique, le C.S.T.I.S., l'association France-U.R.S.S. ou les nombreuses amicales étrangères (italienne, marocaine, algérienne, etc...). Il existe également une commission composée uniquement d'élus, dont le responsable est Jean Bérard et qui depuis mars 1980 dispose de son propre service, le service « Relations Internationales », de son permanent et d'un budget d'environ 200 000 francs par an.

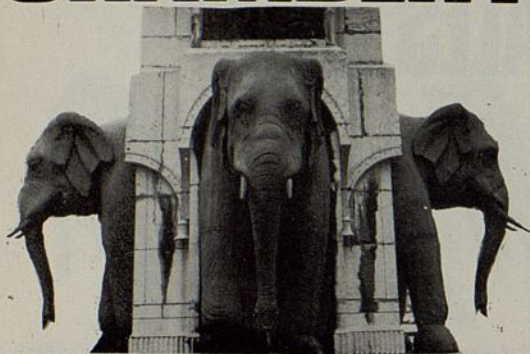
Un véritable petit ministère des Affaires Etrangères

Ce service international a des activités multiples. Bien entendu, il a la charge de rapports étroits avec les communautés étrangères principalement italienne et maghrébine, mais aussi est responsable du suivi des jumelages (Chambéry est jumelée avec Albstadt, Turin, et la Ferme de l'Hôpital au Larzac) et de nombreux échanges culturels ou sportifs et scolaires qu'ils entraînent. A lui également, la tâche de superviser les opérations de solidarité auxquelles participe la municipalité, comme récemment l'opération S.O.S. Lubin-Pologne, consistant à collecter et envoyer par camions, vivres, vêtements et médicaments au peuple polonais.

En fait, les tâches de ce service se révèlent énormes. « *Je suis assailli dans mon bureau par des Maghrébins, des Turcs, des Iraniens connaissant des problèmes de cartes de séjour, de logement, de travail...* » explique Olivier Vial, ancien permanent du M.A.N. (Mouvement d'Action Non-violente) et actuel employé municipal chargé des relations internationales, « *et parfois j'ai peur de risquer de me transformer en bureau d'aide social, ce qui n'est pas mon rôle. Souvent les personnes qui viennent me voir sont victimes de carences administratives, ballotées d'un service à l'autre, handicapées par le barrage de la langue. Alors, je tente de leur donner un coup de main parfois en les orientant vers le service compétent, parfois seulement en les écoutant. C'est important d'écouter les gens !* ». Le bureau d'Olivier Vial, situé au 3^e étage de la mairie de Chambéry, voit ainsi défiler des ressortissants de tous les pays du monde, entend des échos des grands drames politiques du temps : Chili, Iran, Cambodge, Pologne... Véritable petit ministère des Affaires Etrangères au sein de la mairie de Chambéry, le service chargé des Relations Internationales est sans doute un service municipal unique en son genre en France. En tout cas, il n'a pas d'équivalent dans les autres mairies de la région Rhône-Alpes.

Ph. Révil

CHAMBERY



LE FOYER

une liberté chèrement payée



Depuis 1978, dans un vaste appartement de Chambéry, le C.S.T.I.S. (Comité de Soutien aux Travailleurs Immigrés de Savoie) accueille des femmes et des jeunes filles en difficultés.

L'administration voit d'un mauvais œil

Décembre 81 : ne satisfaisant toujours pas aux normes habituelles, le foyer d'accueil du C.S.T.I.S. pour jeunes filles et femmes immigrées, se voit, une fois de plus, refuser le financement officiel qui mettrait fin à la précarité de son existence.

Pourtant, c'était la D.D.A.S.S. elle-même qui défendait notre dossier, et proposait de nous faire reconnaître comme « Club de prévention » : ce projet tel qu'il a été présenté aurait eu l'avantage de mieux respecter notre originalité, tout en permettant une indemnisation correcte des services réellement rendus...

Du dépannage...

Des années durant, le C.S.T.I.S. a été confronté aux difficultés et délicats problè-

mes que vivent jeunes filles et femmes immigrées en Savoie... et les dépannages ponctuels auxquels ont été amenés quelques familles de militants nous avaient permis d'entrevoir la gravité de certaines situations extrêmes et parfois sans issue à court terme. Nous avons aussi mieux compris qu'aucune solution durable ne peut être trouvée sans une large sensibilisation et mobilisation des femmes immigrées, mais aussi des hommes les plus conscients de ce problème.

Pour essayer de concrétiser cet objectif, et connaissant les difficultés, après bien des hésitations et de longs débats, le C.S.T.I.S. se décida à ouvrir en 1978 le Foyer de la rue de la Gare. C'est un refuge pour dépannage immédiat (dont la nécessité a été vite confirmée...) mais aussi communauté de vie et de réflexion, réseau d'amitié pour une découverte réciproque et une

cette expérience en marge de l'action sociale officielle et l'asphyxie financière guette le foyer, à court terme.

Brice Wong, Président du C.S.T.I. fait le bilan de ces années de fonctionnement.

solidarité vraie entre les cultures immigrées et françaises.

Ainsi, depuis bientôt trois ans et demi, ce foyer a pu accueillir près d'une cinquantaine d'immigrées ou françaises : secours d'urgence, recherche de travail et de logement, animation culturelle, démarches administratives, etc., apprentissage pratique d'un minimum d'indépendance qui, lorsque cela est encore possible, leur permet une réconciliation plus facile avec leurs familles, ou au moins, avec leur milieu d'origine. De ce point de vue, il ne semble pas inutile de rappeler combien au départ notre projet a pu susciter méfiance, voire hostilité, non seulement de ceux qui craignent la remise en cause de leur pouvoir discrétionnaire sur leurs épouses, leurs sœurs ou leurs filles, mais aussi de la part de certains services sociaux : la vie réelle du foyer a probablement été

plus efficace pour une meilleure compréhension réciproque, que les plus beaux discours que nous aurions pu faire sur la promotion des femmes immigrées.

Maintenant, une bonne partie de nos hôtes nous sont envoyées directement par des assistantes sociales, éducateurs spécialisés, juges des enfants, élus locaux, prêtres, d'autres foyers d'accueil, et les D.D.A.S.S. de Savoie et Haute-Savoie... et en général, lorsqu'on fait appel à notre foyer, c'est qu'il faut faire vite, ou que les « solutions classiques » s'avèrent inopérantes.

A la recherche de relais financiers

Alors, que penser de l'exigence pour notre foyer de spécialistes dûment diplômés ? La réalité que nous



Le foyer : des travaux tout récents

Photo Philippe Schuller

« L'existence du foyer à Chambéry signifie pour certains la remise en cause de l'autorité masculine, parentale ou maritale. Si la femme s'en va, c'est qu'elle conteste son Maître. " On " n'a pas le droit de laisser contester et ceux qui l'aident doivent être boycottés.

« Pour deux femmes étrangères que nous hébergeons, leur Amicale harcelait les maris pour qu'elles rentrent dans l'ordre. Il fallait sauvegarder la structure familiale.

« Une autre femme est venue ici, avec ses enfants. L'Amicale a fait des pressions sur sa mère. On lui a dit : " Tu as une carte à renouveler, si tu la veux, il faut que ta fille quitte le foyer ". Elle est partie...

« Ce n'est pas notre réputation qui est mise en question mais notre existence. Nous n'avons pas une mauvaise image. Sauvegarder l'image du foyer à l'intérieur de la communauté musulmane est important pour nous. Les femmes ne doivent pas être salies par le fait qu'elles soient passées au Foyer. ».

Une animatrice du Foyer

vivons n'a-t-elle pas autant de valeur ?

Notre situation actuelle de « non-reconnaissance administrative » est d'autant plus aberrante et paradoxale que nous avons bénéficié dès le

début d'une aide publique non négligeable.

Ces aides publiques directes, ballons d'oxygène pour la survie du foyer, ne représentent-elles pas aussi une reconnaissance de fait ?

Réseau d'amitié

Toute l'année, nous sommes deux permanentes, une Française et une Maghrébine. Nous avons la vie du foyer à assurer, des problèmes administratifs à traiter avec les femmes : logement, travail, papiers...

Mais à partir de là, nous établissons aussi un réseau d'amitié, une découverte entre les cultures immigrées et françaises. Souvent, lorsque les jeunes femmes arrivent, elles refusent tout ce qui fait leurs origines, leur culture du fait de leurs problèmes. Si nous étions un foyer ordinaire, je pense que nous continuerions à polir, blanchir et renforcer cette volonté d'être Français. Nous, nous voulons leur redonner confiance en cette culture maghrébine qu'elles rejettent en montrant sa richesse, notre intérêt pour celle-ci.

Nous utilisons de petits moyens : montage, fête, danse, cuisine, discussions...

Dans la mesure où elles se sentent reconnues dans leur culture, elles sont mieux dans leur peau et plus disponibles aux autres.

Une animatrice

Au démarrage du foyer, et compte tenu des nombreuses réactions favorables, nous pouvions raisonnablement espérer limiter l'important effort de soutien financier de nos amis du C.S.T.I.S., à un ou deux ans au maximum... le temps de conforter suffisamment cette expérience pour la faire prendre directement en charge par des subventions publiques.

D'autre part, si les appels réitérés lancés auprès de nos adhérents ont été assez largement entendus pour assurer la « survie » du foyer jusqu'à ce jour, il n'est plus possible de continuer indéfiniment cette quête harassante chez des militants. Ils ont déjà bien d'autres engagements financiers d'aide au Tiers-Monde ou de solidarité syndicale et politique (micro-réalisations en Indochine, Amérique latine, Afrique... et maintenant la Pologne). N'est-il pas grand-temps que le relais soit pris ?

Le foyer ne pouvant obtenir une reconnaissance en tant que club de prévention, actuellement la D.D.A.S.S. recherche une autre forme de financement définitif à l'accueil des femmes immigrées qui devrait aboutir courant 82 ? !

Le conseil général étant favorable à notre expérience depuis l'ouverture de notre foyer, nous avons déposé une demande exceptionnelle d'un

secours d'urgence de 40 000 F permettant d'équilibrer le budget 81 et d'un prêt correspondant aux salaires et charges de nos trois permanents pour janvier et février 82, nous lui demandons également d'intervenir auprès des services de la D.D.A.S.S. pour que diligence soit faite.

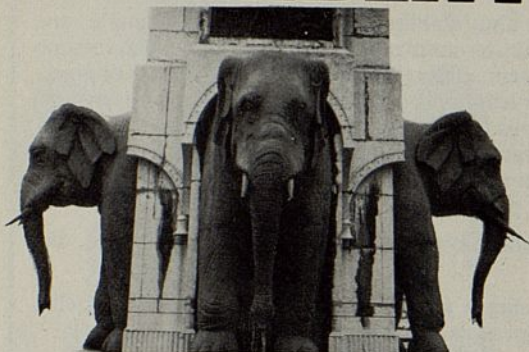
Avec la gauche au pouvoir, nous pouvons espérer une nouvelle orientation du F.A.S. (*), aussi tentons-nous à nouveau une démarche pour une éventuelle prise en charge financière. En 78, il nous avait été répondu que subventionner notre action constituait un transfert de charge.

Suite aux difficultés administratives rencontrées par la D.D.A.S.S. ces dernières années, pour nous financer, des contacts ont été pris à Paris avec *divers ministères* : Santé, Solidarité, Droits de la Femme ; il est évident que notre expérience suscite un intérêt certain. Notre foyer rentre tout à fait dans l'esprit des nouvelles circulaires qui tentent de promouvoir les expériences nouvelles.

Brice Wong

(*) Fonds d'Action Sociale.

CHAMBERY



AU CLUB

les immigrés de
la neige
ne voulaient plus
rester

sur le sable

UNE semaine à peine avant la date-limite de dépôt des dossiers de régularisation, les immigrés du « Club Méditerranée » ont soudain pensé à s'entourer de quelques garanties. Ils en ont obtenu une partie, de la bouche même d'André Trigano.

« *Aucun problème. Les immigrés sont des gens très bien, qui sont là pour travailler. Et le Club s'occupe bien de son personnel...* ». Pour la direction du village-vacances d'Arc 2000 (Savoie), le passé, c'est le passé. C'est à peine si l'on concède que, les 20 et 21 février derniers, il s'est passé au Club un événement exceptionnel : une grève. « *Manipulée par des gens de l'extérieur...* ».

Exceptionnel, car l'histoire des immigrés chez Trigano est ancienne et n'avait pas beaucoup, jusqu'alors, défrayé la chronique. Depuis longtemps en effet, Tunisiens et Marocains dont la navette, sous l'étendard du Club, entre Djerba, Vittel, la Côte d'Azur l'été, et Les Arcs, Tignes ou Val d'Isère l'hiver. Pour un salaire supérieur au S.M.I.C. de la terre d'origine, comme valets de chambre et personnel de service et à tour de rôle : « *Pour éviter de créer une inégalité de revenus entre ceux qui viendraient régulièrement en France et ceux qui ne viendraient pas...* » explique-t-on au siège parisien du Club.

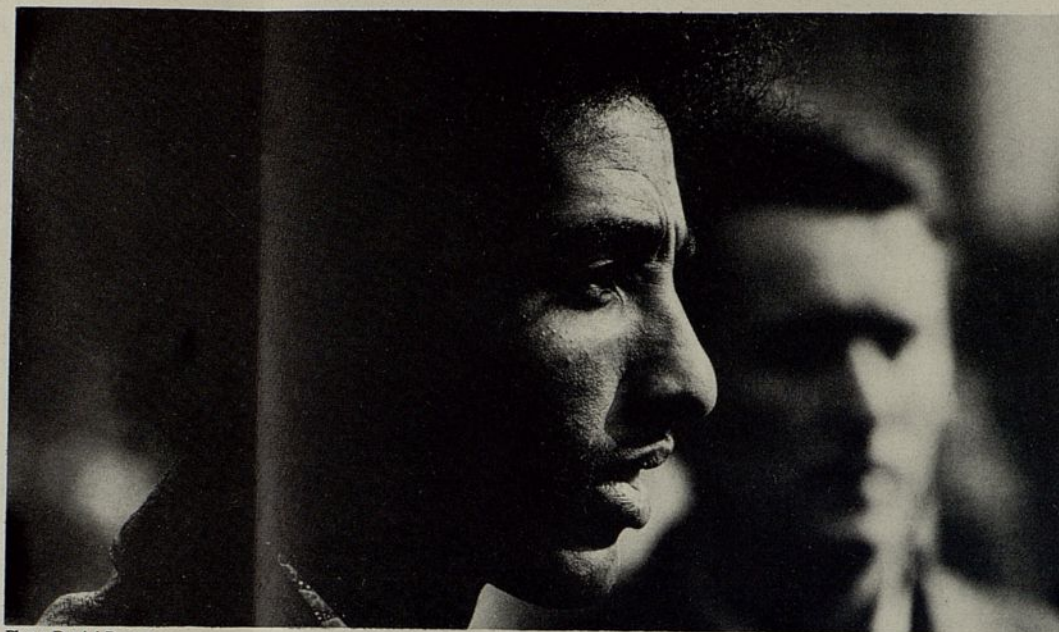


Photo Daniel Besson

Une politique patronale souple, d'apparence généreuse, mais qui, en ce mois de février 82, allait brusquement se découvrir un talon d'Achille : la régularisation, telle qu'elle a été définie par la récente circulaire du secrétariat d'Etat aux Immigrés. Pour le personnel saisonnier, la nécessité d'avoir travaillé au moins 21 mois en France ces cinq dernières années et de disposer, au jour du dépôt du dossier, d'un contrat de travail d'au moins quatre mois.

Le « chef » est descendu

Aux Arcs, comme dans les autres villages de montagne du Club, qui s'en soucie ? Dans l'hôtellerie et les stations de sports d'hiver, les syndicats ont toujours eu du mal à s'implanter chez le personnel français. Alors, les immigrés... L'étincelle va venir de Paris, dans les bagages d'un militant syndical, ancien G.O., qui débarque en Savoie avec la circulaire du secrétariat d'Etat. Les 80 Tunisiens des Arcs et leurs camarades des autres villages de Savoie et Haute-Savoie prennent peur. Certains ont déjà en poche leurs 21 mois, mais ne savent pas encore s'ils obtiendront un nouveau contrat de travail pour l'été. D'autres ne disposent même pas du stock indispensable pour la régularisation. Le samedi 20 février au matin, le Club connaît une première grève d'avertissement de deux heures.

« *On a fait croire à nos G.O. de nationalité étrangère qu'ils ne pourraient plus revenir en France, indique-t-on aujourd'hui au siège parisien. Il s'agissait d'une mauvaise interprétation de la circulaire. Nous nous sommes expliqués...* ». Une opération rondement menée, dans le style du Club. Après quelques premières tentatives infructueuses de négociations dans la journée du samedi 20, le chef débarque en personne, le dimanche soir. Dans la

nuit, André Trigano et les grévistes parviennent à un accord. Les employés immigrés obtiennent l'assurance d'un contrat pour l'été prochain, en France ou dans leur pays d'origine, avec une prime compensatrice pour ceux qui resteraient dans le sable. La direction confirme également que tout le monde aurait du travail l'hiver prochain. Le principe de nouvelles négociations en mars sur les conditions de travail est arrêté. Mais surtout, la direction accepte que six délégués soient élus par le personnel dans chaque centre, avec les mêmes pouvoirs que les délégués syndicaux français. Une « première ».

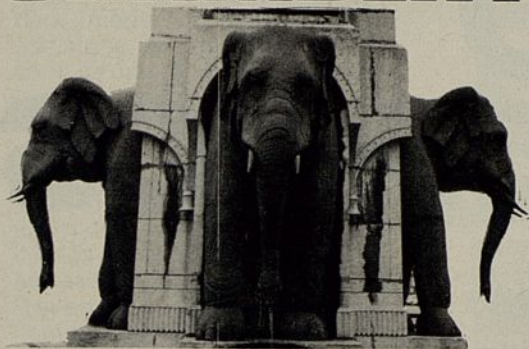
Le sale boulot

« *Un compromis, commente la C.F.D.T. locale. Mais il reste beaucoup à faire... Tous ces gens-là ont de l'ancienneté au Club, qu'ils travaillent ou non sur le territoire français. Le Club est une entreprise française...* ». Une démarche a été entreprise auprès du secrétariat aux Immigrés pour faire valoir cette nouvelle approche du problème des « saisonniers ». Pour l'instant, en vain.

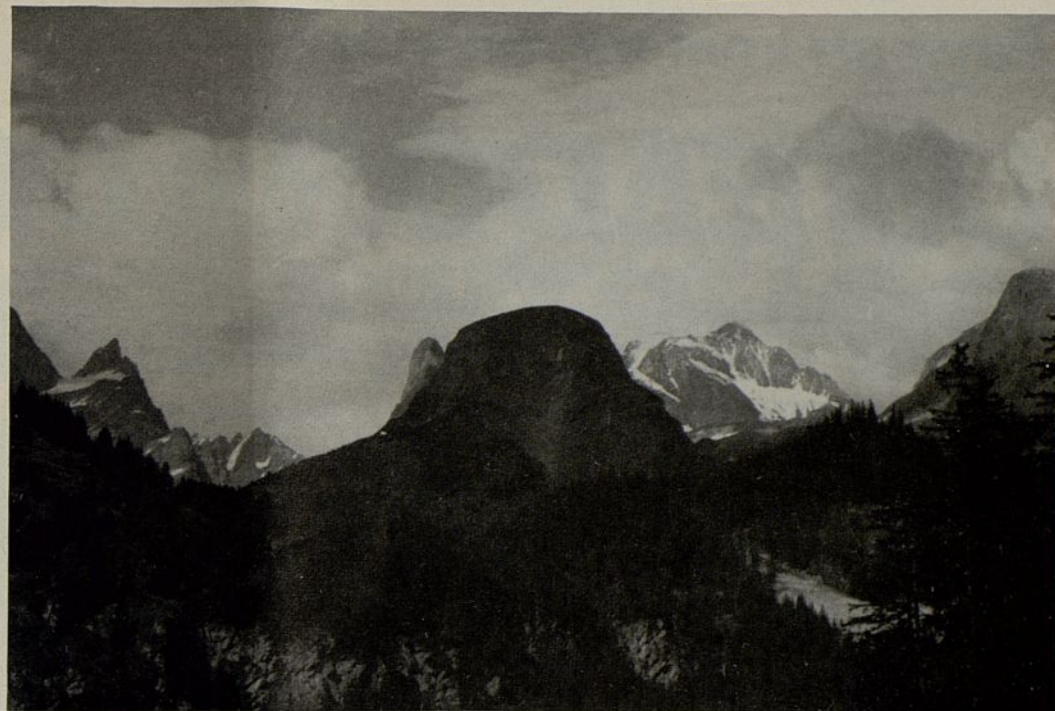
Mais pour ce militant savoyard de la C.F.D.T. qui suit, depuis longtemps, le dossier des personnels de stations, le véritable gain est peut-être ailleurs : « *C'est la première fois, au niveau de l'hôtellerie, qu'un conflit a connu une telle ampleur. Même si le Club s'est toujours présenté comme un père pour eux, nos camarades immigrés sont compris qu'ils étaient quand même là pour faire toujours le sale boulot. Et qu'ils étaient capables de s'organiser pour lutter. Derrière cette bagarre, il y avait la volonté d'être des hommes beaucoup plus libres...* »

Michel Biboud ●

CHAMBERY



P.U.K



Au cours du mois d'octobre 1981, 56 cuves de fabrication d'alumine se sont arrêtées à l'usine Aluminium Pechiney de Saint-Jean de Maurienne. Mesure économique pour la direction, mesure arbitraire pour les syndicats, mesure attendue par les écologistes : ces cuves étaient les plus polluantes de l'usine. Or, des hommes y travaillaient. Ils ont été licenciés. Tous étaient des travailleurs immigrés qu'une entreprise de travail temporaire louait à P.U.K. En ce moment, ils sont repartis passer les trois mois d'hiver dans leur pays. Auparavant, ils nous ont raconté ce qu'étaient leur travail et leur vie.

cuviste à Pechiney un travail pour immigrés

C E jour-là, ils avaient en main leur lettre de licenciement et, pour certains, c'est la catastrophe : « Travailler où, où aller, maintenant, c'est l'hiver ? », « J'ai 59 ans, qui est-ce qui va m'embaucher ? ». Dans son coin, un travailleur âgé tousse sans cesse et a l'air assez mal en point. Ses camarades soulignent « eh oui, on est tous malades, tous les mauvais boulots sont pour nous ». « C'est bien bon pour les Algériens » ajoute un autre non sans ironie. De quel mauvais boulot s'agit-il ? Ils travaillent tous à la série A ou sur les cuves (aujourd'hui fermées) de la Saussaz à Saint-Michel de Maurienne. A ces postes, rares sont les Français qui y travaillent, à moins d'avoir été « punis »...

C'est là qu'interviennent les travailleurs immigrés. Le principe est courant non seulement à P.U.K., mais dans d'autres grandes sociétés telles la S.N.C.F. ; celles-ci de par leur taille se trouvent confrontées à des exigences croissantes de leur personnel maison : notamment au niveau des congés que l'on veut prendre quand on veut, et surtout pour les travaux très pénibles qui exigeraient sans doute soit des aménagements technologiques, soit un système de primes très élevées. L'emploi des intérimaires évite tous ces

ennuis. Les entreprises locales se sont adaptées à la demande. Ainsi l'atelier Lacroix à Saint-Jean de Maurienne, en 1975, s'est scindé en deux entreprises : l'une générale et l'autre de travail temporaire. Cette agence peut donc passer des contrats avec Pechiney pour des travaux à forfait et prêter des travailleurs pour la durée des travaux. Rares sont ceux qui requièrent une qualification : il s'agit plutôt de tâches qui ne peuvent être demandées aux ouvriers-maison : les plus pénibles, les plus sales. Réfection des cuves, travaux de barrage sur des cuves en marche, de soufflage de cheminées, travaux exposés aux poussières qui exigent l'emploi du marteau-piqueur, du travail de cuviste en somme. Et cela sans aucune surveillance médicale bien sûr.

D'ailleurs ces postes, s'ils sont les plus exposés, sont aussi les plus mal payés. Mais pourquoi se plaindraient-ils, ces travailleurs immigrés, du moment qu'ils ont du travail ? Réflexion qu'ils entendent sans cesse autour d'eux, argumentée du toujours aussi subtil « Si vous n'êtes pas contents, vous n'avez qu'à rentrer chez vous ! ». Chez eux, justement, ils y rentrent : durant les mois d'hiver, quand on n'a pas vraiment besoin d'eux. Ils n'ont jamais de contrats écrits, mais

d'année en année, on leur garantissait l'emploi. Parfois, ils attendaient un mois ou deux avant qu'on ait à nouveau besoin d'eux. Pour certains, cette situation dure depuis 1959 ! La plupart sont venus seuls ; leur famille est en Algérie. « Je me sens seul, sans ma femme et mes gosses ». Mais ils supportaient tout pour les trois mois d'hiver passés au pays.

Dans un mois, ils seront sans doute de retour à Saint-Jean de Maurienne. Quel sera leur sort ? Pechiney devait aider l'entreprise Lacroix à mettre en place un plan social. Mais il est certain qu'on aura besoin d'eux. On aura besoin de ces travailleurs qui, neuf mois sur douze, travaillent sans interruption. Les syndicats, et notamment la C.F.D.T. sont conscients du problème. Mais ils se heurtent aux intérêts divergents des travailleurs français. D'ailleurs, tous soulignent le manque de solidarité et le racisme à l'intérieur même de l'usine. « Il est vrai que dans le contexte actuel de sous-emploi, il est difficile de mobiliser des travailleurs », souligne un syndicaliste. Alors l'espoir est dans une véritable loi sur le travail intérimaire.

Gabrielle Serraz

Pays en voie de développement

UN ELDORADO POUR DES ESCROCS



La politique de développement entreprise par l'Algérie pour mener à bien les projets des plans quadriennaux se heurte à une grave évidence : le manque de structure et de potentiel totalement nationaux. Des plans spéciaux additifs sont confiés à la charge des Wilaya (préfectures) responsables chacune, d'une partie de la mise en œuvre des plans. Ainsi, les besoins en matière de logements et de bâtiments scolaires font l'objet d'une ligne particulière dans les projets ; pour répondre au plus vite à l'urgence, les autorités algériennes sont obligées de faire appel aux entreprises étrangères.

Par voie d'appel d'offres à soumission des tranches importantes de réalisations sont lancées auprès d'entreprises européennes, cela ne va pas sans bavures. Certains aventuriers en cols blancs ont mis au point une technique d'escroquerie imparable avec parfois, il faut le dire, la complicité passive ou active de certains hauts fonctionnaires algériens : « les Messieurs 5 % ».

L'affaire qui nous intéresse, n'est pas unique, mais la G.E.F.E.C., dont le siège social était à Villeurbanne nous paraît un bon moyen pour aborder ce phénomène : le pillage des finances publiques dans l'ensemble des pays « en voie de développement ».

C'est à la lecture d'*El-Moudjahid* du 1^{er} février 1982, que nous avons appris l'existence de 161 salariés de la G.E.F.E.C. laissés sur place, sans salaire, ni indemnité. L'attitude ambiguë du journal algérien ne pouvait qu'entraîner des questions, la page « Courrier des Lecteurs » du quotidien présenté

comme l'organe officiel du gouvernement n'étant pas le lieu idéal pour régler le problème.

En 1979, une société lyonnaise, la G.E.F.E.C. se voit confier après soumission la construction de sept C.E.M. (C.E.S.) pour l'ensemble de la Wilaya de Tebessa. L'encadrement viendra de France. Sur place seront embauchés 161 ouvriers. Les travaux commencent lentement jusqu'en 1981, date à laquelle, sans aucune explication, la G.E.F.E.C. disparaît, les chantiers sont désertés, inachevés, les ouvriers sont abandonnés (Voir lettre).

Au passage, la G.E.F.E.C.

emporte dans ses valises tout l'argent jusque-là perçu au titre des avaloirs et diverses avances.

Sur place, les 161 ouvriers attendent d'être réglés de leurs dûs (Salaires, C.P., Indemnités).

L'U.G.T.A. (Le syndicat unique en Algérie) ne se saisira que mollement de l'affaire sans parvenir à peser autrement qu'en demandant à la G.E.F.E.C. d'assumer ses responsabilités.

A cette époque la G.E.F.E.C. n'existe plus. Société de circonstance, elle était constituée du rassemblement provisoire d'un entre-

preneur et d'un Bureau d'Etudes. Aussi vite défaite que faite, ni vue, ni connue, une société bidon qui ne répondra éventuellement pas de ses responsabilités une fois le bilan déposé.

La Société Chambard, se porte bien, elle refuse tout dialogue et ne se reconnaît plus dans la G.E.F.E.C.

Pour être la dernière en date, à notre connaissance, la G.E.F.E.C. n'est pas hélas le seul exemple de cette nouvelle pratique.

Des dizaines d'autres cas identiques traînent devant les tribunaux. Ainsi la B.R.E.M.E.R., société ouest-allemande se voit confier en automne 1976, la construction de 2000 logements à Sidi Bel Abbès. Six mois après, elle désertait ses chantiers après avoir empoché les 10 % du montant du marché, soit plus de cinq millions de francs environ, laissant sur place quelques engins et grues. A Sidi Bel Abbès, les habitants attendent toujours

les 2000 logements ce qui, compte tenu de l'inflation représente aujourd'hui le prix de 500 logements pour la même enveloppe.

Les complicités à l'intérieur même du pouvoir de décisions en Algérie favorisent ce genre de magouillages internationaux. Ce marché représente pour certaines sociétés européennes un véritable Eldorado. La lenteur des hypothétiques poursuites judiciaires et le petit jeu des dépôts de bilan garantissent de fait la quasi impunité. Devant la fréquence et l'ampleur de telles escroqueries, la solution ne peut venir que du Gouvernement algérien qui devrait se montrer plus exigeant sur les garanties d'Etat à Etat dans ce genre de marchés.

Une autre société lyonnaise Pitance, construit sans problème 2000 logements dans la Wilaya de Constantine, du fait de son sérieux, de son ancienneté et de sa représentativité internationale.

**L. Bennaoum
A. Agostino**

Avant d'obtenir le marché de la construction de sept C.E.M. (établissements scolaires) dans la Wilaya de Tébessa, la G.E.F.E.C. n'existait pas. C'est la société Chambard (25, rue Jules Cambon, 69008 Lyon) qui s'adjoint un cabinet d'études pour pouvoir être candidate à cet appel d'offres.

Ayant sur place ramassé le maximum d'avances possibles, la G.E.F.E.C. repart sur la pointe des pieds, et aussitôt rentrée en France dépose son bilan. Fin de la G.E.F.E.C., retour de la société Chambard. Les tribunaux diront peut-être, dans longtemps, qui doit quoi et à qui. En laissant sur place des chantiers inachevés et surtout, 161 ouvriers escroqués, Chambard n'est qu'un des usagers de cette pratique, pour lui c'est un coup de jeunesse dans sa trésorerie. Les problèmes éventuels viendront plus tard.

La dérobade permanente de Monsieur Chambard, à qui nous offrons de donner sa version des faits ne plaide évidemment pas en sa faveur, il n'est pas suffisant de se prétendre patron de gauche, surtout quand, ailleurs, on se conduit comme le plus malsain des requins néo-colonialistes.

EL MOUDJAHID

la révolution par le peuple et pour le peuple

quotidien national d'information

LUNDI 1er FEVRIER 1982 — Page 11

ESCROQUERIE

Nous avons l'honneur de solliciter l'hospitalité de vos colonnes pour attirer l'attention des responsables concernés sur la situation dramatique dans laquelle nous ont mis les responsables de la Société G.E.F.E.C. (Groupement d'Entreprises Françaises pour les Etudes et la Construction) dont le siège social est à Villeurbanne (France) et ce depuis le mois de mars 1981.

A la fin du mois d'avril 1981, les responsables de cette société nous avaient promis de nous verser les salaires des mois de mars et avril, mais cette promesse n'a pas été tenue puisque non seulement nous n'avons pas perçu les salaires de ces deux mois, mais le mois de mai aussi.

Au cours de ces derniers mois, une grève a été déclenchée par les ouvriers pour obtenir le paiement des salaires arriérés ainsi que les congés payés de deux années et demie.

En effet jusqu'à ce jour, nous n'avons pas bénéficié de nos congés payés afférents aux années 1979, 1980 et 1981 parce que notre employeur n'a pas cru devoir verser les cotisations à la caisse des congés payés de Constantine (C.A.S.O.R.E.C.).

A la suite de cette grève, la direction de la G.E.F.E.C. a décidé de licencier l'ensemble du personnel (160 ouvriers) et s'est engagée, par écrit, à nous régler les salaires arriérés ainsi que nos droits au préavis, à la prime d'ancienneté et aux congés payés.

Les décomptes et les fiches de paie correspondant à cette décision ont été faits et se trouvent à l'heure actuelle dans le bureau de la G.E.F.E.C. à Tébessa.

Aux termes de cette décision et conformément à l'engagement signé par la direction nous nous attendions à encaisser nos soldes de tout compte et nous faire délivrer nos certificats de travail, mais la mauvaise foi des responsables de la société G.E.F.E.C. est apparue au grand jour lorsqu'ils ont commencé à quitter secrètement l'Algérie.

Le responsable de l'unité de Tébessa, M. Jacob, s'est fait transporter à Souk-Ahras en disant qu'il allait se rendre à Guelma pour retirer l'argent de la banque mais il s'est avéré qu'il a quitté l'Algérie en prenant le soin de brouiller les pistes.

La secrétaire de direction, Mme Murat, est partie deux jours après en prétextant qu'elle avait mal à l'estomac. Elle a quitté l'Algérie un vendredi pour passer inaperçue.

Deux autres responsables ont quitté l'Algérie dans les mêmes conditions le 7 juin 1981 soit trois jours avant l'échéance qui avait été fixée par la direction de la G.E.F.E.C. pour nous payer.

Depuis, nous sommes dans l'ignorance de ce qui s'est passé au sein de cette société. Nous avons appris par la suite que cette société a été dissoute et que la justice française s'est saisie de l'affaire à la suite d'un échange d'accusations entre le directeur général et le responsable de l'unité de Tébessa.

En attendant, ce sont 160 pères de famille qui paient le prix de la mauvaise gestion de cette société dont les responsables étaient venus en Algérie pour faire du tourisme et transférer un maximum d'argent en France.

Devant cette situation, nous avons entrepris des démarches auprès de la wilaya de Tébessa dans le but de faire appliquer l'article 17 du Cahier des Clauses Administratives Générales qui stipule « en cas de retard dûment constaté dans le paiement des salaires, l'Administration se réserve la faculté de verser directement les salaires sur les sommes dûes à l'entrepreneur ou à défaut sur son cautionnement ». Nous avons entrepris, également des démarches auprès de l'U.G.T.A. Il nous a été répondu, à chaque fois, « patientez, la société G.E.F.E.C. a été rachetée par un groupe financier et nous sommes en pourparlers avec ce groupe pour qu'il reprenne les travaux abandonnés par la G.E.F.E.C.

A noter que ce scénario a été élaboré par la direction de la

G.E.F.E.C. lorsqu'elle a adressé, de Lyon, au mois de mai 1981, un télex à la wilaya de Tébessa pour l'informer de ce changement de patron (une copie de ce télex a été remise à la section syndicale).

L'envoi de ce télex n'est, en fait, qu'une manœuvre déguisée pour gagner du temps et il s'est avéré, malheureusement que cette manœuvre ait réussie puisque jusqu'à ce jour soit huit mois après leur départ, aucune solution n'a été trouvée à notre problème qui nous a causé un préjudice moral et matériel incalculable.

Imaginez la situation de 160 ouvriers qui se sont retrouvés sans travail et sans ressources pendant plusieurs mois presque, n'ayant pas perçu leurs salaires ni leurs congés payés pendant près de trois ans et ce au mépris des lois et du règlement le plus élémentaire garantissant les droits des travailleurs.

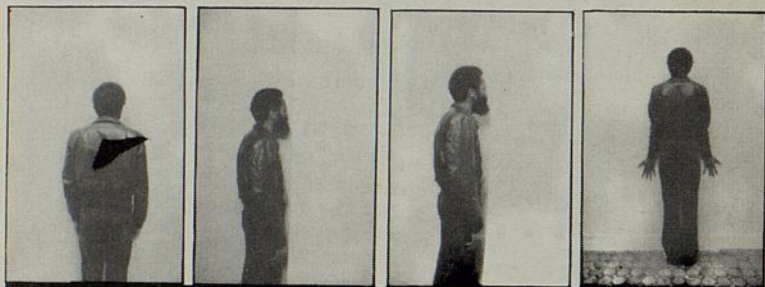
Nous pensons qu'il est inconcevable, au moment où le gouvernement a instauré une justice sociale et a garanti les droits sacrés des travailleurs, par des textes précis et clairs que des ouvriers, tous pères de famille, puissent rester onze mois sans salaires ou ne bénéficient pas de leurs droits aux congés payés et tout cela parce que les responsables de cette société l'ont mal gérée ou ont abusé de tourisme en Tunisie pendant que les ouvriers peinaient sur les chantiers et étaient exploités au maximum.

Nous lançons un appel pressant à qui de droit afin qu'une solution soit trouvée à ce problème qui continue de porter préjudice à 160 familles.

**Des ouvriers de la Société
G.E.F.E.C.**

LES REFUGIES A L'OFFICE

Photos Philippe Schuller



Le France et le droit d'asile



Dans le numéro précédent, « Cosmopolis » a évoqué la situation des réfugiés politiques en Rhône-Alpes. Poussant l'analyse, J.-J. Massard fait le point sur le droit d'asile en France, tant sur le plan des textes que de la pratique.

On peut dire que la notion de droit d'asile renvoie à trois réalités actuelles bien distinctes de l'accueil en France,

1) la non-extradition de personnes réclamées par leur pays d'origine, en raison de crimes ou délits à caractère politique qu'ils sont accusés d'avoir commis avant de rentrer en France ;

2) l'accueil de groupes de personnes déplacées, qui ont été contraintes ou qui ont choisi de passer une frontière ;

3) l'attribution de droits particuliers à des personnes isolées, qui entrent en France pour demander protection.

La non-extradition

On en parle beaucoup, car le changement de majorité bouleverse les pratiques antérieures. La loi de 1927 sur l'extradition interdit d'extrader vers leurs pays respectifs les auteurs de délits politiques, mais se garde de définir ces termes. Une chambre d'accusation dont l'avis est consultatif juge de la demande, le gouvernement décide. C'est ainsi que Klaus Croissant et Franco Piperno ont été livrés à la justice de leurs pays.

Ces dernières années était apparue la notion d'« espace judiciaire européen », mettant en cause la possibilité de se protéger contre des poursuites en trouvant refuge à l'intérieur des frontières de l'Europe occidentale. Le Conseil de l'Europe a adopté une convention contre la répression du terrorisme, excluant du droit d'asile les auteurs d'actes de terrorisme ou de détournements d'avions. La France a voté, mais n'a jamais ratifié cette convention (sous la pression, peut-être, du Collectif pour la Sauvegarde du droit d'asile, regroupant d'innombrables associations contre la ratification et qui a reçu l'appui d'importantes personnalités de tendances politiques très variées). Le nouveau gouvernement tourne une page. La notion d'« espace judiciaire européen » tombe aux oubliettes, la conven-

tion ne sera pas modifiée, la loi de 1927 fait l'objet d'un projet de réforme : les avis de la chambre d'accusation pourront faire l'objet d'un appel, et surtout, l'extradition sera impossible vers les pays où les droits de l'homme ne sont pas respectés. Mais, le plus important, c'est une pratique nouvelle qui n'hésite pas à braver les foudres des gouvernements concernés en refusant l'extradition de militants basques, d'une néo-fasciste italienne, etc..., en passant outre l'avis de chambres d'accusation.

Si cet aspect du droit d'asile, souvent le mieux connu, est spectaculaire, il n'en reste pas moins qu'il ne concerne statistiquement qu'un nombre très limité de personnes.

L'accueil de groupes de réfugiés munis d'un visa

Il concerne des groupes de populations déplacées, massés à la frontière de leur pays ou dans des camps. Il faut noter que si seuls les réfugiés du Sud-Est asiatique sont actuellement accueillis ainsi, ce sont en réalité des millions de personnes dans le monde dont il s'agit : deux millions d'Afghans au Pakistan, un million et demi d'Éthiopiens et d'Erythréens au Soudan, en Somalie et à Djibouti, sans parler des Namibiens, des Haïtiens, des Salvadoriens, etc...

Dans ce cas, le statut de réfugié est attribué d'office par l'O.F.P.R.A. (Office Français pour la Protection des Réfugiés et Apatrides) après que les personnes aient reçu des autorités consulaires ou diplomatiques françaises un visa d'un an. C'est le gouvernement qui décide du nombre de visas attribués aux demandeurs d'Asie du Sud-Est, indépendamment de la demande qui, elle, est encore pratiquement illimitée. Le nouveau régime a rétabli un « quota » mensuel de mille personnes que le précédent gouvernement avait ramené à 500.

L'accueil individuel

C'est l'aspect le moins connu, le plus menacé, le plus problématique aussi. Le demandeur se présente aux frontières ou aux autorités (Préfecture) pour demander à bénéficier de la Convention de Genève sur les Réfugiés (1951) et de son extension, le Protocole de Bellagio. Il obtient une autorisation provisoire de séjour, puis sa demande est étudiée par l'O.F.P.R.A. Délai de réponse : en principe quatre mois, pratiquement, à l'heure qu'il est, indéterminé. Recours possible devant une commission siégeant au Conseil d'Etat, non suspensif en droit (mais il l'est en pratique). Délai pour que le recours soit examiné : plus d'un an et demi.

Durant ces années qui s'écoulent entre la demande et le verdict définitif (lorsqu'il y a refus de l'O.F.P.R.A.), le demandeur d'asile a droit au séjour, au travail, aux indemnités forfaitaires des A.S.S.E.D.I.C.

Les problèmes posés par cet accueil sont nombreux, délicats, mais non insolubles. Or, depuis le 10 mai, nous n'avons vu venir aucune décision concrète : on continue à naviguer à vue, alors que le nombre des demandeurs d'asile, notamment des pays d'Afrique, augmente :

- L'O.F.P.R.A., entièrement centralisé à Paris, répond de plus en plus lentement. Et les décisions semblent se prendre à pile ou face. Il est vrai que les moyens d'apprécier les motifs de quelqu'un sont faibles, mais il faudrait décentraliser et augmenter les moyens.
- La Commission de Recours est tellement débordée que généralement, les refus définitifs s'accompagnent de l'autorisation de rester en France à titre humanitaire !
- Rien ne permet de dire que les demandes sont bien étudiées désormais de façon individuelle, une pratique s'étant mise en place sous le précédent gouvernement où les demandes étaient regroupées par nationalité. En violation flagrante de l'indépendance théorique de l'O.F.P.R.A., il a par exemple été décidé que l'Espagne étant désormais un pays démocratique, il n'y avait plus lieu d'attribuer le statut aux Espagnols.
- Les pratiques d'accueil dans les Préfectures, les Services de la Main-d'œuvre varient d'une région à l'autre mais se caractérisent par la tracasserie et l'arbitraire. On fait par exemple toujours signer une déclaration (naturellement en français) où l'intéressé s'engage à ne pas avoir d'activité politique durant son séjour en France !
- Mais il y a plus grave : le texte relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers, adopté par l'Assemblée Nationale le 29 octobre 1981, ne dit mot des solliciteurs d'asile : combien sont-ils encore à être refoulés aux frontières, faute de pouvoir s'expliquer, soit qu'ils n'offrent aucune garantie d'accueil en France ou de rapatriement, soit tout simplement qu'ils n'aient pas de papiers ?

Les réfugiés demandant l'asile individuellement sur le territoire national sont certes beaucoup moins nombreux que ceux du Sud-Est asiatique, mais leur nombre va croissant dans des proportions importantes.

Le mythe du politique et de l'économique

Il est fréquent de voir séparés en deux catégories les candidats au séjour en France : d'un côté les « réfugiés politiques » et de l'autre, les « migrants économiques ».

Or, cette classification ne résiste ni à l'examen des faits, ni à celui de la Convention de Genève. En effet, les garanties offertes (principalement le non-refoulement et le droit au travail) le sont à toute personne « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ».

Dans la pratique, les bouleversements politiques survenus dans tel ou tel pays provoquent l'émigration de ceux des militants ou responsables politiques qui ont pu s'enfuir. Ils sont accompagnés classiquement d'autres émigrants, souvent au moins aussi nombreux, poussés par la misère, par la remise en cause de leur mode de vie (quelquefois de leurs



privileges) ou par la crainte de la justice de leur pays, pour des motifs de droit commun.

Ces constatations sont valables aussi bien pour l'Europe de l'Est, l'Amérique latine, l'Afrique, etc... On sait que si le coup d'Etat au Ghana en 1978 a entraîné l'exil de militants, les trafiquants de haschich avec les pays voisins ont eu eux aussi intérêt à émigrer d'urgence. Que les Libanais et les Polonais réfugiés récemment en France ne représentent par toujours les milieux les plus défavorisés, ni les plus militants. Que beaucoup de Chiliens accueillis après être passés clandestinement en Argentine étaient poussés par la misère et l'espoir d'une promotion, et la liste serait longue.

De l'autre côté, les « migrants classiques » sont loin d'avoir toujours été poussés au départ par leur condition économique immédiate : il y a l'attrait de l'Europe, de sa liberté individuelle réelle ou phantasmée, de son niveau de consommation : phénomènes éminemment politiques, de même que l'est fondamentalement le sous-développement.

La voie est étroite entre deux préoccupations difficiles à concilier : sauvegarder le droit d'asile et limiter l'immigration.

Les réfugiés et le marché de l'emploi

Car, en arrière-fond, il y a naturellement l'angoisse du chômage, avec le racisme qu'il engendre. Est-il permis de redire une fois encore cette banalité : le nombre de chômeurs n'augmente évidemment pas avec le nombre d'étrangers, chacun de ceux-ci étant aussi un consommateur de biens. L'économie florissante d'après-guerre a reposé en grande partie sur l'exploitation de l'immigration. Les réfugiés encore plus que les immigrés apportent souvent avec eux des techniques, des pratiques, un dynamisme, une volonté d'aboutir profitables à notre pays.

Le nombre de réfugiés accueillis en France n'est pas que symbolique : mais il n'est que de 1 réfugié pour 744 habitants. Aux Etats-Unis : 1 pour 329. Au Pakistan, 1 pour 62. En Somalie : 1 réfugié pour 3 habitants ! Un peu de modestie (*).

Vers une société multiraciale

Il suffit d'observer pour comprendre que la société française, dans les années à venir, sera multiraciale. Ne serait-ce que parce que les étrangers ont un taux de natalité souvent plus élevé. L'accepter ne veut pas dire ne pas s'y préparer.

Accueillir les réfugiés ? Oui, mais avec suffisamment de moyens si l'on ne veut pas retrouver dans dix ans ou dans vingt ans les problèmes de la « deuxième génération »... qui pourrait être cambodgienne, chilienne, ou autre. C'est aujourd'hui qu'il faut y travailler.

Jean-Jacques Massard

(*) Ces chiffres sont tirés de C.I.M.A.D.E.-Informations, octobre 1981.

saisi par l'intégrisme ou faussement indifférents, les immigrés d'Oyonnax travaillent pour le plus grand bonheur de la « cité des plastiques ». une mairie de gauche et sans contradictions, la revendication d'une mosquée, le projet d'une salle de cinéma : un cocktail très salé pour une bien petite ville.

Oyonnax, dans l'Ain, la « cité des plastiques », flanquée au pied du Jura, comme un trait-d'union oublié, entre Rhône-Alpes et Franche-Comté. Ce matin-là, rendez-vous avait été pris avec un Marocain de l'A.S.T.I. (*). Venu à Oyonnax il y a dix ans, il se retrouve aujourd'hui au chômage : il lui faudrait partir, peut-être vers Macon...

Un syndicaliste français de la C.F.D.T., militant lui aussi à l'A.S.T.I., l'accompagne. Il a vécu les débuts de l'immigration, lorsque, délaissant l'industrie de la corne, les industriels oyonnaxiens se sont tournés vers le plastique, et qu'ils cherchèrent une main-d'œuvre sans qualification, précaire et mal payée. Ils parlent. La lon-

Tous sont d'accord. L'extrême-droite, si elle existe, est peu nombreuse, et surtout pas organisée. On est pourtant persuadé que des Lyonnais montent régulièrement ; ainsi s'expliqueraient les bombages : « mairie algérienne », « banc turc », « rue marocaine »...

A Oyonnax, le racisme, tous le connaissent bien. Il n'est pas ordinaire, pas vraiment banalisé. Les réflexions dans la rue, les refus de louer, même trois ou quatre bars dans le centre qu'on sait interdits aux étrangers, tout cela, personne ne l'ignore. Mais le racisme, ici, on le reconnaît surtout dans les entreprises. A la production, 65 % des ouvriers sont immigrés. Les grèves, en Haut-Bugey, ce sont les immigrés qui les mènent ; 10 % seulement des membres de l'Union locale C.F.D.T. sont Français...

Et pourtant, ils parlent. Un peu...

Oyonnax, ce sont surtout 23 000 habitants, dont le tiers d'immigrés. Dès 1901, pour 6 140 habitants, on comptait déjà 244 immigrés, des Italiens pour la plupart, dont les petits-enfants sont parfois aujourd'hui les notables de la ville. Et certains d'entre eux n'hésitent pas, à l'occasion de grèves, à se présenter aux portes des usines, en treillis, le fusil de chasse à la main...

Jean-Jacques Monnet est conseiller socialiste, dans une équipe municipale à majorité communiste. Minoritaire, il anime la commission « immigration » et, à ce titre, dispose de statistiques que le commissariat de police dispense chichement. En 1932, aux portes du Jura, on travaillait la corne et la cité comptait 10 % d'immigrés. Le point culminant sera atteint en 1978, alors que l'industrie du plastique est déjà sur le déclin ; à ce moment, 33 % de la population est étrangère. Aujourd'hui, la courbe a tendance à légèrement décroître, avec, en parallèle, un afflux de réfu-

gue litanie de l'exploitation dans cette cité où les rapports de classe ont gardé une violence qu'on imagine mal, pris dans la vague de l'« état de grâce ». Ici, quand E.D.F. est en grève, 300 petits patrons manifestent leur ras-le-bol.

Ils se rappellent la grève au Foyer nord-africain. C'était en 1971, parce que les résidents n'acceptaient plus un directeur raciste et qu'ils soupçonnaient fort d'avoir été un pacificateur musclé en Algérie. Entassés à 300 dans un foyer qui n'aurait dû héberger que 70 résidents, ils s'opposaient à une direction qui entendait rançonner les clandestins. Après l'intervention des gendarmes, une grève de solidarité dans une vingtaine d'entreprises débloque le conflit.

Ils se souviennent aussi de cet automobiliste qui s'arrête et vous braque un pistolet sur le ventre. Et quand l'A.S.T.I. invite le Théâtre de la Mer, pour « Mohamed, prend ta valise », les militants qui distribuaient des tracts sur le marché, suivis, menacés, préférèrent rester en groupes.

P.B

Actuelles

giés du Sud-Est asiatique et le départ des immigrés. En 1981, ils étaient officiellement 7 295 étrangers à être recensés.

La population, reconnaît Jean-Jacques Monnet, a tendance à partir. Ce que ne regrette peut-être pas le maire, Guy Chavanne. Lui s'était attiré les foudres de l'A.S.T.I., après une interview en novembre 79, dont certaines petites phrases étaient pour le moins maladroites. Sans qu'on puisse faire l'amalgame avec Vitry...

Ainsi lorsqu'il définissait la politique d'urbanisme de la municipalité : « Il s'agit premièrement de tout mettre en œuvre pour limiter partout la présence de familles immigrées [...] pour parvenir à une cohabitation correcte, sinon harmonieuse, des migrants et des Français ». Peut-être après tout ne s'agissait-il que d'éviter la création de nouveaux ghettos.

Comme lorsqu'il réclame « le retour de bon nombre de familles françaises dans un centre-ville différent, moins bruyant, accueillant, animé... ». Ou bien : « J'ai invité le patronat local à embaucher des travailleurs français, et de préférence qualifiés, afin qu'ils se fixent ici. Actuellement, on peut dire que la ville toute entière est une véritable cité de transit avec une population mouvante sans cesse renouvelée, ce qui est source de difficultés énormes. ».

Aujourd'hui, l'abcès est peut-être vidé, mais les immigrés restent persuadés que rien n'a changé avec l'arrivée en 1977 d'une municipalité d'Union de la Gauche. Puisqu'à Oyonnax, les familles immigrées ont les plus grandes difficultés à être admises dans les H.L.M. La municipalité se défend : « Ce n'est pas nous, c'est la préfecture qui a le pouvoir de décider des attributions d'appartement »... Ce qui ne convainc guère les responsables d'associations immigrées. « Le changement, ajoutent certains d'entre eux, ce sont nos luttes, pas la

municipalité, qui l'ont provoqué ».

Pourtant, à la mairie, on rappelle la volonté de la municipalité de créer un bureau d'accueil, et son intervention qui a permis de régler le conflit du foyer SONACOTRA.

La tentation de l'intégrisme

Ce Marocain (il est animateur en milieu migrant), lui aussi, ne perçoit guère de changements depuis 1977. Il s'indigne. Une association s'était créée sur Oyonnax pour obtenir la création d'une mosquée (près de 4 000 musulmans sont concernés). Depuis septembre, la mairie fait la sourde oreille aux multiples demandes d'une salle, ce qui a amené l'association à squatteriser un préfabriqué. « Il faut, il en est persuadé, trouver un local digne de l'homme et de ses croyances ». Comme il est per-

suadé qu'un lieu de culte pourrait « faire disparaître les rejets ».

Or, on vient de voler les tapis de la mosquée et les membres de l'association, découragés, sont bien prêts d'abandonner. Pourtant, des rencontres dans la ville en témoignent, comme cet animateur, la ville connaît un développement étonnant de l'intégrisme musulman. Depuis les événements d'Iran, beaucoup de jeunes Oyonnaxiens ressentent le besoin d'un rapprochement spirituel, explique l'un des animateurs de l'association pour la construction de la mosquée. Ce retour à une pratique leur permet aussi de se retrouver par-delà l'hostilité des populations haut-bugistes. « En France, annonce un jeune Algérien, je crois encore mieux »...

On a recensé à Oyonnax jusqu'à 38 nationalités différentes (en 1979). Aujourd'hui, le compte est descendu à 32, et l'ensemble vit en bonne harmonie, sans qu'il y ait pourtant trop de contacts. A part quelques jeunes qui tournent le soir autour du centre social. Lorsqu'une communauté organise sa fête, seuls ses ressortissants sont

Actuelles

invités. Par exemple, les Espagnols, qui ont fait venir fin janvier une troupe de théâtre pour un spectacle sur Llorca.

Les échanges culturels se font en fait par le biais du sport. Ici, chaque nationalité possède son équipe de football.

Les rodéos nocturnes de la banlieue lyonnaise sont bien loin. Et si le commissariat de police refuse de donner ses chiffres, une enquête du « Dauphiné Libéré » a donné la cité comme la troisième ville de Rhône-Alpes sur le plan de la sécurité. Jean-Jacques Monnet renchérit : « A Oyonnax, la délinquance est surtout le fait des Français, guère des immigrés ».

Le soir, ceux-ci font comme tout le monde, ils dorment, et tôt. On ne les voit guère que le dimanche dans une ville désertée de sa population française.

Bientôt, ils auront leur saile de cinéma, dans le futur centre culturel qui déjà s'élève au centre de la Z.U.P. Puisque Frédéric Esparel, chargé du secrétariat à l'Action Culturelle, voit dans le cinéma un outil privilégié de reconnaissance des cultures.

Principaux acteurs de la vie économique oyonnaxienne, dont ils entretiennent les performances remarquables à l'exportation (principalement dans le domaine du jouet), ils participeraient alors à un jeu culturel qui les a pour le moment totalement exclus. Les élections de 1983 permettront d'en savoir plus, même si l'on pronostique ici une défaite de la gauche et un retour de l'opposition, une opposition dont ils ont certainement moins à attendre que de l'actuelle équipe municipale.

Pour l'heure, faussement indifférents, ils produisent. Français.

Philippe Berton

(*) A.S.T.I. : Association de Solidarité aux Travailleurs Immigrés.

LES PLASTIQUES DE L'EXIL

Tout près d'Oyonnax, à Arbent, la municipalité a rendu dernièrement publics les chiffres de sa population pour 1981.

Cette cité-dortoir, toute entière tournée vers le travail des plastiques oyonnaxiens, connaît certainement une proportion de population étrangère parmi les plus élevées en France, puisqu'elle était, voilà encore trois ou quatre ans, de l'ordre de 51 %.

La municipalité note un léger fléchissement de cette population (dû pour l'essentiel à la naturalisation de familles cambodgiennes) avec, sur un total de 2 539 habitants, 1 157 étrangers, soit 45,5 %.

On compte ainsi 304 Turcs, 236 Portugais, 169 Algériens, 127 Marocains, 105 Cambodgiens, 68 Yougoslaves, 67 Espagnols, 38 Italiens, 25 Tunisiens, 8 Laotiens, 4 Suisses, 4 Chinois, 1 Polonais, 1 Britannique (de Hong-Kong)...

REGULARISATIONS

Lorsque l'opération « régularisation » a débuté, les chiffres de 200 000, 300 000 clandestins étaient avancés.

Il est vrai qu'il s'agit là d'une estimation difficile...

Où en est-on début mars 82 ?

Du côté des chiffres, on est loin du nombre escompté puisque 140 000 clandestins seulement ont déposé un dossier pour toute la France. D'un département à l'autre, la situation est différente. Dans certains départements, l'opération est close et plus aucun dossier n'est en attente.

Dans le Rhône, par contre, les chiffres permettent d'être moins optimiste. Sur 3 891 demandes, seuls 390 clandestins dont 79 Algériens ont été régularisés sans passage devant la commission. 69 clandestins ont été régularisés après passage devant la commission. Celle-ci aurait un taux de « déchets » de 50 %. Or, il reste au 1^{er} mars 82, 3 432 demandes à examiner. Le calcul est simple : si elle continue à ce rythme, à raison de 70 dossiers par mois, la commission mettra 49 mois, c'est-à-dire quatre ans et un mois pour étudier les dossiers restants ! Dans de telles conditions de lenteur et de pratiques procédurières, que reste-t-il de l'opération rapide et efficace qui devait assainir la situation ?

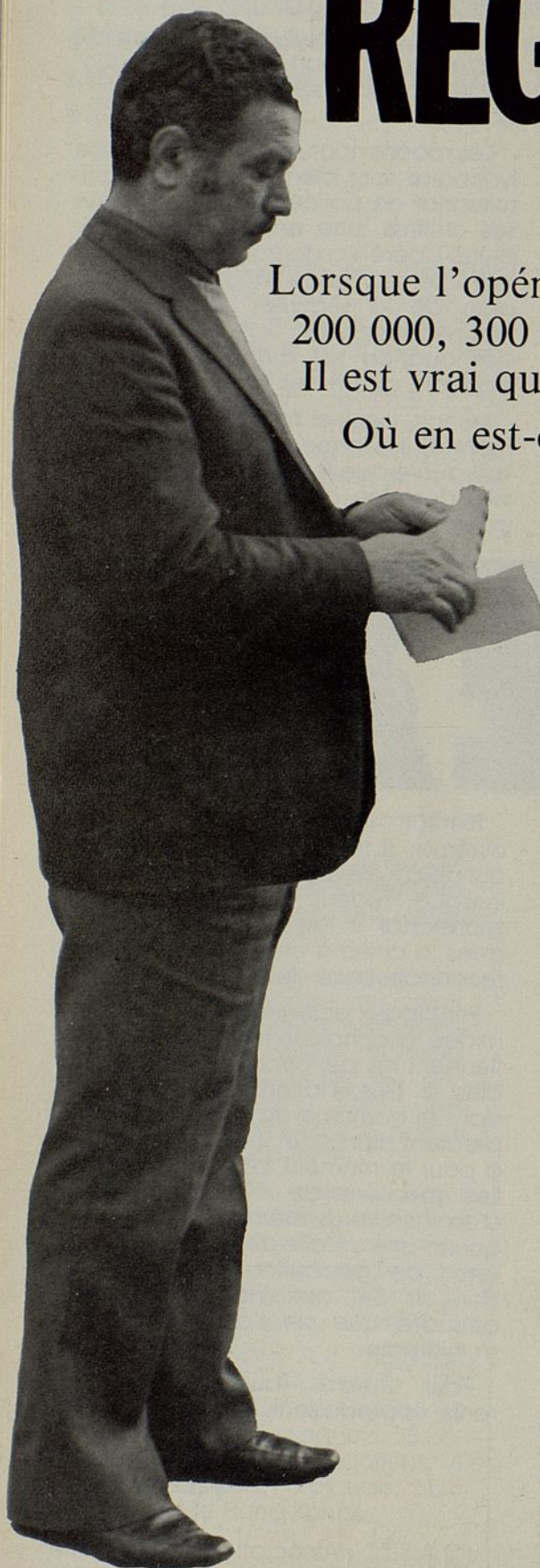
Si, dans le Rhône, 90 % des dossiers sont litigieux et doivent passer devant la commission, n'y a-t-il pas une leçon à en tirer rapidement en ce

qui concerne les critères retenus ? Il semble que tous les clandestins qui n'ont pas obtenu de contrat de travail passent systématiquement devant la commission.

Or, si les contrats de travail étaient aussi faciles à obtenir de la part des employeurs, prêts à payer toutes les charges sociales de leurs salariés et à s'embarasser d'une main-d'œuvre régulière, il y a belle lurette qu'il n'y aurait plus de travail au « noir », ni de clandestins à régulariser ! Et les saisonniers agricoles d'Avignon et les employés de la restauration de Lyon le savent bien !

Qui a pu croire un instant que les clandestins étaient des gens « stables » qui travaillaient depuis longtemps chez le même patron qui serait ravi de le régulariser ? Il était à prévoir que la situation même du clandestin le mène à faire partie des 90 % des dossiers litigieux existant dans le Rhône. La meilleure garantie de succès de cette opération aurait été une décision rapide concernant les dossiers restants et ceci dans l'esprit de la loi, c'est-à-dire de façon large et sans petitesse administrative...

C. Légi



LA COLERE TRANSPORTEE



Photo Michel Goiffon

Mars 1982, place Bellecour, simulacre de jugement d'Iraniens

Les Iraniens constituent une des minorités étrangères en France. Etudiants pour la plupart, leurs problèmes sont à première vue ceux de tous les étudiants étrangers en France. Et pourtant, derrière leur présence, à Lyon, notamment, se cache la réalité de l'Iran lui-même. La révolution de Février 1979 a été maintes fois évoquée par les médias. Est-ce à dire que les Français ont compris la portée réelle de l'événement ? Ont-ils vraiment conscience du drame que vivent quotidiennement des millions d'Iraniens ?

Pour Ali, sympathisant des Modjaheddines du Peuple, persecutés par le régime actuel, la révolution de 1979 est très incomplète. A quand l'autre révolution ?

Une interview d'étudiants iraniens

Cosmopolis : De nombreux étudiants Iraniens vivent en France. Quand sont-ils arrivés, et que font-ils ?

Réponse : Le niveau des universités iraniennes est très moyen. Les étudiants sont obligés de s'expatrier, notamment en France. Après la révolution de février 1979, les universités ont été fermées. Suite à quoi, 180 000 étudiants ont quittés le pays. Les étudiants iraniens qui vivent en

France sont en général issus des classes moyennes, certains sont obligés de travailler pour payer leurs études. En arrivant ils se heurtent au problème de la langue, il faut qu'ils obtiennent une carte de séjour. Pour cela ils ont besoin du renouvellement de leur passeport, chaque année. Les étudiants qui ne prennent pas position politiquement, n'ont pas de problème. Les autres n'obtiennent pas leur renouvellement et ont donc des difficultés pour leur carte de séjour.

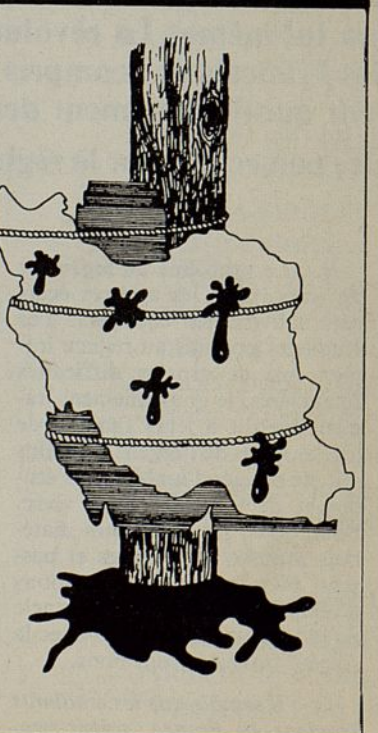
C. : Quel est l'accueil réservé aux étudiants iraniens par la société française ?

R. : Le problème du logement est important, les agences écartent souvent les étrangers. Les étudiants opposés au régime iranien ont de grosses difficultés financières, le gouvernement iranien interdit à leurs familles de leur envoyer de l'argent. Certains ont été obligés d'arrêter leurs études et de travailler pour vivre. Pour nous, les problèmes matériels sont les plus graves et passent bien avant les questions d'adaptation. Malgré l'obstacle de la langue, les contacts avec la société française sont bons.

C. : Il semble que les étudiants Iraniens en France, soient pro-

fondément divisés. Comment expliquer ces divisions ?

R. : Il faut bien comprendre que ces divisions sont directement liées à la situation politique en Iran : certains partis soutiennent le régime, d'autres sont dans l'opposition. Des divisions très profondes existent en Iran entre étudiants sympathisants des Modjaheddines du Peuple, des Feddayines du Peuple et étudiants proches des Hezbollahis (1) ou du Toudeh, qui soutiennent le régime. On retrouve ces divisions dans la société iranienne qui vit en France, il n'y a plus aucun contact entre nous, étu-



dians progressistes et les étudiants qui soutiennent le régime. La discussion a existé jusqu'en juin dernier. Depuis le 20 juin, le gouvernement iranien a pris des mesures draconiennes contre l'opposition, la liberté d'expression a été supprimée et la lutte armée a commencé contre le régime. Tous les liens sont rompus entre les deux groupes d'étudiants. L'antagonisme est de temps en temps porté à son comble et des bagarres éclatent (2).

C. : Les combats entre les deux groupes sont-ils souvent violents ?

R. : Oui, c'est rare, mais c'est normal. Il arrive que la tension monte tellement que cela débouche sur des affrontements physiques. Comment imaginer que des gens comme nous, qui avons donné 8 000 martyrs en six mois puissent tolérer ne serait-ce qu'une photo de Khomeiny, responsable de ces massacres. Il est normal que nous ne supportions pas la propagande faite pour un régime criminel condamné un peu partout dans le monde et par une grande partie du peuple iranien lui-même. Les affrontements physiques ont commencé en Iran six mois après la révolution. Des groupes de matraqueurs ont été organisés par le Parti de la République Islamique (3). Ces matraqueurs sont des fanatiques violents que le peuple ne tolère pas. Il y a trois ans, en février 1979, le sentiment révolutionnaire était très vif en Iran. De nombreuses personnes ont obtenu des armes. C'est alors que, sous l'influence des mollahs (4), la fanatisation les a rendus aveugles. Cette fanatisation reflète un mode de pensée dogmatique, fermé ; le dogmatisme ne peut pas prétendre résoudre les problèmes qui évoluent chaque jour et qu'il faut réinterpréter. Un lien existe entre ce fanatisme dogmatique et une incapacité à résoudre les véritables problèmes. Les matraqueurs ont commencé à attaquer les vendeurs de journaux, les militants progressistes, les femmes non voilées. Au début, le peuple ne savait pas exactement qui était responsable de cette terreur exposée en pleine rue. Les forces progressistes étaient bien au courant, elles. L'Occident s'est mépris sur ce point en généralisant et en pensant que les Iraniens étaient tous des fanatiques. Les forces progressistes sont peu à peu parvenues à dénoncer cette réalité, en recueillant des preuves irréfu-

tables notamment des ordres écrits émanant du Parti de la République Islamique, demandant d'organiser la terreur. La vérité a éclaté au grand jour. Il a officiellement déclaré que les Hezbollah matraqueurs étaient dans la ligne de l'imam (5). Cette répression en Iran a été exportée partout où des étudiants progressistes veulent s'exprimer.

Nous devons avoir la possibilité de nous faire entendre pour dénoncer des crimes tels que les exemples sont rares dans l'histoire des pays du monde entier. Il faut savoir qu'il y a actuellement une exécution toutes les demies-heures en Iran ; ce rythme n'a jamais existé, ni en Iran, ni ailleurs. La répression vise la base et aboutit au sommet, comme cela s'est produit en février dernier, lorsque Moussa Khiabani, sa femme, la femme de Massoud Radjavi (6) et de très nombreux Modjaheddines du Peuple ont été assassinés. Moussa Khiabani a été emprisonné pendant sept ans, torturé et condamné à mort par le régime du shah. Grâce à la pression internationale, le régime avait fait marche arrière et commué sa peine en réclusion à vie. Il avait été libéré lors de la révolution. On peut dire qu'il y a une continuité des martyrs entre le régime du shah et le régime actuel ; les mêmes victimes sont victimes de la même répression. La terreur a été exportée d'Iran : en Europe, des réunions d'opposants ont été attaquées, des étudiants isolés ont été agressés dans la rue à coup de couteaux, de matraques. Les étudiants progressistes ont donc été contraints, en France et ailleurs, de s'organiser face à ces menaces pour pouvoir continuer leurs activités.

C. : Parmi les mouvements progressistes iraniens, il y a l'Association des Etudiants Musulmans en France, sympathisants des Modjaheddines du Peuple : quelles sont les activités de cette association ?

R. : Oui, il y a de nombreuses associations progressistes, soutenues par Massoud Radjavi, Bani Sadr, par le Conseil de la Résistance. Parmi les activités de l'Association des Etudiants Musulmans en France, il y a la publication d'une revue en persan et en français, des meetings, des appels aux personnalités, aux gouvernements, des conférences de presse pour dénoncer les crimes de Khomeiny. Début février, une grève de la faim a débuté :



elle est menée conjointement par 23 étudiants en France, 200 en Inde et 80 en Suède. Ce mouvement international voudrait pousser les gouvernements des pays concernés à position clairement.

C. : Quelle est la situation en Iran ?

R. : La situation en Iran est très grave, on ne peut pas ne pas en parler. 8 000 exécutions ont eu lieu, il y a 20 000 prisonniers politiques. Le régime est en train de détruire le pays, notamment par la guerre avec l'Irak. Des milliers de morts et de blessés, des

milliers de gens ont du quitter leur maison dans la zone des combats et vivent dans des conditions précaires, sous des tentes en plein désert. Le régime achète en cachette des armes à Israël, alors qu'il dénonce en apparence le régime sioniste. Khomeiny est très isolé sur la scène internationale. A ce rythme, le pays est menacé. Nous considérons que c'est au peuple de renverser le régime. Dans cette perspective, on ne peut pas éliminer l'hypothèse de nouveaux massacres.

Le régime du shah avait de bons rapports avec l'étranger,

tandis que Khomeiny a des problèmes avec tout le monde. Le régime actuel n'a pas de voie de sortie. La résistance est telle en Iran actuellement qu'il n'a aucune chance de se maintenir. La résistance concerne 80 % des gens. Sur ces 80 %, 20 % sont actifs et en partie armés. Pendant la prise d'otages américains, une marche de 200 000 personnes a eu lieu à Téhéran ; elle était en grande partie entraînée par les Modjaheddines du Peuple. Ce sont elles qui aujourd'hui harcèlent le régime, mènent une guérilla urbaine, attaquent les comités (7).

C. : Comment peut-on se rendre compte de la réalité de la résistance ?

R. : Le dernier anniversaire de la révolution a été marqué par une manifestation à laquelle 200 000 personnes ont participé. En Occident, certains pensent qu'il s'agit d'un grand soutien populaire. En fait, il faut savoir que toutes les forces pro-khomeinistes se trouvaient là. Le journal des Modjaheddines, « Moudjahed » tirait à 200 000 exemplaires juste après la révolution. Après son interdiction, il a continué à paraître clandestinement avec un tirage de 500 000 exemplaires. Non seulement les Modjaheddines n'ont pas abandonné leur expérience de la clandestinité, expérience acquise sous le shah, mais encore ils l'ont renforcée. Le 20 juin dernier, une immense manifestation de soutien aux Modjaheddines a rassemblé 500 000 personnes ; pendant le trajet du cortège, des gardiens de la révolution ont tiré sur la foule. Il y a eu des dizaines de morts. Les mouvements progressistes ont compris que la lutte armée était la seule manière de résister. La situation économique est telle que le peuple est impatient de voir aboutir une solution. L'inflation est galopante : le kilo de viande valait environ 25 francs il y a un an et demi, il vaut aujourd'hui 120 francs. Il y a environ 4 millions de chômeurs. Cette situation économique est liée à la répression : le régime voit la situation lui échapper, il pense reculer la date de sa fin en massacrant les forces progressistes.

Propos recueillis par
Yves Guélaud



Photo Y.G.

(1) Hezbollah : Partisans du Parti de Dieu.

(2) En décembre 1981, une bagarre opposa les étudiants partisans du régime aux opposants à la cité universitaire de Mermoz à Lyon : l'un d'entre eux fut sérieusement blessé d'un coup de couteau.

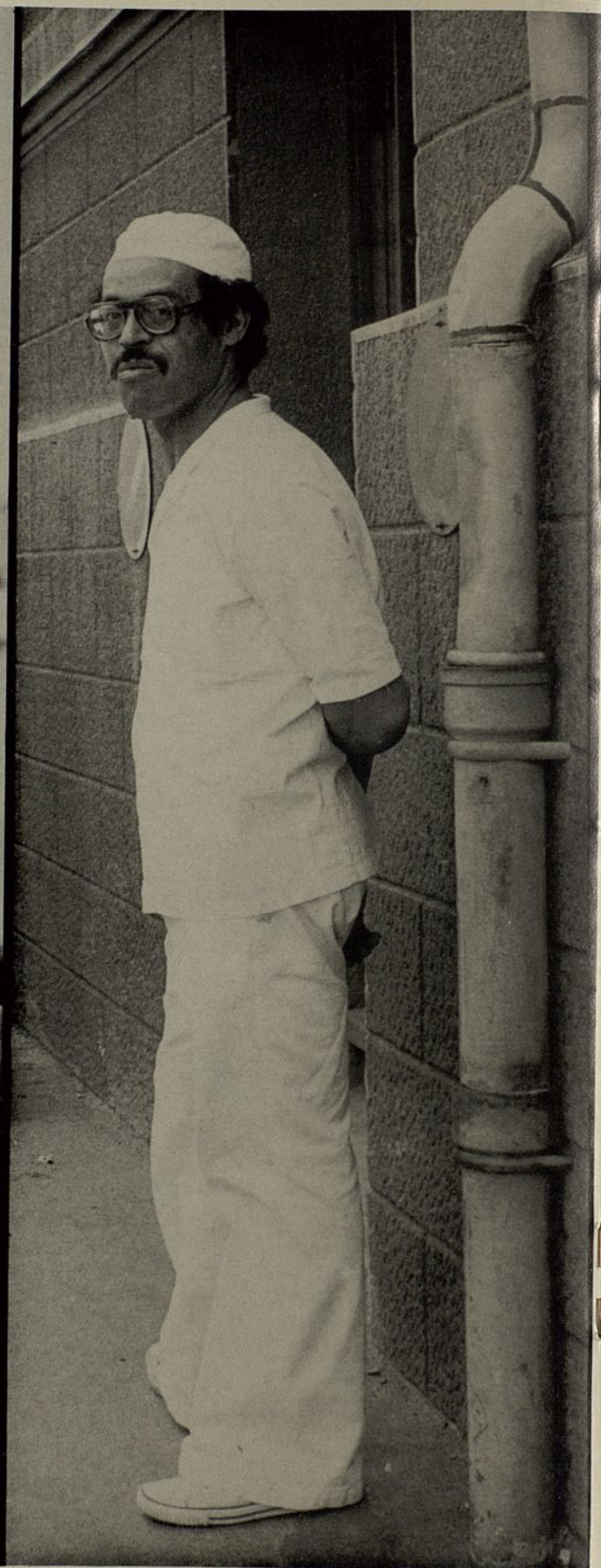
(3) P.R.I. : Parti de la Révolution Islamique, formé après la révolution de février 1979, organisé entre autre par l'ayatollah Behehti.

(4) Un mollah est un intégriste religieux, aujourd'hui, les mollah sont à la tête du pouvoir (Parlement, gouvernement, tribunaux).

(5) L'imam Khomeiny.

(6) L'un des leaders des Modjaheddines du Peuple, actuellement à Paris.

(7) Les Comités : formés par le Peuple armé au début de la révolution. Peu à peu, les éléments progressistes en ont été écartés. Les Hezbollahis y sont aujourd'hui majoritaires.



Dédicace

Je vous dédie mes faims de mois
Et les longues attentes à tous les bureaux
D'embauche
Ma détresse, mes larmes, mes angoisses
Le Requiem de mes boyaux contractés
Mon regard avide, mon ventre vide

Je vous dédie les « on vous écrira »
Et les « rentrez chez vous »

Je vous dédie mes longues marches
Et mes cloques et les claques
Ma peau de melon
Et ma gueule de bougnoule
Ma démarche de raton
Et mon accent de bicot

Je vous dédie mes tarifs horreurs
Mon caveau, mon ghetto
Ma solitude, mes vaines sollicitudes
Mes turpitudes

Je vous dédie mes tuberculoses
Et mes toux et mes crachats
Et mes salaires-bacilles de Koch

Je vous dédie mon permis de séjour
Sauf-conduit qui ne conduit nulle part
Sauf aux sales besoins

Je vous dédie mon contrat de travail
Passeport pour la survie

Je vous dédie le pain
Que je vole à vos citoyens
Et mes fortunes accumulées sur leur dos
Le paradis où je me délecte
Grâce à leur bonté

Je vous dédie tout et n'importe quoi

MAIS FOUTEZ-MOI LA PAIX

Hamid Guemriche Algérie
dans « Paroles Maghrébines d'Immigrés de Grenoble »
(voir Agenda)



Photos Jean Bartz



Photo Yves Gudraud

Les puits de mine ont fermé leurs portes

Lorsqu'un jour dans l'unique café de Beaulieu, j'ai posé une question sur les Polonais, la réponse ne s'est pas fait attendre :

— « Vous voyez cette colline là-bas, allez-y et, dès que vous verrez une grande maison avec une grande croix, arrêtez-vous. C'est là que vivent les Polonais. ».

EN France, lorsqu'il a fallu faire face aux besoins exceptionnels de l'après-guerre, le recours à une main-d'œuvre étrangère devint une des questions les plus importantes. Pour remettre en état l'économie du pays et passer d'une industrie de guerre à une industrie de paix, l'appel à des « hirondelles de travail » que sont les immigrés, était pressant. Les débats parlementaires de l'époque consacrés au sujet, étaient dominés par les modalités de recrutement à l'étranger. Deux principes furent retenus.

Tout d'abord, il fallait faire venir une main-d'œuvre d'origine européenne de préférence aux travailleurs coloniaux. Pour des raisons ethniques. Mais aussi pour éviter de desservir l'économie coloniale. A cet effet, un projet de loi sur la mise en valeur des colonies françaises a été déposé en 1921 par Albert Sarraut, le ministre des Colonies de l'époque.

Le deuxième principe consistait à écarter par les Européens, les travailleurs d'outre-Rhin. Ils avaient combattu contre la France !...

Des négociations ont alors eu lieu avec l'Italie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, le Portugal, l'Espagne et la Grèce. La première convention

fut signée avec la Pologne le 3 septembre 1919. Un mois après, le ministre des Régions Libérées installa une mission à Varsovie qui envoya sur la France douze convois d'ouvriers et paysans polonais.

Désormais, le gisement de main-d'œuvre était prêt à être exploité.

Cette première expérience et l'accord signé entre les deux gouvernements ouvrirent la voie aux cartels des patrons dans les mines, dans l'industrie et dans l'agriculture. Le Comité des Forges et des Mines, la société générale d'immigration agricole et industrielle, l'Union des industries métallurgiques et minières, tous ces groupements adressaient une demande de main-d'œuvre étrangère au ministère du Travail. Après avis favorable, le visa était accordé. Des missions françaises permanentes installaient alors des centres de recrutement.

Ce fut le cas à Myslawice, sur la frontière de la Silésie et de la Galicie, et à Wejherawo, à l'Ouest de Dantzig, près du port de Gdynia. « *Polonais, partez pour la France ! Vous avez du travail assuré, assurances sociales, appartements confortables pour vos familles et le voyage gratuit jusqu'à destination.* ».

Les témoignages que nous avons recueillis insistent sur l'effet que pouvait avoir cette publicité sur les paysans et ouvriers polonais qui devaient courber l'échine devant l'arrogance des seigneurs de la terre et des chevaliers de l'industrie. Après une sélection rigoureuse, les candidats choisis recevaient un contrat-type sur lequel figuraient deux éventualités de travail, l'agricul-

ture ou les mines. La décision dépendait de la « perspicacité » du recruteur professionnel. Une fois les formalités remplies, les futurs mineurs ou ouvriers agricoles étaient acheminés par train jusqu'à Toul, qui fut un peu le Marseille des Polonais. De Toul, les ouvriers étaient dirigés soit vers des régions agricoles dévastées par la guerre, comme l'Aisne ou la Meuse, soit vers les mines de charbon du Pas-de-Calais et du bassin stéphanois.

Ce qui est important dans ce type d'immigration, c'est son caractère collectif et organisé. La gauche française reprochait au patronat de nuire à l'assimilation des étrangers en faisant venir des colonies entières avec leurs associations et en les isolant dans des cités ouvrières. D'un autre côté, des députés humanistes dénonçaient les pratiques qui consistaient à laisser l'ouvrier étranger livré à lui-même et subir l'exploitation des logeurs dans des taudis.

De véritables colonies furent installées dans des cités ouvrières comme Ostricourt dans le Nord, Mancieulles en Lorraine, Blanz y en Saône-et-Loire et Beaulieu dans la Loire. Les Polonais constituaient la majorité des mineurs étrangers recrutés pour les bassins houillers français de 1919 à 1927.

Sur 104 000 mineurs étrangers en 1926, il y avait 70 000 Polonais indépendamment de cette tourmente historique qui a abouti au déplacement d'hommes et de femmes de leur univers familial.

de POZNAN aux mines de la Loire

60 ANS D'IMMIGRATION POLONAISE

Beaulieu est une ancienne cité minière à Roche-la-Mollière, petite ville située à mi-chemin entre St Etienne et Firminy. Cette région, très vallonnée, a été marquée par l'arrivée des immigrants venus travailler dans les mines. Dans les puits Voisin, Charles, de la Chana, des Granges, Combes, la production a fait un grand bond de 1910 aux années cinquante, période depuis laquelle elle a commencé à décroître. Aujourd'hui, tous ces puits sont fer-

nouilles non loin de la cité. Aujourd'hui, elle n'existe plus, ils l'ont rasée pour qu'on ne voit pas où nous avons vécu. Les maisons de Beaulieu où habitent encore mes parents, c'est tout à fait autre chose. Quand la mine les a mises en vente en 1970, la plupart ont acheté. Aujourd'hui, c'est une cité de retraités. ».

Pour ces retraités de la deuxième génération, qui affectionnent le jardinage, posséder une maison sur cette colline constitue le couronne-

Beaulieu ou les restes d'une communauté

més et la région tente péniblement sa reconversion industrielle depuis 1968 avec la création de la zone industrielle Buisson-Galinay. Les activités de substitution offrent à la commune plus de 2 200 emplois. Le puits Pigeot à la Ricamarie, le seul qui soit resté en activité dans la région, est en train de réduire ses effectifs. Pour les habitants de la Cité de Beaulieu « *Sable Internationale* », entreprise de fabrication de fauteuils et de canapés, est le débouché le plus proche. Ici travaillent des ex-mineurs polonais qui sont près de la retraite ainsi que les membres de la troisième génération de l'immigration polonaise.

Témoins de la fièvre charbonnière de l'entre-deux guerres et de la période de la reconstruction, quelques cités existent toujours, certaines ont à peine été retapées et logent des Maghrébins et des Turcs. Ces anciennes cités sont différentes de l'ensemble des maisons avec jardins, situés sur une colline et qui domine les ruines du puits Charles où la plupart des Polonais que j'ai rencontrés ont travaillé. « *Là-bas*, m'a dit un jeune Polonais de la troisième génération, *il y avait la cité du Bourgeat où je suis né et où j'ai grandi. Un de nos jeux préférés était la chasse aux gre-*

ment d'une dure et longue carrière dans les mines.

Les Polonais représentent plus du tiers des habitants de Beaulieu. Dans l'ensemble de Roche-la-Mollière, il reste près de 200 familles polonaises. La silicose ayant fait des ravages parmi les hommes, le nombre de veuves vivant seules à la Cité est important. Les enfants de la troisième génération qui ont entre 30 et 40 ans ont quitté la cité. Ils sont à Rive-de-Giers, St Etienne, Lyon... Mais ils se retrouvent avec les plus vieux pendant les week-ends à la Maison Polonaise. Celle-ci abrite des « Sociétés » créées dans les années 20 : la société de gymnastique « Sokol », la société de musique « Harmonia », le Rosaire, la société de la Reine Sainte-Edwige...

Les premiers Polonais arrivèrent à Beaulieu en 1914, Reyer, Zimmer, Drymala, Szydowski, Matuszewski, Switaliski : ce sont les premières familles qui sont arrivées. Elles ont été évacuées de Lallaing, dans le Nord de la Pologne ravagée par la guerre. Avec ce groupe arrivèrent le Curé Piaszczenski et une institutrice polonaise, Made-moiselle Szmidt.



*L'aventure
d'hommes
et de femmes
dont les parents
ont été acheminés
dans le bassin stéphanois
pour accumuler
les tonnages de charbon...*

de POZNAN aux mines de la Loire

60 ANS D'IMMIGRATION POLONAISE

la dispersion progressive de la communauté

ACTUELLEMENT, les personnes qui organisent les activités de la Maison Polonaise sont jeunes, entre 30 et 40 ans ; ils font partie de la troisième génération de l'immigration polonaise et ont une expérience de la vie associative acquise en France. Les vieux Polonais fréquentent la Maison Polonaise et sont utilisés comme personnes ressources, c'est-à-dire que leurs compatriotes plus jeunes les consultent pour les manifestations culturelles traditionnelles. Les mineurs retraités sont également sollicités pour la commémoration de l'histoire locale.

Les deux premiers Polonais que j'ai rencontrés lors de mon premier passage à Beaulieu étaient au petit bar de la Maison Polonaise. Ils ont 58 et 60 ans. Le premier parlait très peu le français et, avec le second, il a fallu un interprète pour pouvoir discuter avec lui. Ils sont arrivés à Roche-la-Mollière, ils avaient à peine six ans. C'est le cas de beaucoup de Polonais à la Cité. Les femmes surtout, même celles qui sont nées en France, parlent très peu le français.

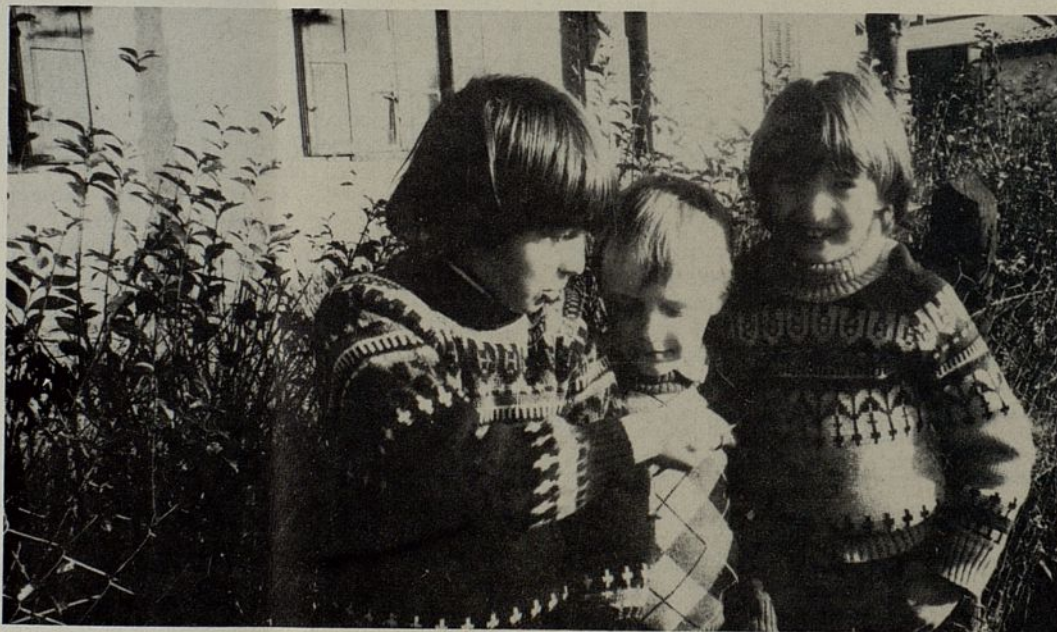
Parmi les différents témoignages que nous avons recueillis, il semble que ce sont les femmes des mineurs qui incitaient le plus les familles à la francisation. Certaines situations ne permettaient pas beaucoup de choix, mais dans la plupart des cas, les hommes ont été plus réticents à la perte de la nationalité polonaise. Le témoignage de Mme Cécile Allot est très significatif. Mme Cécile Allot a vécu dans une autre région minière, à St-Eloi les Mines, dans le Puy-de-Dôme en Auvergne.

« Nous sommes arrivés en France en 1923. Mon père a signé un contrat pour venir travailler dans les mines. Je suis issue d'une famille de six enfants, trois frères et deux sœurs. Tous mes frères ont travaillé dans la mine. Nous habitons dans une grande colonie à la Côte Férandon. Il y avait une multitude de maisons. Dans chaque maison habitaient quatre familles.

« Jean, l'aîné de mes frères, ne voulant plus travailler à la mine, est parti à Paris où il a travaillé comme garçon de café à la Rotonde. Ma sœur Régine l'a rejoint. Ce fut ensuite le tour de Sonia. Toutes les deux faisaient de la couture à Paris. Mais, à cette époque, il y a eu l'affaire Stawiski, un escroc russe. Mon frère a alors quitté le café où il travaillait et est retourné à St-Eloi pour travailler dans la mine parce qu'à Paris, ça n'allait pas bien pour les Polonais.

Dans la mine, il y avait très souvent des bagarres, des injures entre Français et Polonais, même en-dehors de la Cité. Le peuple auvergnat est un peuple dur, attaché à sa province. Les Polonais faisaient les boulots les plus durs. Ils arrachaient les rochers où on attrapait la maladie de la pierre. Et, justement, je peux vous raconter un fait qui a surpris mes enfants parce que je le leur

ai raconté ces jours-ci. Les Polonais élevaient des petits chiens, ils les tuaient après les avoir engraisés. Ils prenaient la graisse qu'ils conservaient dans de l'alcool. Ensuite, ils buvaient cette mixture pour se protéger de la maladie de la pierre parce que quand vous arrachez le rocher, ça vous bouffe les poumons et à 40 ans, vous êtes mort. ».

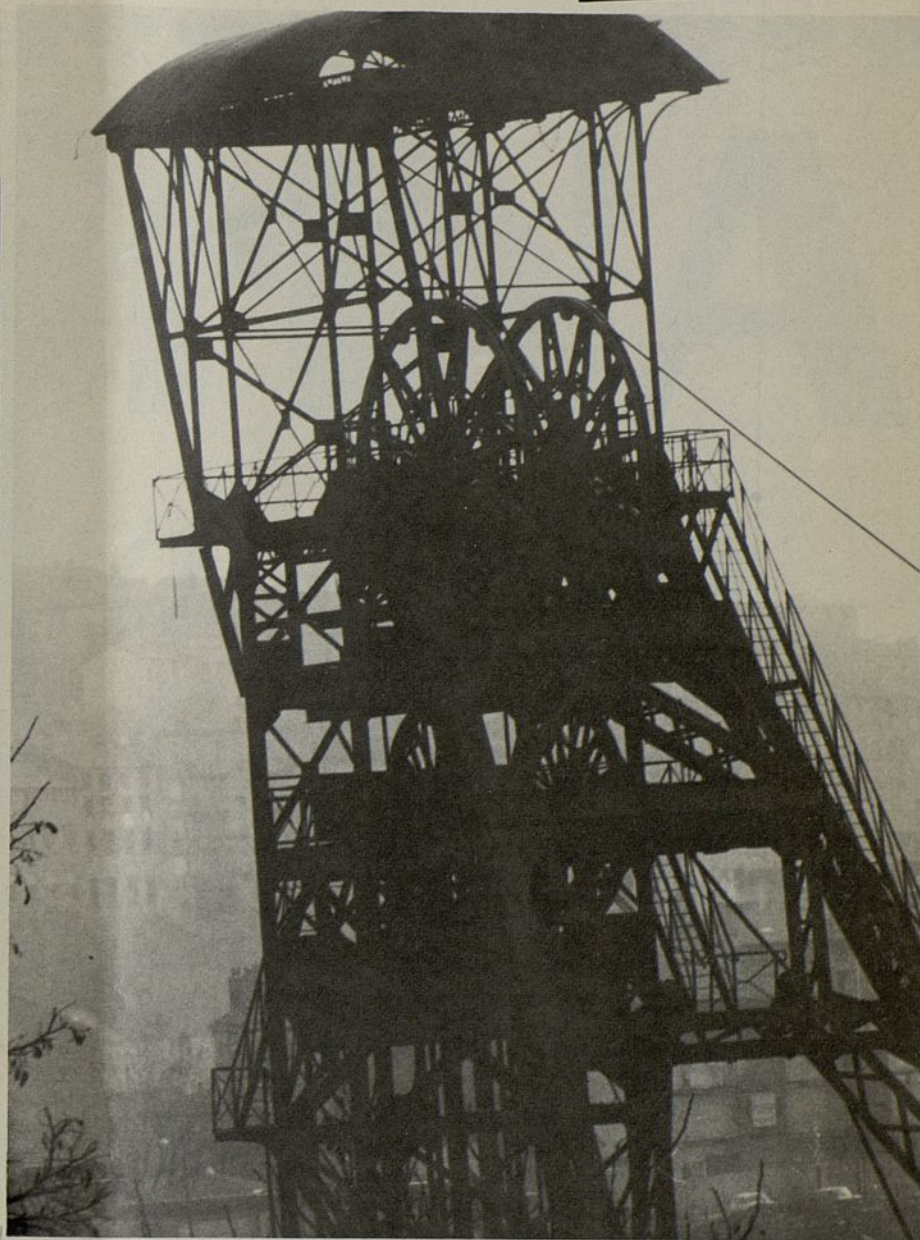


le mariage, seul recours

« St-Eloi ne nous changeait pas beaucoup de la Pologne. Mon père a eu un accident dans la mine. Il travaillait au fond à 55 ans, on l'a remonté un jour, il était complètement désorienté. On lui a amputé une jambe. Papa a décrété que la fille aînée se marie pour qu'on puisse garder le logement à la cité. Mais ceci n'a servi à rien puisque Régine a épousé son cousin germain Max Mashewski et que celui-ci a décidé de retourner en Pologne en 1936. Nous avons été obligés de déménager. J'avais alors 16 ans. C'est là que nous avons quitté la colonie polonaise. Nous avons habité à Montaigu, une petite ville bourgeoise. C'était plus dur que St-Eloi où nous

avons un contact avec les Polonais. Maman faisait très attention aux relations avec ces derniers : juifs, Polonais, Ukrainiens. Elle triait ses relations.

« Au moment de l'affaire Staviski, nous nous sommes faits naturaliser, parce que ma mère augurait mal de l'avenir des Polonais en France. Elle était francophile et m'a transmis ce sentiment. Mon père restait Polonais dans son esprit, dans sa façon de vivre, pour lui, il n'y avait que la Pologne qui comptait. Quant à moi, le meilleur souvenir que je gardais de St-Eloi, c'est celui de mon institutrice polonaise. Autrement, j'ai toujours eu une réserve vis-à-vis des Polonais. C'est la haine qui me portait pendant la guerre contre le nazisme. »...



des Polonais aux Maghrébins

LA cité du Moulin a abrité une colonie polonaise dans les années 20. Aujourd'hui, près de soixante-dix familles maghrébines et turques y sont logées. Cachée au Nord-Est de Roche-la-Mollière, la cité a manifestement l'aspect d'un village. Les familles se chauffent au charbon et font du jardinage pour occuper leur temps libre. Les enfants sont très nombreux et jouent au ballon ou parcourent les terrains d'aventure qui ne manquent pas dans cette région. Les adolescents, dont beaucoup ne vont plus à l'école, descendent à St Etienne. J'ai essayé de discuter avec un Turc qui faisait son jardin. Il est ici depuis dix ans et prononce à peine quelques mots de français. Au-dehors de son travail, à l'établissement Sablé, il n'a aucune occasion de rencontrer des Français. Deux de ses

compatriotes faisaient une partie de cartes derrière la maison où ils habitent. Ils ne comprenaient pas un mot de ce que je leur disais.

Pour les Polonais, l'école a été un bon agent assimilateur, mais à la troisième génération seulement, c'est-à-dire ceux qui sont nés juste après la deuxième guerre mondiale. Dans l'entre-deux-guerres, la grande majorité des enfants des Polonais n'avaient qu'un seul débouché possible : la mine. Les enfants maghrébins de la Cité du Moulin sont les enfants des années de crise, c'est-à-dire une période de crise économique, de tentatives de reconversion et surtout ce sont les enfants des ex-colonisés. Les générations passent, mais les cités restent.

A. Belbahri
Mars 1982

*Dans le numéro de mai,
parole d'un homme :
Monsieur Wolsztinski*





KRISHNA

au bonheur des paumés!

Pénétrer dans le temple, non sans avoir préalablement ôté ses chaussures, s'asseoir en tailleur sur le sol, le regard tourné vers l'autel, et se laisser envahir par le rythme inlassablement répété, doux et prenant d'un mantra... Dhoti safran, fumée d'encens, tambours indiens, cymbales de bronze, nourritures sacrées...

Cérémonie usuelle au fin fond du Bengale ? Non. C'est à Sainte Foy-les-Lyon, un dimanche après midi comme les autres.

Au 23 de l'avenue Vallioud, une villa grise en contre-bas de la route que l'on imaginerait volontiers occupée par quelque notable. Et puis, écrit en minuscule sur le bord du portail : A.I.C.K. A traduire par Association Internationale pour la Conscience de Krishna. L'adresse qui circule, la clef sur la porte, l'accueil direct au visiteur inconnu, rien n'indique cependant la dissimulation. Ici, dans une sobriété confortable, vivent une quinzaine d'hommes jeunes, célibataires, qui ont choisi de consacrer leur existence à Krishna, Dieu suprême, en chantant son nom et en le faisant connaître. Et dans le désert spirituel occidental et les insatisfactions chroniques engendrées par la société de consommation, leur entreprise — faut-il le dire — connaît le succès.

Après une première tentative infructueuse il y a quelques années à la Croix-Rousse, un nouveau groupe s'est constitué dans le courant de l'année 1980 à Sainte Foy, lieu plus reluisant, "pour faire preuve de notre sérieux" dit-on ici.

Le déroulement d'un jour chez les dévôts de Krishna approche au plus près les rythmes biologiques que pratiquent toutes les communautés religieuses du monde : le lever se fait à quatre heures du matin et la journée commence par des chants dévotionnels

accompagnés d'instruments traditionnels ; suivent deux heures de méditation individuelle, d'étude, que vient clôturer de 7 H 45 à 8 H 30 une classe collective faite de la lecture et du commentaire de l'un des versets de la Bhagavad-Gita. Voilà leur livre fondamental à propos duquel Gandhi écrivit : " J'y puise un réconfort que je ne trouve nulle part ailleurs, même dans le sermon sur la Montagne. Quand le découragement m'assaille, et que dans ma solitude, nul rayon ne m'éclaire, je consulte la Bhagavad-gita ".

Le seul repas important a lieu le matin, exclusivement composé d'une cuisine végétarienne au goût exquis.

La journée est consacrée à l'activité missionnaire : vente de la Bhagavad-gita en trois volumes (minimum 100 Francs) ou de disques au porte à porte. Le dhoti est troqué contre un vêtement civil de bon ton, le cheveux dépasse d'un ou deux centimètres le rasage de rigueur et le discours, nous en avons fait l'expérience, dérape parfois de l'orthodoxie pas toujours payante vers des arguments plus monnayables : portrait de Georges Moustaki sur la pochette du disque, par exemple.

Jointe aux dons individuels, la vente des livres semble bien constituer l'une des ressources essentielle et fructueuse d'un

groupe par ailleurs peu dépensier : ni tabac, ni alcool, ni jeux de hasard, ni cinéma, ni vacances, ni rien de ce qui constitue pour lui gratification des sens et illusion. La maison s'endort vers 22 heures, le coucher se faisant dans des chambres collectives, équipées de lits superposés, non sans avoir pris une dernière douche dans l'une des quatre salles de bains puisque la propreté coïncide avec la compassion, l'austérité et la véracité, l'une des qualités fondamentales des dévôts.

Une religion vieille de 5000 ans

Parmi les plus importants mouvements de l'hindouisme deux sont à distinguer ; l'un consiste en une recherche intérieure de l'absolu, au moyen d'une philosophie et de pratiques (et cet absolu est indescriptible), l'autre est fait d'une dévotion amoureuse à Dieu (la bhakti) et concerne 90 % de la religion hindoue. Ce courant est personnaliste et ce sont ainsi des figures de l'absolu qui sont visées : Brahma, Dieu l'Absolu, Vishnu, Dieu qui maintient les êtres en existence, Shiva, Dieu qui détruit les êtres pour la renaissance. Vishnu a des avatars dont l'un des plus importants est Krishna, un Dieu qui a pour mission d'intervenir chaque fois que l'ordre du monde est en péril, mais est aussi celui qui s'approche de l'homme pour se faire aimer.

Avec pour berceau le Bengale, les dévôts de Krishna ont hérité du tempérament chaleureux, poétique, exubérant des Bengalis et n'ont cessé de chanter ses louanges avec une dévotion éperdue. Ainsi le chapelet qu'ils égrenent journalièrement comprend 108 grains ; chacun de ces grains sera l'occasion de répéter le mantra : "Hare Krishna, Hare Krishna, Krishna Krishna, Hare Hare, Hare Rama, Hare Rama, Rama Rama, Hare Hare". 16 tours de chapelet ponctueront la journée.

Afin de purifier son existence le dévôt s'interdit la pratique des activités coupables que sont tuer les animaux, manger de la viande, user de toxiques comme le tabac ou le café inutiles au maintien de la vie, avoir des relations sexuelles hors le mariage. Ainsi, selon lui, se débarrasse-t-il des conditionnements. Il ne s'estime plus esclave de ses sens mais bien maître d'eux. Il accède alors à la vie spirituelle.

La religion hindoue accompagne la civilisation hindoue et l'une et l'autre ne sont pas dissociables. Les krishnaïtes ont de la sorte introduit en Occident non seulement la pratique religieuse, mais la culture et le mode de vie.

Lorsque nous exerçons notre esprit critique à leur égard nous le faisons avec notre propre logique. Le résultat aboutit souvent à l'intolérance. La conception occidentale du temps est linéaire, faite d'un alpha et d'un oméga. La conception hindoue est circulaire. L'histoire de chaque individu ne connaît pas de fin et la mort devient l'instant de passage d'un état à un autre. Selon la qualité de sa vie son existence future se poursuivra-t-elle dans un être vivant supérieur ou inférieur. Dès lors pourquoi vouloir influencer sur le cours des événements... chacun est à la place que son existence antérieure lui a permis d'acquérir. Besoin est d'ouvriers, de soldats, d'administratifs, de prêtres ; chacun à sa place. Inutile de jalouser la situation d'autrui : une juste occupation de la sienne, dévouée à la louange de Krishna donnera le loisir dans une vie future d'en tenir une autre.

Confirmant son enracinement et son authenticité, le Père Cren, dominicain, professeur de Religions Orientales à la Faculté de Théologie de Lyon, souligne les valeurs fondamentales du Krishnaïsme et donna son accord pour témoigner sur l'origine du mouvement lors d'un procès qui lui fût intenté en 1975 à Francfort sur la provenance de ses fonds. L'implantation occidentale lui fait pourtant dire : "il existe une profonde part d'aliénation ; tous les rites, les structures sont étrangers à la civilisation dans laquelle ils s'implantent. Il faut donc une rédition totale ; c'est aussi une



Photo Y.G.

destruction". Pour lui les raisons du succès sont "une formidable carence de l'expérience spirituelle occidentale". "Pas de baratin, des actes" souhaitent les jeunes dont pour beaucoup la "solitude est insensée".

On est communiste au niveau spirituel

Nous l'appellerons Michel. Il est plombier-zingueur, est âgé de 25 ans environ, habite Villeurbanne ; il est venu à Ste Foy les Lyon ce dimanche après-midi après qu'il lui eut été distribué un tract la veille, rue de la République. Le cheveu court, correctement vêtu, appliqué : "je me cherche" dit-il, "je souhaite faire le maximum d'expérience". Cependant, un peu plus tard dans le temple, à l'invitation affectueuse mais pressante des dévôts à chanter, il ne le fera pas : sans doute, cela aurait déjà été dire oui. "J'ai ressenti des vibrations", conviendra-t-il. Il reviendra. Pascal, 28 ans, famille parisienne aisée, père pasteur protestant, passe le bac puis voyage en Inde, fait de la musique, travaille un peu. Après six mois d'indécision rejoint les dévôts. Indique que ses parents sont devenus favorables et dit "on est communiste au niveau spirituel du terme".

Un autre est Espagnol, ingénieur en électricité. Celui-là est Canadien, âgé de 23 ans, entré au mouvement après un an de médecine à Montréal, exerce la responsabilité du groupe.

Celui-ci a 20 ans, a été étudiant à Aix-en-Provence, chez les dévôts depuis 9 mois, de parents catholiques "très croyants". "Ils me préfèrent maintenant".

Trois sont Indiens, deux sont Lyonnais.



Dans leur maison de Sainte-Foy

Si le groupe de Ste Foy compte 15 membres, une trentaine de sympathisants à Lyon disposent chez eux d'un petit autel portatif, pratiquant la dévotion sans toutefois faire l'abandon de leur insertion sociale. C'est en ce sens que les dévôts se défendent de former une secte : nul n'est tenu d'être soit dehors soit dedans et le départ se fait librement.

Régler tous les problèmes

A Lyon, l'antenne de l'Association pour la Défense de la Famille et de l'Individu (A.D.F.I.) est animée par Monsieur Marion. Il a mis à l'index le mouvement Hare Krishna. Mr Marion avoue cependant ne pas avoir de dossier Krishna à Lyon : aucune famille n'est venu déplorer le départ de son garçon ou de sa fille pour la maison de Ste Foy. *"On rentre pour régler un problème, et on règle tous les problèmes"*, dit-il, et il est vrai que toute démarche globalisante court le risque du totalitarisme.

Mr Marion laisse entendre le cliquetis des tirelles et des armes relayé, en cela, par le socialiste Alain Vivien écrivant au Ministre de l'Intérieur, le 30 mai 1980, à propos du domicile parisien du mouvement : *"Je viens d'apprendre qu'un trafic de nature inconnu, mais qui pourrait s'apparenter à celui des armes, se développe dans ce bâtiment (...). Le trafic observé, rue Vieille du Temple s'opère généralement par porteur de lourdes valises mais également, et cela exige à mon avis une enquête immédiate, par certains véhicules dont l'un, au moins, porte une plaque minéralogique diplomatique."*

A l'étranger d'autres bruits, d'autres procès, d'autres faits pour l'A.I.C.K. S'il ne s'agit en aucun cas de couvrir toute activité qui ne serait pas incluse dans les buts avoués du mouvement, le procédé est inacceptable qui insinue, qui laisse entendre que... et qui nous ferait croire qu'un groupe étroitement surveillé par les Renseignements Généraux pourrait en toute impunité et devant témoins transporter dans les rues parisiennes de lourdes valises chargées d'armes.

C'est ainsi que la totalité des griefs retenus contre les dévôts sont que d'autres ont retenus contre les Eglises chrétiennes occidentales : la richesse... et les biens de l'Eglise sont innombrables ; le pouvoir... et qui exclut l'importance de l'Eglise au Salvador ou en Pologne ; l'endoctrinement... et qui prétend à l'innocence du catéchisme de notre enfance ; la notion de liberté... et qui niera qu'elle passe par le cloître pour la religieuse et la prison pour l'objecteur de conscience.

Non, le véritable problème posé par l'implantation des centres de l'A.I.C.K. en Occident reste plutôt leur intégrisme intransigeant. Fruits d'une civilisation, d'une culture, d'une religion millénaire et riche dans sa spiritualité, leur fidélité excessive appliquée ici devient la négation des identités qui sont les nôtres. Tour à tour, les dévôts de Krishna séduisent, irritent, agressent, provoquant sans nuance le rejet ou l'adoption. Est-il banal de dire qu'ils ont simplement surpris notre curiosité ?

Bernard Bolze

Cette enquête a fait l'objet d'une première publication dans *Métropole* en mai 1981.



L'Association Internationale pour la Conscience de Krishna a été fondée aux U.S.A. par Abbay Charan De, né en 1896 à Calcutta, et devenu après vœu de renoncement Swami Prabhupada. C'est à la demande de son maître spirituel qu'il partit en Occident faire connaître la philosophie de la Shagavad-gita. Il meurt en 1977 en laissant un héritage spirituel et une kyrielle de communautés religieuses dévouées à Krishna.

Onze personnes seront désignées par lui pour lui succéder ; William Ehrlichman né en 1947 à Washington prend la responsabilité du mouvement en Europe méridionale où il propagera la doctrine en France à partir de 1972.

Quatre centres importants en France : Paris, Valençay, Lyon, Aix-en-Provence.

(A Valençay le domaine d'Oublisse s'occupe d'activités agricoles sur 80 hectares et accueille une centaine d'enfants dans son école).

Au total : 700 adhérents et 5000 sympathisants.

Salim prince de la justice

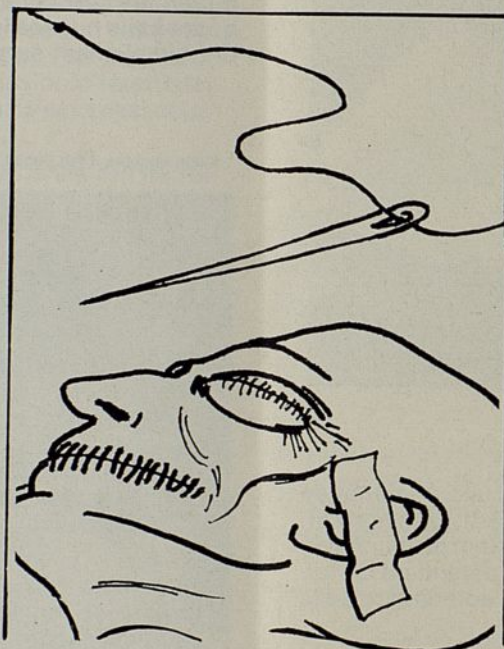
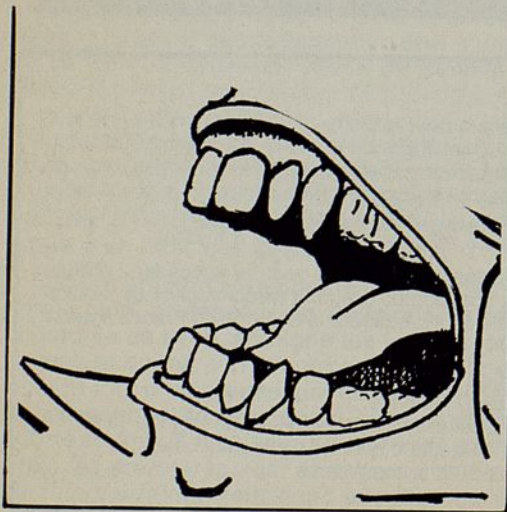
voici un conte des cent et une leçons, dédié aux hommes que le fusil ou le destin ont placés sur le fauteuil du pouvoir pour diriger et régner sur les troupeaux que nous sommes.

c'est à l'ombre des oliviers que ce conte doit sa survie. la tradition orale l'a voulu ainsi. « cosmopolis » vous l'offre tel qu'il nous est parvenu au 38 rue burdeau à Lyon.

Il était une fois, dans des temps qui nous sont lointains, un sultan, bon et généreux. Ce monarque était aimé de son peuple, et la paix régnait sur le royaume. La cour se composait de savants, de chercheurs, les astronomes scrutaient les cieux à la recherche de l'infini, les alchimistes s'activaient dans les laboratoires, les historiens fouillaient dans la nuit des temps, et les médecins s'attardaient auprès de leurs patients.

Puis, quand vint le printemps, à l'époque où le bourgeon voit le jour, les prés fleurissent, les oiseaux égayaient de leurs chants les matinées, sur la grande place du marché de la capitale du royaume, le crieur annonça à la foule : « Ohé ! Ohé ! Braves gens, je vous annonce au nom du tout-puissant, le clément, le miséricordieux, je vous annonce que notre Sultan bien-aimé a un fils. Il est né cette nuit ; le peuple est invité aux réjouissances qu'offre Sa Majesté pour le septième jour... Venez nombreux pour voir l'héritier du trône. Ohé ! Ohé ! Braves gens... ».

A la bonne nouvelle, le peuple en liesse dansait sur la place et dans les rues. Les you-you fusaient tandis qu'à la grande mosquée, on priait pour l'héritier.



Des jours passèrent, puis des mois, enfin des années, le royaume vivait toujours dans la paix et la prospérité ; le prince, que l'on avait nommé Salim, fréquentait depuis quelques années l'école du Palais royal en compagnie de quelques enfants de son rang. Le sultan souhaitait voir son fils devenir un grand sultan. Pour cela, il fallait que l'héritier apprenne toutes les sciences de la terre et du ciel. Ainsi, le souverain avait fait venir d'un lointain pays un vieil homme qui passait pour être le plus sage des sages, le plus savant des savants, enfin, le plus honnête des hommes.

« Je te confie mon fils », dit le sultan s'adressant au vieil homme. « Apprends-lui la vie, la science du visible et de l'invisible. Je désire que mon fils soit le sultan le plus instruit du monde, que m'importe le prix et le temps. Je souhaite qu'à ma mort, mon peuple ne pleure pas, au contraire, qu'il soit content et fier d'avoir comme sultan le souverain de la science et du savoir. ».

Le vieil homme remercia le sultan et lui dit : « Sire, je ferai de votre fils un bon sultan ».

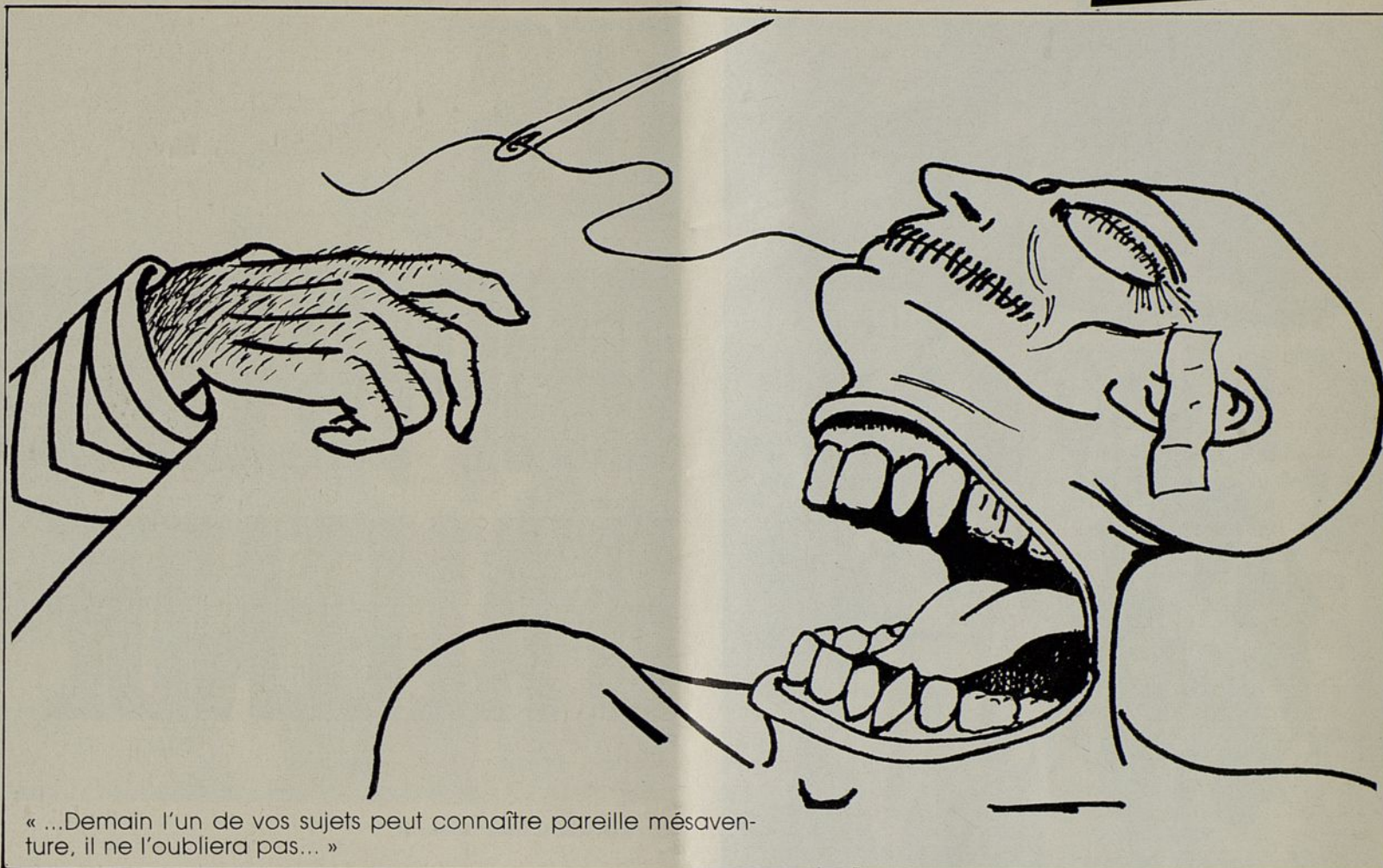
Et ainsi, dès le lendemain, le maître se mit au travail ; chaque jour, il dispensait la science aux quelques élèves, puis des jours passèrent, puis des mois, enfin des années. Salim était âgé de seize ans ; il était devenu presque un savant et ses discussions prisées par toute la cour.

Le Maître, lui, était toujours là.

Un lundi d'automne, le ciel étant couvert de nuages gris, les élèves, comme à l'accoutumée, s'assirent. Parmi eux, l'héritier Salim. Le maître entra dans la salle, puis interpella d'un ton sévère le Prince ; sans rien lui dire, alors que celui-ci était quelque peu surpris, le Maître le gifla une première fois, puis une seconde. Le jeune Prince tenta de dire quelques mots pour savoir le pourquoi de ces gifles. En guise de réponse, le Maître lui en porta une troisième, puis lui ordonna d'aller s'asseoir. Le Prince s'exécuta. En sanglotant, il réussit à parler :

— « Pourquoi, Maître, me gifler ? Qu'ai-je fait ? »





« ...Demain l'un de vos sujets peut connaître pareille mésaventure, il ne l'oubliera pas... »

— « Va au fond de la salle, et ne pose pas de questions », lui répondit sévèrement le Maître.

La gorge serrée, les larmes filtrant difficilement des yeux, Salim, dans son coin, n'arrivait pas à comprendre ; la journée lui parut une éternité, puis, à la fin des cours, dès qu'il eut la liberté de sortir, il se précipita chez sa mère, lui conta l'incident. La reine, après l'avoir écouté, lui dit :

— « Il n'est pas sûr que le Maître te frappe pour rien, il a sûrement raison ».

Salim avait beau expliquer à sa mère, celle-ci ne lui donna pas raison. Le soir venu, il va voir son père le Sultan et se plaint à lui. En vain. Il fut même grondé.

Il ne restait à Salim qu'à implorer dans sa prière du soir le Tout-Puissant. Refusant de manger, la gorge encore serrée, les yeux larmoyants, il se jeta sur son lit pour trouver dans les ténèbres de la nuit une réponse que personne ne voulait lui donner...

Des jours passèrent, puis des mois, enfin des années. Le sultan était malade et, malgré les soins, il mourut. On lui fit de grandes funérailles, et le lendemain, Salim fut couronné Souverain du Royaume. Il avait vingt-cinq ans. Son vizir vint le féliciter le premier.

— « A vos ordres, Sire... »

Salim ordonna aussitôt à son Vizir de convoquer coûte que coûte celui qui fut son Maître, c'est-à-dire le vieil homme. Peu de temps après, celui qui fut le professeur était aux pieds de celui qui fut l'élève. Salim le fixa des yeux, puis sévèrement lui dit :

— « Ecoute moi, Maître, j'ai en mémoire quelque chose qui ne veut pas s'effacer : il y a neuf ans, tu m'as giflé à trois reprises sans que je ne sache pourquoi. Aujourd'hui, je veux savoir, sinon je me fâcherai. ».

— « Je ne me rappelle pas vous avoir giflé, Sire... ».

— « Ecoute, Maître », l'interrompt le souverain : « C'était un lundi, le ciel était gris, tu m'as interpellé et tu m'as giflé sans raison. Je veux savoir aujourd'hui, sinon j'ordonnerai que l'on te coupe la tête. ».

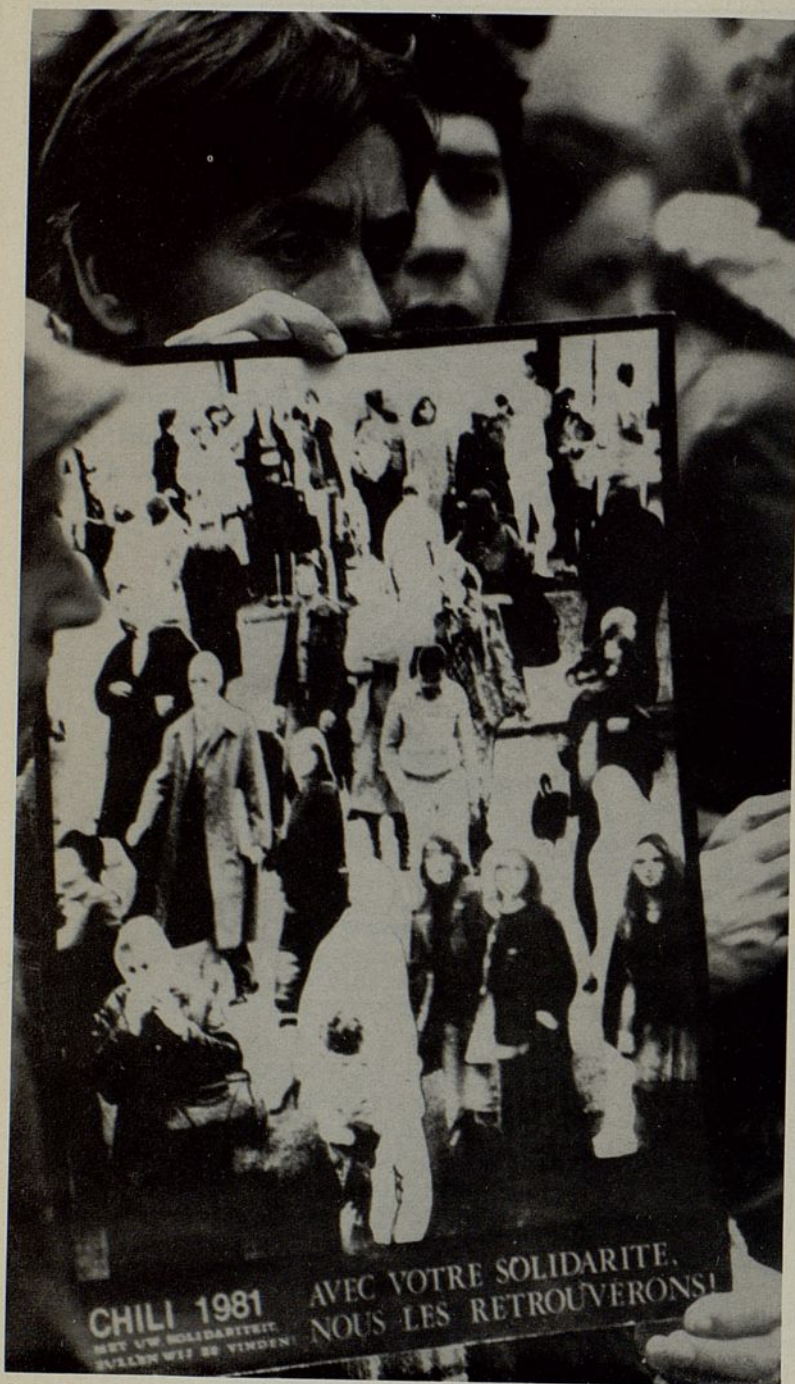
Le vieil homme, qui était presque centenaire, répondit qu'il ne se souvenait pas, alors Salim lui rapporta tous les détails de l'incident. Le Maître se leva, sourit et, s'adressant à Salim, lui dit :

— « Je vous ai enseigné, Sire, toutes les sciences, le droit, l'histoire, la géographie,

le Coran divin, l'astronomie, les chiffres, etc... Mais appelé aujourd'hui à régner sur les hommes, je m'en voudrais de ne pas vous avoir enseigné la tare de ce monde : l'injustice. Voyez, Sire, que vous n'avez rien oublié neuf ans après. Il y a un moment, vous me rappeliez tous les détails de cette fameuse journée. Votre mère ne vous a pas écouté, Votre père non plus, d'ailleurs. Comme quoi la fonction ne justifie pas la raison, et pourtant vous étiez une victime de l'injustice. Demain, l'un de vos sujets peut connaître pareille mésaventure, plus grave encore, il ne l'oubliera pas, lui aussi, il passera la même nuit que vous avez passée, Sire. Les larmes plein les yeux, invoquant le Dieu tout-puissant, car ce sera son seul recours, je me devais de vous donner cette leçon et j'en suis fier : ce fut la plus belle des leçons. ».

Très ému, Salim embrassa le Maître, le remercia de cette belle leçon, le vieil homme accepta l'offre de Salim d'être son conseiller, et le Royaume fut pour un temps très long le royaume de la paix, la prospérité et la justice.

L. Bennaoum



Photos Yves Guélaud

LES ORPHELINS D'ALLENDE

Santiago, 11 septembre 1973. Le Palais de la Moneda est bombardé par l'aviation chilienne. Salvador Allende est tué les armes à la main. L'Unité Populaire, trois ans après son accession au pouvoir, est renversée... C'est le début d'un long cauchemar.

LA nuit est tombée sur le Chili ce jour de septembre 73. Bientôt dix ans. Une longue nuit. Pour tous ceux qui ont connu l'exil, la peur, elle fut d'abord un long cauchemar. Aujourd'hui, le temps a passé. Il faut repenser l'exil et l'espoir du non-retour. Il faut accepter l'inacceptable, accepter que durent la dictature et l'oppression. Au début, l'exil n'était qu'une étape, un revers de l'histoire.

L'avenir était là-bas, au Chili. Mais aujourd'hui ?

Les enfants de la démocratie chilienne, les orphelins d'Allende, ont surtout leur propre histoire, ressentie jusqu'au plus profond de leur chair. Ils n'en parlent presque pas, même à leurs amis. Pourtant cette histoire-là nous importe tous, parce qu'un jour nous avons dit : le Chili c'est un peu la France.

Lorsqu'arrivent, pendant l'hiver 73-74, les premiers réfugiés chiliens à Paris puis à Lyon, Grenoble ou Strasbourg, la gauche française, plus rompue à la solidarité politique qu'à l'aide concrète, est mal préparée pour les accueillir. Ce sont d'abord les organismes religieux et confessionnels qui servent d'asile aux réfugiés : le couvent d'Eveux sur l'Arbresle est le premier d'entre eux. « Notre

seul point commun, se souvient une réfugiée des premiers mois, c'était justement d'être des réfugiés. On avait pas envie de parler de ce qui s'était passé là-bas. On se cachait même notre appartenance politique. On était simplement ensemble, on avait les mêmes problèmes immédiats : logement, boulot, etc. On ne pensait pas rester. Presque tous les Chiliens qui arrivaient à Lyon au début de



Jacqueline et German au centre Pierre Valdo

1974 pensaient repartir très rapidement au Chili... ».

L'isolement se faisant sentir, les lieux d'hébergement se rapprochent peu à peu du centre-ville : le Centre Pierre-Valdo, Recherche et Promotion, prennent alors le relais. Des cours de français, des sessions de formation continue, commencent à être mis en place par la Cimade notamment. C'est déjà l'été 1974.

Les partis chiliens se réorganisent aussi. Pas plus de cinq à six militants par organisation. C'est peu, mais nécessaire. Les comités de soutien fleurissent un peu partout. Début 75, l'ensemble des partis de la gauche chilienne rendent public un appel commun. Une antenne du comité de soutien aux prisonnières politiques, lancé à Paris par Evelyne Sullerot et Elizabeth Burgos-Debray, est créée à Lyon. Le Chili commence à

sortir du tunnel.

A la fin de 1975, les premiers réfugiés se sont déjà intégrés et ils ne vivent déjà plus comme des réfugiés. Certains ont trouvé logement et travail, souvent peu en rapport avec leur qualification initiale. Ils se dispersent dans les banlieues. « *Au fur et à mesure que la communauté chilienne de Lyon s'aggrandissait on se connaissait moins. D'autres latino-américains arrivaient aussi, notamment des Argentins chassés par le coup d'Etat de 1976, des Uruguayens, des Brésiliens* ».

Solidarité : oui, mais comment ?

Les clivages politiques s'accroissent au même rythme. Les partis se reconstituent, souvent avec les mêmes pratiques que là-bas

et les mêmes affrontements qu'ici. P.C et P.S. travaillent chacun de leur côté, le M.I.R. et le M.A.P.U., seuls tentent d'ébaucher des actions communes. On en vient vite au problème de fond. A défaut de pouvoir rentrer au Chili, il faut donner des moyens à la résistance et organiser la solidarité financière. Oui, mais comment ? Tout est là. Sur ce point, les avis sont très partagés.

Plusieurs projets sont néanmoins envisagés en collaboration avec les militants français : ouvrir une salle aménagée dans un bistrot lyonnais, créer un restaurant chilien, etc... Tous ces projets échouent. De ces expériences naît progressivement l'idée de créer une « pena » (*).

Au cours d'un gala latino-américain à Valence, en 1977, l'idée prend corps, avec l'appui d'artistes en exil comme le groupe Karaxù : un tel projet permettrait à la fois de créer un outil concret de solidarité avec le Chili et l'Amérique latine et de regrouper les latino-américains en exil sur un projet commun, sans distinction de parti. Cette initiative reçoit l'appui de militants de la C.F.D.T., du Comité des prisonniers politiques en Amérique latine et d'intellectuels, qui réussissent à réunir les fonds nécessaires (110 000 Francs) au démarrage du projet. Tout le monde se met au travail. Il faut trouver un local, créer une association qui assurera la gestion de l'équipement, faire connaître le projet. En tout une centaine de personnes collaborent à la naissance de la Pena au sein de « Cultures et Liaisons », dont les statuts sont déposés en juillet 1979.

Autour de Christine Zurcher et Ugo Saà, une équipe travaille de pied ferme. Et en décembre, la Pena ouvre ses portes, rue du Docteur Lacroix, près de l'Eldorado : une salle de spectacle, un fonds de librairie, et un lieu

d'accueil et de rencontres aussi.

700 adhérents

Très vite, la Pena réunit 700 adhérents, souvent fluctuants et qui participent irrégulièrement aux soirées du vendredi et du samedi : spectacles, débats, réunions alimentent une trésorerie encore bien faible. Il faut payer les artistes, faire "tourner" la librairie, assurer une certaine publicité. Si le public a répondu à l'initiative, il reste à le rendre fidèle. Et c'est aussi la période où l'équipe de la Pena prend conscience des difficultés. La solidarité financière avec le Chili reste un objectif, mais un objectif seulement.

Peu à peu, la Pena évolue aussi vers un lieu de diffusion culturelle plus que de rencontre. Les tensions personnelles, les luttes politiques, les difficultés rencontrées par la petite équipe qui l'anime, la placent au centre des débats parmi les latino-américains. Les critiques ne l'épargnent pas. La Pena, entend-on ça et là, devient davantage une entreprise commerciale qu'un lieu d'accueil et de solidarité... Des reproches que Christine, Ugo et leurs amis acceptent assez mal, bien qu'ils en comprennent les raisons : « *Depuis 1979, nous avons été à Lyon la seule expérience politique et culturelle réalisée par des immigrés. Et cela bien avant les autres. Nous avons été constamment ouverts sur l'extérieur, insiste Christine, sans dogmatisme ni sectarisme. Nous sommes encore pratiquement les seuls en France à faire travailler réellement les artistes exilés. Peut-être étions-nous en avance sur ce point de 2 ou 3 ans et c'est pourquoi nos objectifs ont été mal compris. Nous voulions ouvrir à un large public français, un lieu où il y avait une possibilité réelle d'échanges. C'est vrai qu'on*

Photo Yves Guélaud



...pièce unique pour une famille

a souffert du sectarisme au Chili, et puis ici, pendant toutes ces années d'exil. Et on ne voulait pas continuer à la Pena. Aujourd'hui, la Pena a évolué mais son avenir n'est pas assuré. Ce n'est sans doute plus une expérience seulement politique, mais nous n'avons jamais cessé d'agir politiquement au sein de la Pena ».

Chili, Argentine, Brésil, Pérou : les débats, les interrogations, les échanges ont été une constante des trois années d'expérience de la Pena. Mais pour se développer et réaliser ses objectifs, la Pena doit disposer de moyens nouveaux. Le déficit de 1981 a été très lourd : l'aide apportée aux artistes de passage a été plus importante, il faut encore rembourser les emprunts. L'équipe de "Cultures et Liaisons" a donc décidé de demander une subvention au Ministère de la Culture et à celui de la coopération, lesquels se disent "intéressés". Elle projette aussi de créer une pièce de

théâtre, et donc de devenir aussi un lieu de création, plus seulement un lieu de diffusion...

Cette évolution crée néanmoins un vide. Beaucoup de Chiliens ont quitté les organisations politiques. D'autres se sont regroupés par rapport à certains dissentiments. D'autres lieux se sont créés comme la Maison de l'Amérique latine à Villeurbanne ou Accueil et Rencontre, à Lyon, qui se veulent des lieux d'accueil plus informels. Cette floraison traduit aussi un phénomène commun à tous. L'exil atteint bientôt ses dix ans. L'âge des crises. « Certains sont repartis au Chili dans le désordre le plus complet, les couples se sont séparés, les organisations sont divisées... Chacun aujourd'hui se demande où est sa place... »

Pierre GRAS

(A suivre)

LA PENA

La Pena est une association loi 1901 gérée par l'équipe de "Cultures et liaisons", dont le but est de "diffuser la production culturelle des pays du Tiers-Monde et de promouvoir des échanges dans le domaine de la culture littéraire, artisanale, musicale ou folklorique".

Elle accueille donc tous les vendredi et samedi soir (à 21 heures) des groupes, des musiciens ou des poètes latino-américains ou représentant une autre culture du Tiers-Monde : Daniel Salinas, Karaxù, Vodachi, Oswaldo Rodriguez, Higinio Mena, Waskar Amaru, pour n'en citer que quelques-uns, sont ainsi passés à la Pena depuis décembre 1979.

La Pena accueille également des expositions, notamment d'artistes chiliens en exil ou de lithographes comme Maria Amaral.

Le jeudi soir, elle permet à des groupes ou à des associations d'organiser des soirées d'information sur tel ou tel pays d'Amérique latine, comme récemment le Pérou.

Elle organise aussi des cours d'espagnol (tous niveaux), des cours de mime et de pantomime avec Eduardo Lorca, des cours de musique des Andes à la demande. Elle a accueilli aussi le "Journal d'un fou" de Gogol, présenté par le T.H. Métro, en février, s'ouvrant désormais sur la création théâtrale.

Enfin, nouveauté aussi cette année, une "Pena à la française", avec des artistes de la région comme André Bonhomme, Pierre Delorme, M.-H. Lescheira, Christian Gentile, etc., fonctionne une fois par mois, le week-end.

Parmi les projets de cette année, la Pena proposera deux voyages au Pérou cet été et entend organiser un forum des cultures du Tiers-Monde (Amérique latine, Maghreb, Afrique noire) à Lyon.

Pour tous renseignements : La Pena, 12, rue du D' Lacroix, 69003 LYON — téléphone : 860.68.37 — (près de l'Eldorado). Permanence chaque après-midi.

(*) Pena : de "penasco", du nom du piédestal qui servait, dans l'Espagne médiévale, aux artistes et guitaristes se produisant dans les auberges. C'est Violetta Para, dans les années 1950, au

Chili, qui a relancé les penas, lesquelles ont connu une véritable floraison sous l'Unité Populaire, entre 1970 et 1973. La plupart sont aujourd'hui fermées.

ZEP=GHETTO OU L'ETRANGE ASSIMILATION

nous avons évoqué dans le numéro 2 de *Cosmopolis* la création des Z.E.P. G. Vidal, élu municipal de Meyzieu et militant de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (F.C.P.E.) propose sa contribution.

ETRANGE, en effet, ce malaise que l'on perçoit ces dernières semaines auprès de tout un milieu en contact avec l'école primaire et secondaire. Ajoutons pour être plus précis que ce milieu habite ou exerce dans des périmètres scolaires que l'Education Nationale envisage de distinguer en zones d'éducation prioritaires : Z.E.P., davantage de moyens à l'école publique, 25 élèves par classe, meilleure formation des maîtres.

A ces revendications, devenues slogans au fil des défilés de rues est venue s'ajouter, après le 10 mai 1981, une demande vraiment originale : « une école inégalitaire, pour combattre les inégalités ». Autour de tous ces slogans se retrouvent militants d'associations de parents d'élèves et de syndicats d'enseignants. Depuis que l'on parle de la création des Z.E.P., sans vouloir généraliser, on note pourtant des propos très surprenants, du genre :

— « Des moyens, mais surtout pas de Z.E.P. (enseignants) »

— « Nous ne voulons pas de Z.E.P. parce que nous n'acceptons pas d'être enfermés dans un ghetto » (parents d'élèves).

1) Il semblerait à première vue que l'on oublie le vieux proverbe « qui veut la fin veut les moyens », à moins que l'on en réduise son application à ce qui nous arrange. Comment expliquer l'apparente contradiction entre les revendications traditionnelles et le refus de la notion de Z.E.P. « Quelle mouche les pique ? », pourrait dire le sage du village, et c'est la première hypothèse. Ne s'agirait-il que d'une mouche, cette mouche aurait pour nom fierté ou simplement amour-propre. L'honneur serait là, placé à un rang bien étrange (!) (pensez donc : vivre sur une « Z.E.P. » !!!) et balayerait à cette occasion toute notion de solidarité.

2) Plus subtile pourrait être la deuxième hypothèse. Elle refuse les Z.E.P. et propose des



Z.E.P., Z.U.P.,... Zut ! — Photo Jean Bartz

moyens tels que :

— diminution à quinze ou vingt élèves par classe, pour des établissements à forte proportion d'enfants de catégories sociales défavorisées.

— Initiation aux connaissances interculturelles

— Adaptation des méthodes d'enseignement. Prise en compte des capacités individuelles plus spécifiques, pour des enfants d'origines diverses...

Cette liste n'étant pas exhaustive, ces moyens pourraient, peut-être, enrayer un certain nombre de problèmes et, de là, rendre acceptable une situation de voisinage somme toute pas très appréciée. Mais n'est-elle pas du type « Je ne suis pas raciste, mais... » (« Faisons-leur une école spéciale quand même »).

3) Mais, à ce moment-là, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout du raisonnement et évoquer uniquement les « fameux moyens » :

— Nouvelle répartition des populations (le

saupoudrage à dose homéopathique)

— Application du seuil de tolérance (et ses quotas) soi-disant sociologique, alors qu'il se trouve en parfaite contradiction avec toutes les réalités sociales, etc...

4) Mais bon, ne rouvrons pas le débat et envisageons plutôt une quatrième hypothèse en évoquant ce qui pourrait justifier les réticences citées plus haut : je veux parler de la mauvaise qualité de la formation ou même de son absence. En effet, le fait de laisser filtrer des parcelles d'informations présentait un très gros risque qui aurait pu être évité : celui de voir dénaturé involontairement ou volontairement le projet et conduire à des interprétations et des utilisations à finalités malsaines.

Faire passer par les circuits scolaires une information construite à partir de la circulaire gouvernementale du 28 décembre 1981 et publiée dans le J.O. spécial N°1 du 21 janvier 1982 aurait certainement été la solution... Mais il n'est sûrement pas trop tard... ! Gérard Vidal

ZINNEDINE, RACHID, FODEL



Grigny : contre l'ennui, cinquante jeunes s'associent dans un grand ensemble, Djamel Saadna les a rencontrés.

CITE du Vallon, à Grigny, une dizaine d'immeubles qui se dressent, gris, ni plus « clean », ni plus « crad » qu'ailleurs mais suffisamment pour « bénéficier » du label Z.U.P.

Un quartier qui est né en 1970 avec son pourcentage important de population immigrée.

D'une population étrangère importante, on dit : « qui a dépassé le seuil de tolérance ».

La tolérance, n'est pas la vertu première des habitants du Vallon, et c'est très logiquement que des plaintes ont été déposées contre « ces jeunes qui traînent dans les allées, qui ne foutent rien, qui font du bruit jusqu'à deux ou trois heures du matin... ».

Vous m'en mettez une livre.

En 1973, les jeunes des « Logirel » (un groupe d'immeubles situé à quelques mètres seulement de ceux du

Vallon) décident d'avoir « leur salle », de l'aménager et de distiller leur ennui dans des baby foot, des babasses, un billard...

Le rêve tournera court.

Après seulement quelques mois d'existence, les premiers problèmes arrivent. C'est l'époque des élections municipales et quelques partisans du maire en place (« sans étiquette ») participent à la vie de « la salle ». D'après les adhérents d'alors eux-mêmes, leurs cotisations sont bizarrement « hors circuit », « sans destination connue », personne ne connaît leur utilisation ;

Dans le même temps, des propositions à peine voilées visant à « donner un coup de main au collage des affiches » sont faites aux jeunes.

Sourde oreille des sollicités.

Quelques temps plus tard, des baby

sont fracturés, une bagarre, la salle est fermée.

Et c'est « la traversée du désert » de 1973-74 à 1980.

Entre-temps, M. Castro, à l'époque un des responsables de l'Association des locataires, (actuellement premier adjoint à la mairie de Grigny, dirigée par un communiste), « reçoit les doléances de la nouvelle génération des jeunes du Vallon ».

Eux-mêmes, tout naturellement (l'histoire est un éternel recommencement), font les frais des plaintes des locataires (bruit, vandalisme,...) : la défiance, et c'est tout aussi naturellement qu'ils demandent à M. Castro de les aider à avoir leur salle.

« Il nous a bien fait bander » commente Fodel, laconique, se souvenant avec ses copains, dans un éclat de rire, quand, avant même que cette salle soit autre chose qu'un « projet de projet », M. Castro « prenait les commandes », demandant de quel matos ils souhaitaient disposer (jeux, chaises, tables...).

Quatre ans plus tard, en 1980, l'association des locataires propose à la société Logirel que celle-ci fournisse aux jeunes du Vallon, un local.

Première réunion, au menu : le problème des jeunes, le bruit dans les allées, le vandalisme, le dépeuplement des Flachats (l'autre nom du Vallon), dû aux loyers très chers, à la mauvaise réputation du quartier...

Une démarche, deux effets : satisfaire à une demande vieille de dix ans, et, dans la foulée, « avoir enfin le calme ».

La société d'H.L.M. se montre plutôt favorable et une seconde réunion a lieu au printemps 1980 mettant en présence des représentants de Logirel, de la municipalité et des Jeunes du Vallon.

Un tiraillement « oppose » la municipalité à Logirel : Qui de la poule ou...

PHILIPPE ET LES AUTRES

Non, je me trompe d'histoire : « Qui doit fournir la salle » ?

Discussions, palabres...

Les jeunes ? Toujours dehors...

Jusqu'à ce que la M.J.C. de Grigny prête une de ses annexes.

Finalement, de juin à novembre 1981, les démarches s'accroissent, et la salle est enfin prête, après huit ans d'attente, d'espoir, de relance, de déception.



Huit ans pour la fourniture d'un local.

Voilà pour « l'historique ».

C'EST dimanche, fin février 1982, les jeunes du Vallon organisent une boum et nous sommes quelques-uns autour d'une table, au fond de la salle, à essayer de situer dans leur condition de jeunes, de maghrébins, étiquette sur le dos : loubard...

D'entrée, Zinnedine (secrétaire de l'Association, loi de 1901) explique le pourquoi de cette salle : « pour « éponger » le vol, la ségrégation, pour ne plus traîner dans les allées, (décidément !), pour discuter, écouter de la musique ». (Marley nous « accompagne » dans la discussion).

Ils sont près de cinquante adhérents, de 17 à 25 ans, tous « d'origine maghrébine ». En fait, ils ont surtout de Maghrébins cette volonté très marquée de conserver l'identité :

Azzedine : « Y a pas de tméniquologie (1), on est Arabe, à fond. Et chez nous, (au Vallon), y'a pas de différences entre fils de Harkis et fils de Moudjahidines ». Azzedine est d'ailleurs le seul sur cinquante à pratiquer l'Islam, c'est-à-dire, faire le carême.

Mais tous se veulent croyants, « semi-musulmans » : croyants non pratiquants (en fait, se trouver et s'imprégner d'une identité, un Passé). La plupart ne parle pas l'arabe, même s'ils le comprennent.

Beaucoup de paradoxes chez ces jeunes puisque si certains affirment que « l'Algérie, ça représente rien » et d'autres : « Quoi ?!!! L'Algérie c'est ton pays ! », ils se sentent malgré tout « adaptés ». Leurs rapports avec la population européenne sont mitigés, divers ; et toujours ce paradoxe :

« On s'entend plutôt bien avec eux, même si en général les gens ont peur ».

Et ensuite : « on a souvent des rapports faux avec eux (population « blanche ») qui reposent sur la crainte ».

Le racisme, ils connaissent (merci !)

Des dizaines d'exemples fusent :

« Il y a des discothèques qui nous laissent rentrer, à condition de déposer nos papiers d'identité à la caisse. T'as compris : s'il y a une bagarre, on l'a dans le cul ».

Autre chose, incroyable de mesquinerie :

« On ne peut pas vous laisser entrer, on n'accepte pas les anciens billets de cent francs ». Anciens ! Représentant Cornille et toujours en circulation, bien sûr.

Une formule lapidaire pour définir le racisme : « le raciste, c'est un pauvre con qui a un sentiment d'infériorité, un complexe social ».

Le Vallon, une Z.U.P. classique, sans histoire particulière.

Quelquefois, une certaine presse (comme on dit) fait « dans la récupération » ; c'est ce que racontent Zinnedine, et Philippe : « Lors de la rénovation de la salle, un journaliste de « Lyon Matin » est venu nous rendre visite. On avait fait une halte et on jouait aux cartes ».

« Il nous a pris en photo et il écrivait quelques jours plus tard dans son article : « ils jouaient aux cartes sur des bidons et ils étaient heureux ». ». Une autre fois, fin 81, un jeune qui, pas de pot, habite au Vallon, se saoule la gueule et pique une baignole. Re-article de « Lyon Matin » qui, à partir d'une action individuelle fait un procès de groupe : « tout le Vallon dans l'arène... »

« Ce journaliste n'avait jamais mis les pieds dans notre salle et ne nous connaissait absolument pas ; nous aussi on condamnait ce vol, mais on refuse cette généralisation systématique ».

Il y a des adresses lourdes à porter quelquefois...

Les amateurs friands de rodéos nocturnes, de bagarres métalliques, et d'un « sud lyonnais » devront trouver un autre lieu que le Vallon pour se libérer de leurs fantasmes.

Au Vallon, l'ennui glisse d'un immeuble à l'autre, et dans cette grisaille, il y a une cinquantaine de jeunes gars qui refusent les « assimilations » de fait et essaient de recréer, tout en haut de la Z.U.P., un univers, le leur, où la grisaille y serait interdite de séjour.

Leur force : la solidarité et une amitié à l'épreuve des cons.

Djamel Saadna

(1) : intraduisible, grosso modo : pas de bordel, y'a pas à chier.

rencontre avecjosé barros

ancien permanent de la F.A.S.T.I.

JOSÉ Barros, Portugais en France depuis 1964 a d'abord été embauché chez Vittel. C'est d'ailleurs cette société qui l'a fait venir avec bien d'autres à l'époque où la politique d'immigration était définie par les entreprises. Militant des associations de solidarité, il devient permanent de la F.A.S.T.I. pendant trois ans. Aujourd'hui, après une formation A.F.P.A. et une période de chômage, il retourne aux « manettes ».

C. : Le trait marquant de la politique d'immigration du précédent septennat, pour vous, c'est quoi ?

J.B. : Sans faire de théorie politique, je ne pense pas qu'il y ait eu fondamentalement séparation entre immigrés et Français dans l'esprit du gouvernement. Par exemple, Peyrefitte a fait l'apprentissage de la Loi Sécurité et Liberté sur le dos des immigrés. Elle a été acceptée après les contrôles sélectifs dans le métro.

Il s'agissait plus de maîtriser l'immigration avant de maltraiter les autres.

Ils n'avaient pas un désir réel de se débarrasser des immigrés. Sans vouloir minimiser la répression, c'est vrai qu'il ne s'est rien fait d'autre que du mal, beaucoup de mal, à des individus. Mais l'immigration n'a pas globalement baissé, alors que les moyens existaient. Toutes ces pratiques répressives ont existé individuellement pour fonder un discours global s'adressant à l'ensemble de la population.

C. : Est-ce qu'il y a eu une différence entre avant 74 et après 74 ?

J.B. : Ce qui est sûr, c'est qu'avant 74, les patrons eux étaient organisés mais l'Etat n'avait aucune mission particulière. Ce n'est pas pour rien qu'à Champigny, un jour, ils ont hissé le drapeau portugais.

Après 74, on a voulu, au niveau de l'Etat, gérer plus. A

cause du ralentissement d'activité, et à cause des mouvements de 72.

Pour ce qui est du ralentissement, avant l'intervention de Giscard, cela se savait déjà au pays qu'il n'y avait plus de travail, et les venues se ralentissaient déjà.

Le plus scandaleux réside dans le travail législatif fait sous Giscard car il a suivi bestialement le raisonnement le plus xénophobe.

Autant on peut pardonner à l'opinion publique son incompréhension devant les différences, autant le législateur est impardonnable de l'avoir conforté dans ses idées comme si cela était juste et naturel.

C. : Il y a pourtant de vrais problèmes de cohabitation ?

Quand j'étais jeune, chez moi, j'avais peur des Gitans. Aujourd'hui non. Bien que je sache qu'ils ne m'aiment pas, à cause de tout ce qu'ils ont subi. Déjà entre les Français il n'y a pas de dialogue. Alors entre Français et étrangers...

Jusqu'ici, jamais ces problèmes n'ont été véritablement pris en compte. Ça serait pourtant possible d'apprendre aux gens à vivre en semble, de leur en donner les moyens.

Ici, dans mon immeuble, les gens ont un salaire correct. Si on te demande ta fiche de paye dans les offices, c'est pas seulement un problème de garantie. L'office

m'a choisi socialement.

Ici il n'y a que des couples sans enfant, ou d'un ou deux enfants. Pas de familles nombreuses. Elles sont toutes regroupées dans l'immeuble d'à côté. Du coup, ici c'est propre et là-bas dégueulasse. On concentre les « dommages » aux mêmes endroits. Et on pourrait dire la même chose de quartiers entiers.

Je suis partisan d'une répartition des problèmes. Non plutôt d'une absence de critères de sélection.

La ségrégation vient d'une intervention dirigiste. C'est pas en accumulant les critères qu'on résout les problèmes.

Naturellement, les gens n'accumulent pas les emmerdements.

Il ne s'agit pas de dire qu'il n'y a pas de problème de « mélange ». Le racisme, personnellement, je ne connaissais pas. Jusqu'au jour où j'ai eu une discussion sévère avec un type de « gauche » sur la scolarité de sa fille : « Tu comprends, c'est plein de gamins immigrés dans sa classe, alors du coup, elle fout plus rien ».

La merde scolaire pourrait en fait être le même avec accumulation de familles françaises dans les mêmes conditions.

C. : Quelle action générale, quelle politique mener ?

J.B. : Tout d'abord abolir les critères discriminatoires, tous les

critères. C'est le grand Mao, ou je ne sais plus qui, qui a dit qu'il vaut mieux apprendre à pêcher à quelqu'un plutôt que de lui donner un poisson. Je ne suis pas un inconditionnel des immigrés, ce qui ne voudrait pas dire grand chose d'ailleurs, mais d'une idée de justice.

L'assistance développe une démarche trouble. L'institutionnalisation de l'assistanat enferme les gens dans une idée d'eux-même. Les services sociaux auxquels les Français font appel, les étrangers peuvent le faire aussi.

J'étais heureux de l'absence d'un secrétariat d'Etat dans le premier Gouvernement Mauroy — le deuxième en a restauré un. S'il travaille à sa disparition, d'accord sinon c'est vraiment un recul politique et une erreur fondamentale.

C. : En résumé, oui à des interprètes partout, non à des services spéciaux ?

J.B. : Exactement, les Banques d'ailleurs l'ont bien compris qui ouvrent ici des guichets portugais dans les agences. Le problème n'est pas celui d'un ministère à part.

Pourquoi aujourd'hui un Arabe ne peut-il envoyer un télégramme en arabe dans sa famille ?

*Propos recueillis par
H. WESTPHAL.*

(*) F.A.S.T.I. : Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés

DU 10 AU 14 JUILLET FETE POPULAIRE SUR LE PAVE...



(Saint-Paul), sa salle et son arrière-cour bientôt aménagée, La Clef de Saint-Georges, le Centre d'Expression Populaire, d'autres « locaux » pouvant fonctionner pour un objectif à discuter : « Accueil et Rencontre » à Saint-Jean, certaines

écrire le cosmopolitisme, seront complets : *Radio-Léon* (96,5 MHz) a donné son accord pour « couvrir » ces jours de fête au maximum, reportages, directement retransmis, annonces préalables...

Photo Jean Bartz

LA fête dans la rue, sur les pavés, dans les cafés et les cours : qui n'a un jour rêvé de retrouver la joie populaire et simple, en contemplant nos fêtes policées et programmées ? C'est en tous cas ce qu'un groupe d'ami(e)s du 5^e arrondissement de Lyon, travaillant dans les quartiers de Saint-Jean et de Saint-Georges, s'est dit depuis quelques temps en regardant les festivités municipales mises en place chaque mois de mai que l'année fait. Ce fameux « Mai de Lyon » Gelpi-collombien, ils le trouvent fade, rituel, sans surprise et sans couleur. Surtout, ils estiment que les artistes qui y participent devraient être rémunérés pour leurs prestations : le bénévolat est la règle au mois de Mai. Et, second grief, fréquemment formulé, le « Mai de Lyon » sacrifie trop au prestige. L'idée de quelques-uns, au départ, se répand peu à peu : la commune

de Lyon retrouve la « vraie » fête « révolutionnaire », celle de la rue.

Seulement voilà : l'idée de lancer une fête parallèle aux réjouissances municipales de mai est toute récente. Trop jeune en tout cas pour qu'un « contre-Mai » puisse voir le jour, sorte de contre-festival venant faire la nique à l'officiel de la ville. Alors on repousse carrément la date jusqu'à juillet, pour se donner le temps de l'organiser. C'est ainsi que du 10 au 14 juillet prochain dans le Vieux-Lyon, à Saint-Jean, Saint-Georges, Saint-Paul et un peu à la Croix-Rousse, plusieurs lieux de fête se mettront à vivre au même rythme. Quelques ami(e)s donc, quelques associations, mais aussi le Parti Socialiste du 5^e arrondissement, ont commencé tout un travail de « programmation ». Quelques lieux d'ores et déjà d'accord. Le Café-Théâtre de La Graine

librairies comme Fédérop étant décidées à jouer ces jours-là le jeu d'une animation chez elles. Les musiciens (Kiosque à Bretelles, Bamboche, IV^e République, Marie-Hélène Leschiera, etc...) viendront s'ajouter aux artistes du théâtre ou de la danse, accueillis en ces lieux inhabituels pour eux. Chanteuses de rue, et chanteurs, comédiens, mais aussi musiciens sud-américains s'empareront de la Place du Change, après avoir occupé les tréteaux d'occasion offert par le Vieux Temple lui-même, Capezonne et son 1848, Arcane et son théâtre, la danse du Plateau à Bascule, des clowns sans doute (il en faudrait !), des groupes irlandais de musiciens « en révolte », la musique andine, succéderont à une « grande nuit du rock » dans la nuit du 10 au 11 juillet, à l'amphi de Fourvière : de cette façon, l'éclectisme, pour ne pas

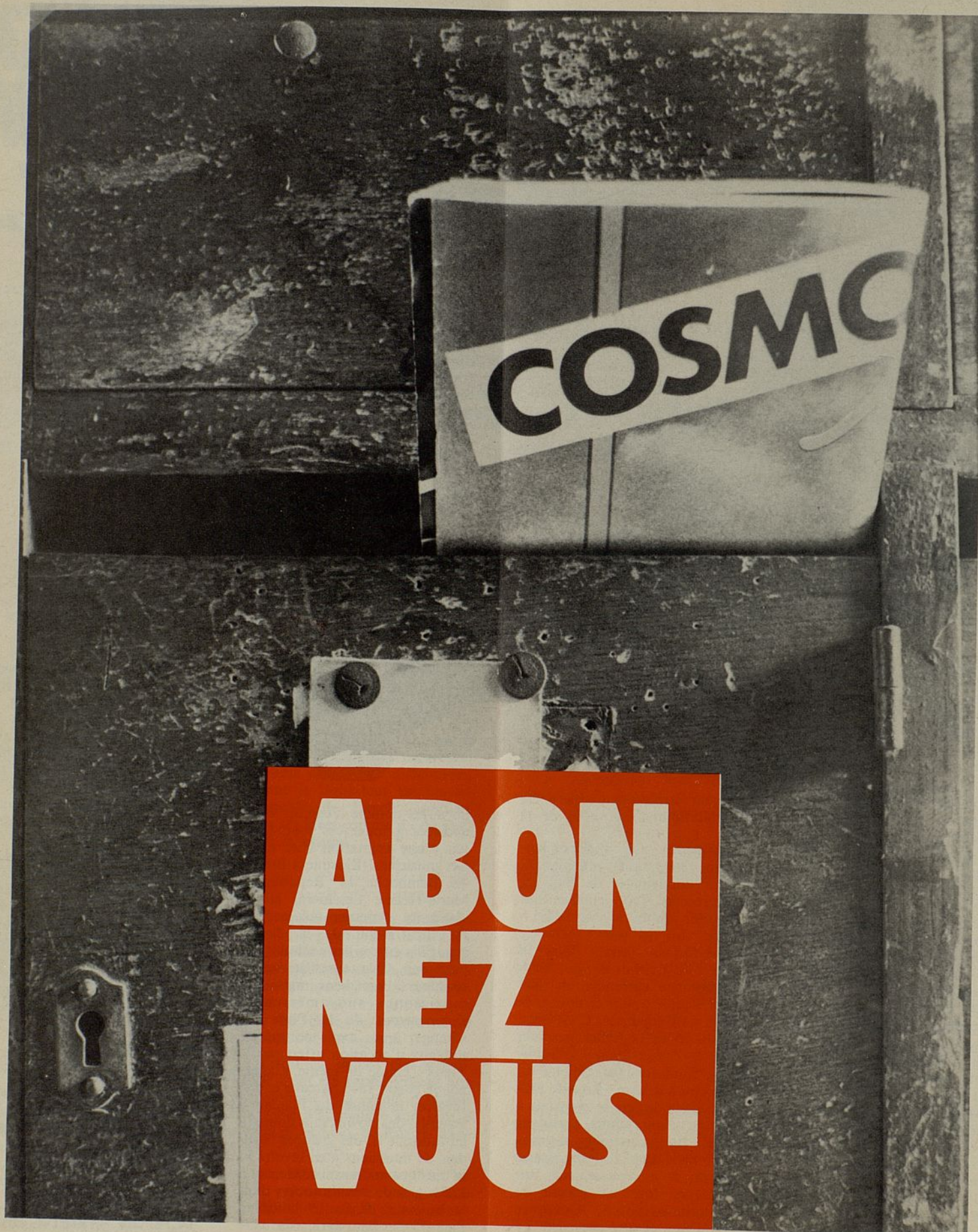
Heureux hasard, plusieurs organisateurs de ces journées de « fête révolutionnaire » sont militants ou proches du Parti socialiste : les subventions demandées seront vraisemblablement accordées. Il ne reste toutefois que trois mois pour tout régler. Après péréquation, les artistes seront payés, c'est décidé. Aujourd'hui, il faut mobiliser les gens des quartiers, multiplier les contacts avec les salles, les lieux, les commerçants, les décideurs. Un énorme travail de préparation, d'organisation de la fête. Pourvu que celle-là aussi ne soit pas trop sans surprise !

Gérard Clavay

Pour tous contacts ou renseignements :

Dominique Brun : 837.43.65
(heures de bureau)

Café de la Graine : 827.42.21
Clé de Saint-Georges : 892.82.67



METRO

Un hasard en public et les conversations s'acheminent normalement vers l'insécurité. Signe des temps et des progrès de la communication, les gens n'attendent plus d'être présentés pour nouer des discours d'urgences. Métro, station Charpennes, heure creuse. Les voyageurs pour le temple de la Part-Dieu se bousculent pour pénétrer les premiers dans l'engin orange. Jeunes arrogants, femmes qui usent de leurs enfants comme d'un bélier et

dame aux autres. « *Pensez donc* », renchérit aussitôt une seconde. Le monsieur, conscient de sa fonction de représentant de l'autre sexe et formé à la rude école de « l'homme qui a raison » évoque une voisine qui a été agressée *deux fois* en quelques temps ! Le frisson du juste courroux traverse cette partie de la voiture. Glissement progressif des angoisses, le métro n'est pas encore parvenu à la première station, celle des Brotteaux que déjà, par exten-

« *En plus, ils tuent les juges maintenant* » dit une passagère de cet étrange équipage. « *Et, les bons* », précise le monsieur. La veille au soir sur *TF1*, une émission (fausse) enquête parlait des accidents du travail ayant mis fin à la carrière du juge Michel à Marseille, à celle du juge Renaud à Lyon et à quelques autres en Italie. « *Avec ça, on a supprimé la peine de mort* », constate très branché le monsieur.

LEGITIME DEFENSE

troisième âge qui part d'un grave malentendu : on est vieux, donc on est bons (donc prioritaires...). Le troisième âge — trois dames et un monsieur porteur de l'inévitable casquette détronéuse du béret national — squatte d'office un groupe de quatre places vers une porte. La rame n'a pas démarré que déjà la conversation spontanée en est aux « *lâches agressions contre les personnes âgées qui vont retirer leurs maigres pensions dans les bureaux de poste* ». « *Oh ben oui* », dit une

sion, on sera autour du vieux groupe que « *ça, c'est les jeunes voyous des banlieues, comme cet été* ». Le monsieur qui doit lire attentivement certains journaux articule l'enchaînement : « *Ils agressent les personnes âgées pour leur voler les pensions, ensuite ils s'ennuient, alors ils volent des voitures pour faire des rodéos et après ils y foutent le feu* ». Voilà un monsieur qui mérite le titre de rédacteur en chef honoraire des 3/4 de la presse française.

Qui a dit qu'on vivait une époque de non-communication ? Voilà trois personnes en quête d'écoute qui ont pris, l'espace de deux stations de métro, le temps de dire leurs angoisses profondes.

Part-Dieu, ça descend, serrant fort les sacs et cabas. Des fois que quelques-uns des condamnés à mort relâchés récemment guettent le troisième âge au milieu des escaliers mécaniques.

lire et écrire en français. ■■■■■■■■■■ ■■■■■■ fleuves de mots et de sentiments qui remontent à la gorge ■■■■■■■■■■

■■■■■■■■■ l'écriture ■■■■■

écriture pour moi — me parler par
 les signes
 miroir où me voir pleurer — où apaiser
 des larmes
 qui tarissent dans l'écriture.
 la rage s'est écrite. La feuille rangée.

A l'école, c'était les saisons, la
 philosophie, l'amour courtois
 les chiffres et les opérations, dures à sortir
 J'ai écrit des poèmes, dessiné des mots
 chantants à mon cœur et à mon oreille.
 J'ai écrit à un tas de gens, amis et non.
 (j'ai pris beaucoup de notes à la Fac !)
 J'ai raconté les aventures de mon esprit,
 les secrets de mes découvertes, le récit
 de mes voyages.

Envie d'apprendre. On a sous la main ce
 que les gens
 pensent, écrivent. On peut s'amuser, se
 détendre.
 Il y a à apprendre, si on sait se
 remémorer,
 mâcher les idées, réagir.

Et après on parle, on regarde les gens
 dans
 les yeux, on les écoute vivre. On discute,
 on parle comme des livres, on aime
 comme des livres.

capter dans les livres
 désir de culture
 de promotion
 de savoir-faire
 d'intelligentsia
 Combler par les livres
 ce que je ne sais pas trouver par
 moi-même.
 Vibrer dans les livres au rythme d'un
 poème ?

la lecture ■■■■■■■■■■

avoir comme seul amant l'écriture
 amant-refuge
 amant-cachette
 amant-miroir

j'écris ce que je n'arrive pas
 à dire aux autres
 après, parfois, je fais lire
 ce que j'ai écrit

l'écriture comme envie, comme désir
 j'ai envie d'écrire des poèmes
 de mettre sur papier mes idées,
 mes réflexions
 de développer mes intuitions
 de broder des passions
 et j'attends...
 je tape des programmes
 je prends des notes
 je commence une lettre :
 « cher Monsieur, veuillez... »

l'écriture comme rage
 arme de cette rage
 mots qui blessent
 dures
 décision tranchée

écriture pour pleurer
 mots et larmes
 refuge-fontaine

J'enrage d'écrire que pour moi,
 d'écrire-pleurer.
 C'est à ça que m'a conduit l'école —
 apprendre à
 à écrire — pour me faire sortir des larmes
 — en apprenant à
 vivre ?

Je voulais écrire des poèmes
 sur des tableaux
 que mon amour peignait.

J'écris n'importe comment, comme ça
 vient.
 Des règles apprises certes me disent
 la forme
 parfois c'est sans règle, selon mon code.
 « Tu écris des idées, mais tu ne rédiges
 rédiges pas. Si tu n'expliques pas,
 ce n'est pas toujours clair ce que tu
 écris ».

ma mère aujourd'hui parlait de moi
 à une amie
 « tu sais, si tu veux lui faire des cadeaux,
 il faut lui donner des livres »

Livres qui s'entassent, livres à lire.
 Gourmandise de livres. Des gens qui
 pensent
 savent écrire, savent se faire éditer.

Si j'avais par écrit l'histoire de mes gens,
 si j'avais par écrit le récit de ma
 naissance,
 par ma mère, orage, guerre, bicyclette,
 fatigue,
 travail, anxiété, spasme, pluie, 7 mois,
 couveuse.
 Si j'avais par écrit les ragots de mon
 quartier,
 les histoires de telle maison, de ses
 enfants,
 de ses femmes et leurs amants.
 Et des morts aussi.
 Si j'avais par écrit les chansons des
 jeunes filles
 criées dans les champs, la riposte des
 garçons
 à l'autre bout du champ.
 Si j'avais par écrit l'histoire du pain
 gagné, des mains noires
 de mon père,
 du vin désiré, du bois et du charbon à
 brûler,
 les pieds dans le four à réchauffer, des
 œufs durs et
 de la salade amère.
 Si j'avais par écrit l'histoire
 d'une famille, petit peuple, et sa rage
 d'avancer,
 qu'est-ce que je lirais aujourd'hui ?

Franco A

tel quel...tel quel...tel quel

Namibie Campagne de solidarité avec les réfugiés namibiens

Depuis soixante ans, l'Afrique du Sud occupe illégalement la Namibie. Elle a imposé au peuple namibien une politique d'apartheid brutale et inhumaine et elle pille de nombreuses richesses naturelles de ce pays.

Dans le but de consolider son pouvoir et de nier toute identité au peuple namibien, l'Afrique du Sud a envoyé 80 000 hommes occuper le territoire au mépris des pressions des Nations-Unies. Elle s'est engagée dans une guerre anti-insurrectionnelle, meurtrière, dont la cible est la S.W.A.P.O., Mouvement de la Libération de Namibie soutenue par la grande majorité de la population noire et reconnue par les Nations-Unies comme le seul représentant authentique du peuple namibien.

Des milliers de Namibiens ont été tués depuis 1966 lors d'opérations des forces sud-africaines (équipées d'armes occidentales et françaises ultra-modernes).

100 000 Réfugiés

La brutalité de cette guerre coloniale sans merci, le recours systématique à la torture et à l'intimidation de la population noire, la misère due à la sur-exploitation de la main-d'œuvre dans le cadre du système particulier de l'apartheid namibien, et récemment l'enrôlement obligatoire des jeunes Namibiens dans l'armée coloniale ont chassé de leur pays 100 000 Namibiens.

Pour répondre à l'appel que leur a lancé la S.W.A.P.O. en faveur des réfugiés, plusieurs mouvements et organisations françaises (*) ont décidé d'envoyer dans les camps de réfugiés des trousseaux médicaux.

(*) La liste complète des organisations participant à la campagne peut être demandée au M.A.A., 46 rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Nous saluons la sortie de votre journal

et nous espérons qu'il pourra traduire les sentiments et les aspirations de l'ensemble des communautés vivant en France.

Je vous écris au sujet d'un événement qui s'est produit à Paris et dont nous espérons que vous vous ferez l'écho.

Le lundi 8 mars à 9h30, une vingtaine de personnes du Comité de Défense des Prisonniers Politiques au Bahrein a occupé le local parisien d'Amnesty International, 18 rue Théodore Deck, Paris 15^e ; occupation symbolique non dirigée contre le mouvement Amnesty International, mais pour que l'opinion publique en France soit alertée sur les 73 condamnations à mort prononcées il y a une semaine au Bahrein. Ces 73 personnes ont été arrêtées, avec des centaines d'autres, en décembre 1981, sous le prétexte de coup d'Etat. Il s'agit en majorité de jeunes (de 16 à 30 ans) élèves, étudiants, ouvriers, commerçants, fonctionnaires, etc...

Le Comité de Défense des Prisonniers Politiques du Bahrein demande l'envoi d'un télégramme aux autorités de ce pays (Ministère des Affaires Intérieures, B.P. 13, Bahrein-Manama) réclamant la non-application des exécutions, l'instauration de tribunaux civils pour juger les prisonniers, avec possibilité de défense et réclame d'Amnesty International l'envoi d'une délégation pour voir la situation pénitentiaire.

M. Ahmed Ben Bella a déjà envoyé une lettre à l'Emir du Bahrein, au nom de la Commission Islamique Internationale pour les Droits de l'Homme à la date du 2 mars 1982, lui demandant de « donner à la défense le droit d'assumer les devoirs de sa charge... » et « pour éclairer la Commission Islamique Internationale sur les conditions dans lesquelles sont morts les jeunes citoyens bahreïnais arrêtés par les Services de Sécurité du Bahrein au cours de ces derniers mois... »

**Comité de Défense
des Prisonniers
Politiques du
Bahrein**

...Des femmes se retrouvent...

Mardi 8 mars 82, une centaine de femmes se sont retrouvées à l'appel du Groupe Femmes de Firminy dans les locaux de la Mairie.

Plusieurs autres groupes y étaient représentés, celui de St-Etienne, de Vaulx-en-Velin, le M.L.A.C. de Lyon (Mouvement pour la Libération de l'Avortement, de l'Accouchement et de la Contraception), ainsi que de nombreuses femmes venues là à titre individuel.

Deux court-métrages ont été projetés à cette occasion, l'un sur l'avortement, l'autre sur l'accouchement retraçant les débuts d'une pratique de femmes dans ce domaine par le M.L.A.C. d'Aix-en-Provence.

La discussion a été lancée à partir de ces deux films sur le besoin et la nécessité du contrôle de leur corps par les femmes elles-mêmes et sur la démythification du pouvoir médical. Peu à peu, au cours de la discussion, les groupes ont été amenés à se présenter et à parler de leurs projets. Une amorce de coordination a été ébauchée.

On a beaucoup parlé cette année de la journée du 8 mars. Un grand nombre de femmes reconnaissent aujourd'hui l'importance de redonner un second souffle au mouvement en dehors de toute appropriation ou récupération par un groupe ou par un autre.

Ce second souffle naîtra peut-être de la rencontre de Firminy.

— **Le groupe M.L.A.C. de Lyon** a un local, 14 rue de l'Oiselière, Lyon 9^e. Les permanences pour l'avortement ont lieu le jeudi de 18h à 20h, celles sur la grossesse et l'accouchement le vendredi tous les quinze jours.

— Le Groupe Femmes de St-Etienne se mobilise sur la lutte contre le viol et prépare une projection avec débat à partir du film « L'amour violé » le 16 avril au Cinéma France.

— Le Groupe Femmes de Firminy vient de faire une émission radio, sur *Radio-Ondaine*. La cassette enregistrée peut circuler, il suffit de les contacter.

Roselyne Bousquet

Qu'en est-il de la régularisation des sans-papiers ?

Les organisations suivantes, And Jef MRDN, Association des étudiants sénégalais en France, l'organisation des immigrés sénégalais des foyers Gerland, Viviani, J. Vallée, F. Faure, la Permanence Anti-Expulsion de Lyon, l'U.C.F.M.L., ont à vous dire de la réalité concrète et des cas précis qu'elles connaissent bien et qui diffèrent de ce qu'annonce l'Etat, concernant la régularisation des sans-papiers.

Ces organisations souhaitent vous informer de leur point de vue et de leur projet sur ce problème.

En effet, à la date du 15 janvier, fin de l'opération de régularisation exceptionnelle, lancée pendant l'été 81 où 350 000 immigrés devaient être régularisés, seulement 70 000 récépissés ont été délivrés. Beaucoup d'immigrés n'ont pu déposer de dossier, beaucoup sont dans l'incertitude quant à leur avenir, soit parce qu'ils ne rentrent pas dans les critères d'emploi fixé par l'Etat, soit qu'ils sont arrivés après le 1^{er} janvier 81.

Ces deux critères renforcent à notre avis le consensus raciste autour de deux thèmes :

— « Le chômage, c'est les immigrés »

— L'immigration qui continue, c'est le fait des immigrés. Nous avons là-dessus un autre point de vue, c'est la régularisation sans condition de tous les sans-papiers.

Nous avons aussi à vous apprendre la façon dont se passent aujourd'hui les commissions départementales qui jugent de la délivrance des cartes ; et les dépôts de complément de dossier. Nous avons aussi à parler de sans-papiers dont personne ne parle et qui pourtant existent : ce sont les jeunes Algériens qui refusent, du fait de la loi 73 sur la nationalité, de prendre la carte française, et qui se retrouvent dans une situation de non-régularisé.

Il s'agit aussi des regroupements clandestins de famille, insolubles, parce qu'interdits par la loi, et qui jettent souvent femmes et enfants dans une situation de sans-papiers.

Suite à la parution de votre premier numéro de « *Cosmopolis* », nous tenons à vous signaler une erreur à l'intérieur de votre dossier « Arméniens à Décines ».

En effet, lorsque vous écrivez à la page 9 :

« l'arrestation d'un militant arménien en France est suivie de plusieurs attentats anti-français (deux à Paris, six à Beyrouth et un à Téhéran), revendiqués par l'Armée Secrète Arménienne pour la Libération de l'Arménie »...

nous tenons à vous préciser que ces attentats n'ont jamais été revendiqués par l'A.S.A.L.A., mais par l'organisation « Orly ».

Dans la volonté d'une presse de meilleure qualité par sa précision, nous comptons sur vous afin d'apporter un rectificatif dans votre prochain numéro.

**Libération
Arménienne
Soutien Populaire
à l'A.S.A.L.A**

tel quel...

Quotidiennement, des lettres nous arrivent à « Cosmopolis ». En voici trois. A votre tour, apportez critiques, suggestions et remarques. Pour la qualité du journal.

Ça fait toujours plaisir d'être en contact avec des gens qui aiment les mêmes choses que vous, donc rien que pour ça, bravo !

Peut-être qu'un jour, les mots « liberté, égalité, fraternité » prendront tout leur sens. Chaque article est un point d'interrogation, mais non, un fait banal qui, après tout, peut intéresser que les intéressés. Diverses positions sont prises, et c'est tant mieux, certains se reconnaîtront, d'autres leveront les bras au ciel, mais la Tolérance commence par ceci.

Par l'intermédiaire de cette lettre, je félicite toute l'équipe, qui a fait une revue vraiment « chouette » et tout naturellement, je vous souhaite une longue vie.

M. Amar Mohamed, Tarare

Merci pour le numéro de mars. *Cosmopolis* démarre bien. La majorité des articles sont intéressants. Une critique cependant, si je peux me permettre...

Le ton et la présentation du journal, son contenu dans une certaine mesure, « respirent » un peu trop « l'intellectualisme ». *Cosmopolis* manque également d'un peu de virulence. Attention à l'ennui !

Mais je n'oublie pas qu'il ne s'agit que d'un début. Alors, bon courage et merci.

Véronique, Lyon

Bienvenue et courage, car votre (notre !) boulot est urgent et essentiel, aujourd'hui, apprendre à se connaître dans nos différences. La richesse et la valeur d'une commu-

nauté tient dans l'accueil et le respect des différences !

Luttons contre toutes les exclusions qui sont aussi négatives pour la victime que pour celui qui les brandit !

Marie-Hélène Clochard, Lyon

Rectificatif : A propos de l'article intitulé « Mère et Homosexuelle » paru dans le N°2 de *Cosmopolis*, Guylaine, du comité de soutien à Evelyne, souhaite préciser qu'elle n'a pas dit : « ...politiquement, il n'est pas question qu'une personne gagne un procès en se servant de l'homosexualité... », mais : « ...politiquement il n'est pas possible de perdre ce procès ». Dont acte.



l'enthalpie restaurant

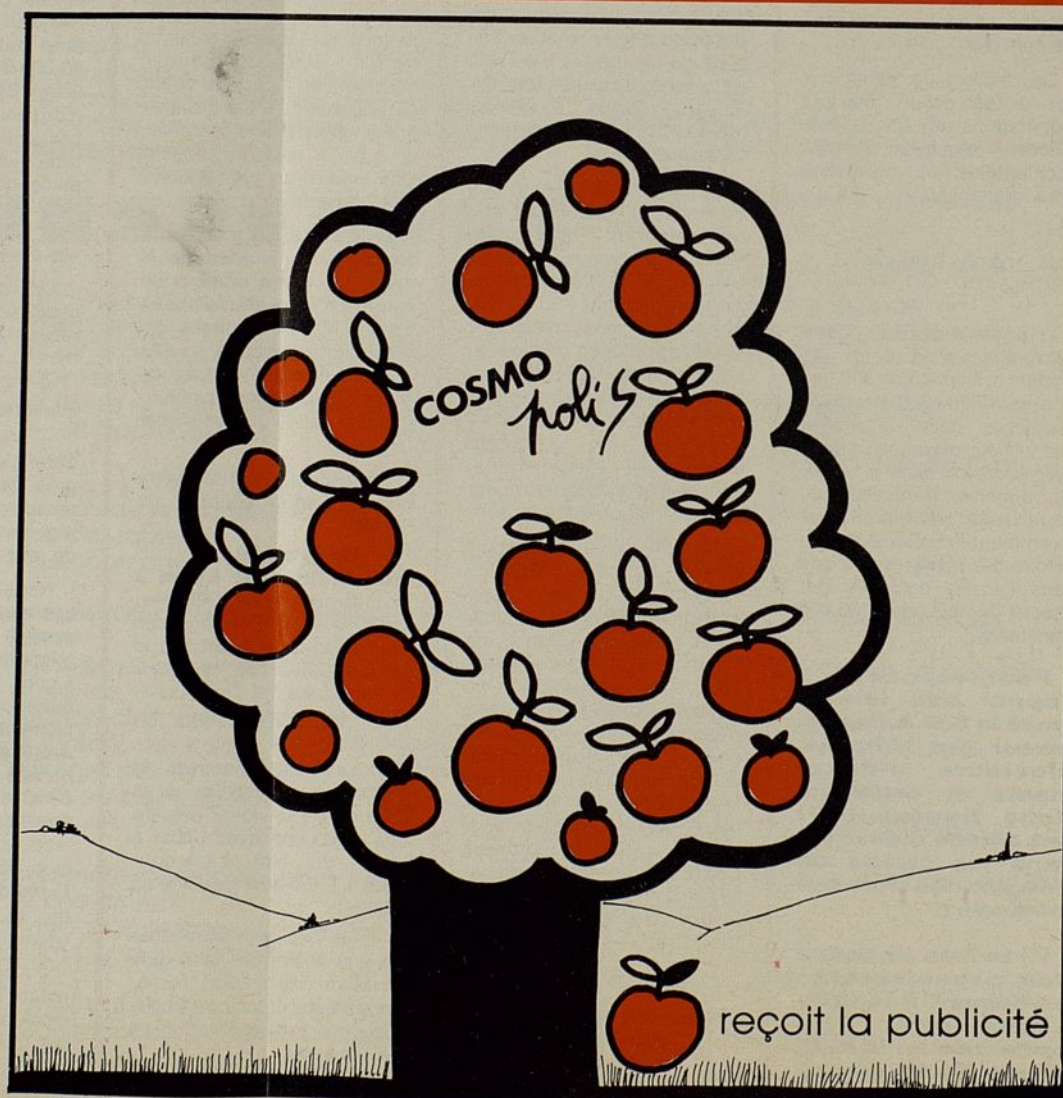
827.24.51

ses pizzas, ses lasagnes
son gâteau au chocolat

6 rue hyppolyte flandrin
69001 Lyon

ouvert jusqu'à 1 heure du matin
(fermé le dimanche)

Pleine page	3 000 F
Demi-page	1 800 F
1/4-page	1 000 F
T.V.A. :	17,6 % en sus
Fournir le typon	



AUTOSATISFACTION

1982

PRESSE Lancement de la revue « Cosmopolis »

Grande fête, hier soir, à la maison des Avocats, rue Saint-Jean, à Lyon, pour inaugurer le lancement du nouveau mensuel lyonnais « Cosmopolis ».

Plusieurs dizaines de personnes, responsables d'associations, journalistes, enseignants, techniciens, spécialistes de l'immigration, ont été à la main, M. Bolze, deux animateurs de la revue, expliquer les différents aspects de la revue.

« Cosmopolis » est un regard différent sur la migration et l'immigration. Elle définit comme essentielle la fonction de la revue, destinée à être un lieu de réflexion, de débat, sur le thème de l'immigration. Le numéro 1 est en vente partout.

PRESSE

Un nouveau mensuel lyonnais : « Cosmopolis »

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — « Cosmopolis » a publié son premier numéro le 1^{er} février. « Journal pour informer et pour débattre », selon l'expression de l'un de ses animateurs, M. Bernard Bolze, ce nouveau mensuel a été tiré à 5 000 exemplaires (le numéro : 12 francs). Un chiffre modeste mais réaliste pour une revue à la mise en page soignée, et surtout des textes variés signés par de nombreux collaborateurs d'origine étrangère. « Cosmopolis », né à partir de l'initiative de l'équipe d'Immigrations, veut dépasser le simple militantisme pour être ouvert aux problèmes de la cohabitation des cultures.

Dans le premier éditorial intitulé « Changer de regard », on peut lire : « Aujourd'hui de nombreux...

« Cosmopolis » Lyon cosmopolite

« Cosmopolis », c'est le titre noir et rouge d'un nouveau mensuel lyonnais. « Notre avenir est cosmopolite » annonce la rédaction qui veut témoigner de ce qui bouge, fait évoluer notre société à travers ses multiples des minorités. Il y a des maladroites et de l'expérience, disent-ils. Mais c'est déjà de la belle ouvrage! Finis les petits journaux minables et mal fichus qui se justifiaient par leur militantisme. Désormais la qualité ne soit pas rester en arrière : on travaille la mise en page, le photos... Ces 52 pages traitent d'abord de l'immigration et donnent des informations pratiques : législation, logement, alphabétisation. Pour ce faire les associations locales se sont alliées à des journalistes de Lyon, Chambéry ou Bourg et à des « techniciens » : urbanistes, sociologues, juristes... Le Secours catholique, Cimade, le Comité de soutien aux grévistes de la faim et l'ajouté 65 000 francs aux 36 000 francs de la communauté d'immigrés. Le sommaire de ce premier numéro d'un « emploi d'initiative locale ».

SOCIÉTÉ Un nouveau mensuel à Lyon : COSMOPOLIS

Tiré à 5 000 exemplaires, dans les kiosques de l'agglomération puis les principales villes de la région, dès jeudi, un nouveau mensuel est né à Lyon. Son nom ? « Cosmopolis ».

« Cosmopolis », comme cosmopolitisme, comme diversité, comme différences, comme multi-races, multi-ethnies, multi-origines, multi-cultures.

Au départ, une revue ronéotypée, financée par deux associations à Lyon, dont la fonction consistait à informer tous les salariés « intervenant » sur le « secteur » de l'immigration : alphabétisation, assistance sociale, etc.

Ce bulletin de liaison, nommé « Immigrations » a pu remplir quelques années la fonction de...

de propositions, d'informations et de débats.

Fabriquée par conséquent par des militants (politiques ou d'associations), des techniciens (juristes) et des journalistes, « Cosmopolis » publiera 10 numéros par an, au prix de 12 francs le numéro. Le sommaire du n°1 reflète ce qu'il entend devenir : on y trouve côte à côte une enquête sur les Arméniens à Décines, une interview de Guy Bedos sur l'antiracisme, un article sur l'Est lyonnais, sur Radio Trait d'Union, etc.

Estimant capital d'être « ancré » dans la région « Cosmopolis » est en train de se bâtir un réseau de correspondants dans les principales villes de la région Rhône-Alpes.

« Cosmopolis » est une revue qui parle de la région Rhône-Alpes, de chacun d'en voir les choses, ne sera-t-elle pas le moment où le...

« Cosmopolis » est une revue qui parle de la région Rhône-Alpes, de chacun d'en voir les choses, ne sera-t-elle pas le moment où le...

« Cosmopolis » est une revue qui parle de la région Rhône-Alpes, de chacun d'en voir les choses, ne sera-t-elle pas le moment où le...

« Cosmopolis » est une revue qui parle de la région Rhône-Alpes, de chacun d'en voir les choses, ne sera-t-elle pas le moment où le...

« Cosmopolis » est une revue qui parle de la région Rhône-Alpes, de chacun d'en voir les choses, ne sera-t-elle pas le moment où le...

« Cosmopolis » est une revue qui parle de la région Rhône-Alpes, de chacun d'en voir les choses, ne sera-t-elle pas le moment où le...

UNE REVUE POUR LES IMMIGRÉS DE RHÔNE-ALPES

« Cosmopolis » est une nouvelle revue mensuelle consacrée aux problèmes de l'immigration dans la région Rhône-Alpes. Très peu de moyens ont présidé à son lancement : 120 000 F, obtenus grâce à l'aide du Comité de soutien aux grévistes de la faim contre les fils et les filles d'immigrés, de l'Association de coopération franco-algérienne du logement, du Secours catholique... Le numéro de février a été tiré à 5 000 exemplaires.

« Ici et là », le journal que vous voulez lire, le premier numéro de « Cosmopolis » est en vente partout. « Cosmopolis » est une revue qui parle de la région Rhône-Alpes, de chacun d'en voir les choses, ne sera-t-elle pas le moment où le...

« Cosmopolis » : pour, par et avec les immigrés. Nous saluons la nouvelle revue créée par M. Bolze, animée et rédigée par une équipe. Le numéro 1 porte des titres de chapitre : « L'immigration à Lyon », « Les Arméniens », « La politique d'immigration », « La politique de l'Etat ». « Cosmopolis » se veut un point de vue de conseiller d'Etat. « Cosmopolis » se veut surtout cerner au plus près les problèmes.

« Cosmopolis » est une revue mensuelle consacrée aux problèmes de l'immigration dans la région Rhône-Alpes. Très peu de moyens ont présidé à son lancement : 120 000 F, obtenus grâce à l'aide du Comité de soutien aux grévistes de la faim contre les fils et les filles d'immigrés, de l'Association de coopération franco-algérienne du logement, du Secours catholique... Le numéro de février a été tiré à 5 000 exemplaires.

« Cosmopolis » est une revue mensuelle consacrée aux problèmes de l'immigration dans la région Rhône-Alpes. Très peu de moyens ont présidé à son lancement : 120 000 F, obtenus grâce à l'aide du Comité de soutien aux grévistes de la faim contre les fils et les filles d'immigrés, de l'Association de coopération franco-algérienne du logement, du Secours catholique... Le numéro de février a été tiré à 5 000 exemplaires.

« Cosmopolis » est une revue mensuelle consacrée aux problèmes de l'immigration dans la région Rhône-Alpes. Très peu de moyens ont présidé à son lancement : 120 000 F, obtenus grâce à l'aide du Comité de soutien aux grévistes de la faim contre les fils et les filles d'immigrés, de l'Association de coopération franco-algérienne du logement, du Secours catholique... Le numéro de février a été tiré à 5 000 exemplaires.

« Cosmopolis » est une revue mensuelle consacrée aux problèmes de l'immigration dans la région Rhône-Alpes. Très peu de moyens ont présidé à son lancement : 120 000 F, obtenus grâce à l'aide du Comité de soutien aux grévistes de la faim contre les fils et les filles d'immigrés, de l'Association de coopération franco-algérienne du logement, du Secours catholique... Le numéro de février a été tiré à 5 000 exemplaires.

COURT CIR CUIT

A SUIVRE